

Émile Durkheim (1893)

DE LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIAL

Livres II et III

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
revue et corrigée avec ajout des mots grecs manquants par
Bertrand Gibier, bénévole, professeur de philosophie au Lycée de
Montreuil-sur-Mer (dans le Pas-de-Calais), bertrand.gibier@ac-lille.fr ,

Émile Durkheim (1893)

DE LA DIVISION DU TRAVAIL SOCIAL Livres II et III.

Une édition électronique réalisée à partir du livre d'Émile Durkheim (1893), De la division du travail social. Livres II et III. Paris : Les Presses universitaires de France, 1967, huitième édition, 416 pp. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 15 février 2002 par Jean-Marie Tremblay à Chicoutimi, Québec, revue, corrigée avec ajout des mots grecs manquants par Bertrand Gibier le 28 juin 2008.



Table des matières

PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION. - Quelques remarques sur les groupements professionnels

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

INTRODUCTION : Le Problème

Développement de la division du travail social, généralité du phénomène. D'où le problème: Faut-il nous abandonner au mouvement ou y résister, ou question de la valeur morale de la division du travail.

Incertitude de la conscience morale sur ce point; solutions contradictoires simultanément données. Méthode pour faire cesser cette indécision. Étudier la division du travail en elle-même et pour elle-même. Plan du livre

LIVRE I : LA FONCTION DE LA DIVISION DU TRAVAIL

CHAPITRE I : MÉTHODE POUR DÉTERMINER CETTE FONCTION

Sens du mot *fonction*

- I. La fonction de la division du travail n'est pas de produire la civilisation
- II. Cas où la fonction de la division du travail est de susciter des groupes qui, sans elle, n'existeraient pas. D'où l'hypothèse qu'elle joue le même rôle dans les sociétés supérieures, qu'elle est la source principale de leur cohésion
- III. Pour vérifier cette hypothèse, il faut comparer la solidarité sociale qui a cette source aux autres espèces de solidarités et, par suite, les classer. Nécessité d'étudier la solidarité à travers le système des règles juridiques ; autant il y a de classes de ces dernières, autant il y a de formes de solidarités. Classification des règles juridiques : règles à sanction répressive; règles à sanction restitutive

CHAPITRE II: SOLIDARITÉ MÉCANIQUE OU PAR SIMILITUDES

- I. Le lien de solidarité sociale auquel correspond le droit répressif est celui dont la rupture constitue le crime. On saura donc ce qu'est ce lien si l'on sait ce qu'est le crime essentiellement.

Les caractères essentiels du crime sont ceux qui se retrouvent les mêmes partout où il y a crime, quel que soit le type social. Or, les seuls caractères

communs à tous les crimes qui sont ou qui ont été reconnus comme tels sont les suivants : 1° le crime froisse des sentiments qui se trouvent chez tous les individus normaux de la société considérée ; 2° ces sentiments sont forts ; 3° ils sont définis. Le crime est donc l'acte qui froisse des états forts et définis de la conscience collective ; sens exact de cette proposition. - Examen du cas où le délit est créé ou du moins aggravé par un acte de l'organe gouvernemental. Réduction de ce cas à la définition précédente

- II. Vérification de cette définition ; si elle est exacte, elle doit rendre compte de tous les caractères de la peine. Détermination de ces caractères ; 1° elle est une réaction passionnelle, d'intensité graduée ; 2° cette réaction passionnelle émane de la société ; réfutation de la théorie d'après laquelle la vengeance privée aurait été la forme primitive de la peine ; 3° cette réaction s'exerce par l'intermédiaire d'un corps constitué
- III. Ces caractères peuvent être déduits de notre définition du crime : 1° tout sentiment fort offensé détermine mécaniquement une réaction passionnelle ; utilité de cette réaction pour le maintien du sentiment. Les sentiments collectifs, étant les plus forts qui soient, déterminent une réaction du même genre, d'autant plus énergique qu'ils sont plus intenses. Explication du caractère quasi religieux de l'expiation ; 2° le caractère collectif de ces sentiments explique le caractère social de cette réaction ; pourquoi il est utile qu'elle soit sociale ; 3° l'intensité et surtout la nature définie de ces sentiments expliquent la formation de l'organe déterminé par lequel la réaction s'exerce
- IV. Les règles que sanctionne le droit pénal expriment donc les similitudes sociales les plus essentielles ; par conséquent, il correspond à la solidarité sociale qui dérive des ressemblances et varie comme elle. Nature de cette solidarité. On peut donc mesurer la part qu'elle a dans l'intégration générale de la société d'après la fraction du système complet des règles juridiques que représente le droit pénal

CHAPITRE III: LA SOLIDARITÉ DUE A LA DIVISION DU TRAVAIL OU ORGANIQUE

1. La nature de la sanction restitutive implique : 1° que les règles correspondantes expriment des états excentriques de la conscience commune ou qui lui sont étrangers ; 2° que les rapports qu'elles déterminent ne lient qu'indirectement l'individu à la société. Ces rapports sont positifs ou négatifs
- II. Rapports négatifs dont les droits réels sont le type. Ils sont négatifs parce qu'ils lient la chose à la personne, non les personnes entre elles. - Réduction à ce type des rapports personnels qui s'établissent à l'occasion de l'exercice des droits réels ou à la suite du délit et du quasi-délit. - La solidarité qu'expriment les règles correspondantes, étant négative, n'a pas d'existence propre, mais n'est qu'un prolongement des formes positives de la solidarité sociale
- III. Rapports positifs ou de coopération qui dérivent de la division du travail. Sont régis par un système défini de règles juridiques qu'on peut appeler le droit coopératif ;

vérification de cette proposition à propos des différentes parties du droit coopératif. Analogies entre la fonction de ce droit et celle du système nerveux.

- IV. Conclusion : Deux sortes de solidarité positive, l'une qui dérive des similitudes, l'autre de la division du travail. Solidarité mécanique, solidarité organique. La première varie en raison inverse, la seconde en raison directe de la personnalité individuelle. A celle-là correspond le droit répressif, à celle-ci le droit coopératif

CHAPITRE IV : AUTRE PREUVE DE CE QUI PRÉCÈDE

Si le résultat précédent est exact, le droit répressif doit avoir d'autant plus la prépondérance sur le droit coopératif que les similitudes sociales sont plus étendues et la division du travail plus rudimentaire, et inversement. Or, c'est ce qui arrive

- I. Plus les sociétés sont primitives, plus il y a de ressemblances entre les individus ; ressemblances physiques ; ressemblances psychiques. L'opinion contraire vient de ce qu'on a confondu les types collectifs (nationaux, provinciaux, etc.) et les types individuels. Les premiers s'effacent, en effet, tandis que les autres se multiplient et deviennent plus prononcés. D'autre part, la division du travail, nulle à l'origine, va toujours en se développant
- II. Or, à l'origine, tout le droit a un caractère répressif. Le droit des peuples primitifs. Le droit hébreu. Le droit hindou. Développement du droit coopératif à Rome, dans les sociétés chrétiennes. Aujourd'hui, le rapport primitif est renversé. Que la prépondérance primitive du droit répressif n'est pas due à la grossièreté des mœurs.

CHAPITRE V : PRÉPONDÉRANCE PROGRESSIVE DE LA SOLIDARITÉ ORGANIQUE ET SES CONSÉQUENCES

- I. La prépondérance actuelle du droit coopératif sur le droit répressif démontre que les liens sociaux qui dérivent de la division du travail sont actuellement plus nombreux que ceux qui dérivent des similitudes sociales. Comme cette prépondérance est plus marquée à mesure qu'on se rapproche des types sociaux supérieurs, c'est qu'elle n'est pas accidentelle, mais dépend de la nature de ces types. Non seulement ces liens sont plus nombreux, mais ils sont plus forts. Critère pour mesurer la force relative des liens sociaux. Application de ce critère
- II. En même temps qu'ils sont moins forts, les liens qui dérivent des similitudes se relâchent à mesure que l'évolution sociale avance. En effet, la solidarité mécanique dépend de trois conditions : 1° étendue relative de la conscience collective et de la conscience individuelle ; 2° intensité - 3° degré de détermination des états qui composent la première. Or, la première de ces conditions restant tout au plus constante, les deux autres régressent. Méthode pour le prouver d'après les variations numériques des types criminologiques. Classification de ces derniers
- III. Régression et disparition progressive d'un grand nombre de ces types

- IV. Ces pertes n'ont pas été compensées par d'autres acquisitions. Théorie contraire de Lombroso ; réfutation. Le nombre des états forts et définis de la conscience commune a donc diminué.
- V. Autre preuve. Les états de la conscience commune, particulièrement forts, prennent un caractère religieux ; or, la religion embrasse une portion toujours moindre de la vie sociale. Autre preuve tirée de la diminution des proverbes, dictons, etc. La solidarité organique devient donc prépondérante

CHAPITRE VI : PRÉPONDÉRANCE PROGRESSIVE DE LA SOLIDARITÉ ORGANIQUE ET SES CONSÉQUENCES (suite)

- I. Structures sociales correspondant à ces deux sortes de solidarités ; type segmentaire ; sa description ; correspond à la solidarité mécanique. Ses formes diverses
- II. Type organisé ; ses caractères ; correspond à la solidarité organique. Antagonisme de ces deux types ; le second ne se développe qu'à mesure que le premier s'efface. Toutefois, le type segmentaire ne disparaît pas complètement. Formes de plus en plus effacées qu'il prend
- III. Analogie entre ce développement des types sociaux et celui des types organiques dans le règne animal
- IV. La loi précédente ne doit pas être confondue avec la théorie de M. Spencer sur les sociétés militaires et les sociétés industrielles. L'absorption originelle de l'individu dans la société ne vient pas d'une trop forte centralisation militaire, mais plutôt de l'absence de toute centralisation. L'organisation centraliste, commencement d'individuation. Conséquences de ce qui précède ; 1° règle de méthode ; 2° l'égoïsme n'est pas le point de départ de l'humanité.

CHAPITRE VII : SOLIDARITÉ ORGANIQUE ET SOLIDARITÉ CONTRACTUELLE

- I. Distinction de la solidarité organique et de la solidarité industrielle de M. Spencer. Celle-ci serait exclusivement contractuelle ; elle serait libre de toute réglementation. Caractère instable d'une telle solidarité. Insuffisance des preuves par illustration données par M. Spencer. Ce qui manifeste l'étendue de l'action sociale, c'est l'étendue de l'appareil juridique ; or, elle devient toujours plus grande
- II. Il est vrai que les relations contractuelles se développent mais les relations non contractuelles se développent en même temps. Vérification de ce fait à propos des fonctions sociales diffuses: 1° le droit domestique devient plus étendu et plus complexe; or, en principe, il n'est pas contractuel. De plus, la place restreinte qu'y a le contrat privé devient toujours plus petite: mariage, adoption, abdication des droits et des devoirs de famille ; 2° plus le contrat prend de place, plus il est réglementé. Cette réglementation implique une action sociale positive. Nécessité de cette réglementation. Discussion des analogies biologiques sur lesquelles s'appuie M. Spencer.

- III. Vérification du même fait à propos des fonctions cérébro-spinales de l'organisme social (fonctions administratives et gouvernementales). Le droit administratif et constitutionnel, qui n'a rien de contractuel, se développe de plus en plus. Discussion des faits sur lesquels M. Spencer appuie l'opinion contraire. Nécessité de ce développement par suite de l'effacement du type segmentaire et des progrès du type organisé. Les analogies biologiques contredisent la théorie de M. Spencer
- IV. Conclusions du premier livre: la vie morale et sociale dérive d'une double source ; variations inverses de ces deux courants

LIVRE II : LES CAUSES ET LES CONDITIONS

CHAPITRE I : LES PROGRÈS DE LA DIVISION DU TRAVAIL ET CEUX DU BONHEUR

D'après les économistes, la division du travail a pour cause le besoin d'accroître notre bonheur. Cela suppose qu'en fait nous devenons plus heureux. Rien n'est moins certain

- I. A chaque moment de l'histoire, le bonheur que nous sommes capables de goûter est limité. Si la division du travail n'avait pas d'autres causes, elle se serait donc vite arrêtée, une fois atteinte la limite du bonheur. Cette limite recule, il est vrai, à mesure que l'homme se transforme. Mais ces transformations, à supposer qu'elles nous rendent plus heureux, ne se sont pas produites en vue de ce résultat ; car, pendant longtemps, elles sont douloureuses et sans compensation
- II. Ont-elles d'ailleurs ce résultat ? Le bonheur, c'est l'état de santé ; or, la santé ne s'accroît pas à mesure que les espèces s'élèvent. Comparaison du sauvage et du civilisé. Contentement du premier. Multiplication des suicides avec la civilisation ; ce qu'elle prouve. Conséquences importantes au point de vue de la méthode en sociologie
- III. Le progrès viendrait-il de l'ennui que causent les plaisirs devenus habituels ? Ne pas confondre la variété, qui est un élément essentiel du plaisir, avec la nouveauté, qui est secondaire. Caractère pathologique du besoin de nouveauté quand il est trop vif.

CHAPITRE II: LES CAUSES

- I. Les progrès de la division du travail ont pour causes : 1° L'effacement du type segmentaire, c'est-à-dire l'accroissement de la densité morale de la société, symbolisé par l'accroissement de la densité matérielle ; principales formes de cette dernière ; 2° l'accroissement du volume des sociétés, pourvu qu'il soit accompagné d'un accroissement de densité
- II. Théorie de M. Spencer, d'après laquelle l'accroissement de volume n'agirait qu'en multipliant les différences individuelles. Réfutation

- III. L'accroissement de volume et de densité détermine mécaniquement les progrès de la division du travail en renforçant l'intensité de la lutte pour la vie. Comment se forme le besoin de produits plus abondants et de meilleure qualité; c'est un résultat de la cause qui nécessite la spécialisation, non la cause de cette dernière.
- IV. La division du travail ne se produit donc qu'au sein des sociétés constituées. Erreur de ceux qui font de la division du travail et de la coopération le fait fondamental de la vie sociale. Application de cette proposition à la division internationale du travail. Cas de mutualisme.

CHAPITRE III: LES FACTEURS SECONDAIRES L'INDÉTERMINATION PROGRESSIVE DE LA CONSCIENCE COMMUNE ET SES CAUSES

La division du travail ne peut progresser que si la variabilité individuelle s'accroît, et celle-ci ne s'accroît que si la conscience commune régresse. La réalité de cette régression a été établie. Quelles en sont les causes ?

- I. Comme le milieu social s'étend, la conscience collective s'éloigne de plus en plus des choses concrètes et, par suite, devient plus abstraite. Faits à l'appui: transcendance de l'idée de Dieu ; caractère plus rationnel du droit, de la morale, de la civilisation en général. Cette indétermination laisse plus de place à la variabilité individuelle
- II. L'effacement du type segmentaire, en détachant l'individu de son milieu natal, le soustrait à l'action des anciens et diminue ainsi l'autorité de la tradition
- III. Par suite de l'effacement du type segmentaire, la société, enveloppant de moins près l'individu, peut moins bien contenir les tendances divergentes
- IV. Pourquoi l'organe social ne peut pas, à ce point de vue, jouer le rôle de segment

CHAPITRE IV : LES FACTEURS SECONDAIRES (suite) L'HÉRÉDITÉ

L'hérédité est un obstacle aux progrès de la division du travail, faits qui démontrent qu'elle devient un facteur moindre de la distribution des fonctions. D'où cela vient-il ?

- I. L'hérédité perd de son empire parce qu'il se constitue des modes d'activité de plus en plus importants qui ne sont pas héréditairement transmissibles. Preuves: 1° il ne se forme pas de races nouvelles; 2° l'hérédité ne transmet bien que les aptitudes générales et simples ; or, les activités deviennent plus complexes en devenant plus spéciales. Le legs héréditaire devient aussi un facteur moindre de notre développement, parce qu'il faut y ajouter davantage.

- II. Le legs héréditaire devient plus indéterminé. Preuves : 1° l'instinct régresse des espèces animales inférieures aux espèces plus élevées, de l'animal à l'homme. Il y a donc lieu de croire que la régression continue dans le règne humain. C'est ce que prouvent les progrès ininterrompus de l'intelligence, laquelle varie en raison inverse de l'instinct ; 2° non seulement il ne se forme pas de races nouvelles, mais les races anciennes s'effacent ; 3° recherches de M. Galton. Ce qui se transmet régulièrement, c'est le type moyen. Or, le type moyen devient toujours plus indéterminé par suite du développement des différences individuelles

CHAPITRE V : CONSÉQUENCES DE CE QUI PRÉCÈDE

- I. Caractère plus souple de la division du travail social comparée à la division du travail physiologique. La cause en est que la fonction devient plus indépendante de l'organe. Dans quel sens cette indépendance est une marque de supériorité
- II. La théorie mécaniste de la division du travail implique que la civilisation est le produit de causes nécessaires, non un but qui par soi-même attire l'activité. Mais, tout en étant un effet, elle devient une fin, un idéal. De quelle manière. Il n'y a même pas de raison de supposer que cet idéal prenne jamais une forme immuable, que le progrès ait un terme. Discussion de la théorie contraire de M. Spencer
- III. L'accroissement du volume et de la densité, en changeant les sociétés, change aussi les individus. L'homme est plus affranchi de l'organisme, par suite, la vie psychique se développe. Sous l'influence des mêmes causes, la personnalité individuelle se dégage de la personnalité collective. Puisque ces transformations dépendent de causes sociales, la psycho-physiologie ne peut expliquer que les formes inférieures de notre vie psychique. C'est la société qui explique l'individu en grande partie. Importance de cette proposition au point de vue de la méthode

LIVRE III : LES FORMES ANORMALES

CHAPITRE I : LA DIVISION DU TRAVAIL ANOMIQUE

Formes anormales où la division du travail ne produit pas la solidarité.
Nécessité de les étudier

- I. Cas anormaux dans la vie économique ; crises industrielles plus fréquentes à mesure que le travail se divise ; antagonisme du travail et du capital. De même, l'unité de la science se perd à mesure que le travail scientifique se spécialise
- II. Théorie d'après laquelle ces effets seraient inhérents à la division du travail. D'après Comte, le remède consiste dans un grand développement de l'organe gouvernemental et dans l'institution d'une philosophie des sciences. Impuissance de l'organe gouvernemental à régler les détails de la vie économique de la philosophie des sciences à assurer l'unité de la science

- III. Si, dans tous les cas, les fonctions ne concourent pas, c'est que leurs rapports ne sont pas réglés ; la division du travail est anormique. Nécessité d'une réglementation. Comment, normalement, elle dérive de la division du travail. Qu'elle fait défaut dans les exemples cités.

Cette anomie vient de ce que les organes solidaires ne sont pas en contact suffisant ou suffisamment prolongé. Ce contact est l'état normal.

La division du travail, quand elle est normale, n'enferme donc pas l'individu dans une tâche, en l'empêchant de rien voir au-delà.

CHAPITRE II : [LA DIVISION DU TRAVAIL CONTRAINTE](#)

- I. La guerre des classes. Elle vient de ce que l'individu n'est pas en harmonie avec sa fonction, parce que celle-ci lui est imposée par contrainte. Ce qui constitue la contrainte : c'est toute espèce d'inégalité dans les conditions extérieures de la lutte. Il est vrai qu'il n'y a pas de sociétés où ces inégalités ne se rencontrent. Mais elles diminuent de plus en plus. La substitution de la solidarité organique à la solidarité mécanique rend cette diminution nécessaire.
- II. Autre raison qui rend nécessaire ce progrès dans la voie de l'égalité. La solidarité contractuelle devient un facteur de plus en plus important du consensus social. Or, le contrat ne lie vraiment que si les valeurs échangées sont réellement équivalentes, et, pour qu'il en soit ainsi, il faut que les échangistes soient placés dans des conditions extérieures égales. Raisons qui rendent ces injustices plus intolérables à mesure que la solidarité organique devient prépondérante. En fait, le droit contractuel et la morale contractuelle deviennent toujours plus exigeants à ce point de vue.

La vraie liberté individuelle ne consiste donc pas dans la suppression de toute réglementation, mais est le produit d'une réglementation ; car cette égalité n'est pas dans la nature. Cette oeuvre de justice est la tâche qui s'impose aux sociétés supérieures ; elles ne peuvent se maintenir qu'à cette condition

CHAPITRE III: [AUTRE FORME ANORMALE](#)

Cas où la division du travail ne produit pas la solidarité parce que l'activité fonctionnelle de chaque travailleur est insuffisante. Comment la solidarité organique s'accroît avec l'activité fonctionnelle dans les organismes - dans la société. Qu'en fait l'activité fonctionnelle s'accroît en même temps que la division du travail, si elle est normale. Raison secondaire qui fait que celle-ci produit la solidarité

[CONCLUSION](#)

- I. Solution du problème pratique posé au début. La règle qui nous commande de réaliser les traits du type collectif a pour fonction d'assurer la cohésion sociale ; d'autre part, elle est morale et ne peut s'acquitter de sa fonction que parce qu'elle a

un caractère moral. Or, la règle qui nous commande de nous spécialiser a la même fonction ; elle a donc également une valeur morale.

Autre manière de démontrer cette proposition. Conjecture sur le caractère essentiel de la moralité, induite des classifications précédentes. La morale, c'est l'ensemble des conditions de la solidarité sociale. Que la division du travail présente ce critère

- II. Que la division du travail ne diminue pas la personnalité individuelle : 10 Pourquoi serait-il dans la logique de notre nature de se développer en surface plutôt qu'en profondeur ? 20 Bien plus, la personnalité individuelle ne progresse que sous l'influence des causes qui déterminent la division du travail.

L'idéal de la fraternité humaine ne peut se réaliser que si la division du travail progresse en même temps. Elle est donc liée à toute notre vie morale

- III. Mais la division du travail ne donne naissance à la solidarité que si elle produit en même temps un droit et une morale. Erreur des économistes à ce sujet. Caractère de cette morale : plus humaine, moins transcendante. Plus de justice. Considérations sur la crise actuelle de la morale

LIVRE II

LES CAUSES ET LES CONDITIONS

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre I

Les progrès de la division du travail et ceux du bonheur

[Retour à la table des matières](#)

A quelles causes sont dus les progrès de la division du travail ?

Sans doute, il ne saurait être question de trouver une formule unique qui rende compte de toutes les modalités possibles de la division du travail. Une telle formule n'existe pas. Chaque cas particulier dépend de causes particulières qui ne peuvent être déterminées que par un examen spécial. Le problème que nous nous posons est moins vaste. Si l'on fait abstraction des formes variées que prend la division du travail suivant les conditions de temps et de lieu, il reste ce fait général qu'elle se développe régulièrement à mesure qu'on avance dans l'histoire. Ce fait dépend certainement de causes également constantes que nous allons rechercher.

Cette cause ne saurait consister dans une représentation anticipée des effets que produit la division du travail en contribuant à maintenir l'équilibre des sociétés. C'est un contrecoup trop lointain pour qu'il puisse être compris de tout le monde ; la plupart des esprits n'en ont aucune conscience. En tout cas, il ne pouvait commencer à devenir sensible que quand la division du travail était déjà très avancée.

D'après la théorie la plus répandue, elle n'aurait d'autre origine que le désir qu'a l'homme d'accroître sans cesse son bonheur. On sait, en effet, que plus le travail se divise, plus le rendement en est élevé. Les ressources qu'il met à notre disposition sont plus abondantes ; elles sont aussi de meilleure qualité. La science se fait mieux et plus vite ; les oeuvres d'art sont plus nombreuses et plus raffinées ; l'industrie produit plus et les produits en sont plus parfaits. Or, l'homme a besoin de toutes ces choses ; il semble donc qu'il doive être d'autant plus heureux qu'il en possède davantage, et, par conséquent, qu'il soit naturellement incité à les rechercher.

Cela posé, on explique aisément la régularité avec laquelle progresse la division du travail ; il suffit, dit-on, qu'un concours de circonstances, qu'il est facile d'imaginer, ait averti les hommes de quelques-uns de ces avantages, pour qu'ils aient cherché à l'étendre toujours plus loin, afin d'en tirer tout le profit possible. Elle progresserait donc sous l'influence de causes exclusivement individuelles et psychologiques. Pour en faire la théorie, il ne serait pas nécessaire d'observer les sociétés et leur structure : l'instinct le plus simple et le plus fondamental du cœur humain suffirait à en rendre compte. C'est le besoin du bonheur qui pousserait l'individu à se spécialiser de plus en plus. Sans doute, comme toute spécialisation suppose la présence simultanée de plusieurs individus et leur concours, elle n'est pas possible sans une société. Mais, au lieu d'en être la cause déterminante, la société serait seulement le moyen par lequel elle se réalise, la matière nécessaire à l'organisation du travail divisé. Elle serait même un effet du phénomène plutôt que sa cause. Ne répêtet-on pas sans cesse que c'est le besoin de la coopération qui a donné naissance aux sociétés ? Celles-ci se seraient donc formées pour que le travail pût se diviser, bien loin qu'il se fût divisé pour des raisons sociales ?

Cette explication est classique en économie politique. Elle paraît d'ailleurs si simple et si évidente qu'elle est admise inconsciemment par une foule de penseurs dont elle altère les conceptions. C'est pourquoi il est nécessaire de l'examiner, tout d'abord.

I

Rien n'est moins démontré que le prétendu axiome sur lequel elle repose.

On ne peut assigner aucune borne rationnelle à la puissance productive du travail. Sans doute, elle dépend de l'état de la technique, des capitaux, etc. Mais ces obstacles ne sont jamais que provisoires, comme le prouve l'expérience, et chaque génération recule la limite à laquelle s'était arrêtée la génération précédente. Quand même elle devrait parvenir un jour à un maximum qu'elle ne pourrait plus dépasser, - ce qui est une conjecture toute gratuite, - du moins, il est certain que, dès à présent, elle a

derrière elle un champ de développement immense. Si donc, comme on le suppose, le bonheur s'accroissait régulièrement avec elle, il faudrait aussi qu'il pût s'accroître indéfiniment ou que, tout au moins, les accroissements dont il est susceptible fussent proportionnés aux précédents. S'il augmentait à mesure que les excitants agréables deviennent plus nombreux et plus intenses, il serait tout naturel que l'homme cherchât à produire davantage pour jouir encore davantage. Mais, en réalité, notre puissance de bonheur est très restreinte.

En effet, c'est une vérité généralement reconnue aujourd'hui que le plaisir n'accompagne ni les états de conscience qui sont trop intenses, ni ceux qui sont trop faibles. Il y a douleur quand l'activité fonctionnelle est insuffisante ; mais une activité excessive produit les mêmes effets ¹. Certains physiologistes croient même que la douleur est liée à une vibration nerveuse trop intense ². Le plaisir est donc situé entre ces deux extrêmes. Cette proposition est, d'ailleurs, un corollaire de la loi de Weber et de Fechner. Si la formule mathématique que ces expérimentateurs en ont donnée est d'une exactitude contestable, il est un point, du moins, qu'ils ont mis hors de doute, c'est que les variations d'intensité par lesquelles peut passer une sensation sont comprises entre deux limites. Si l'excitant est trop faible, il n'est pas senti ; mais s'il dépasse un certain degré, les accroissements qu'il reçoit produisent de moins en moins d'effet, jusqu'à ce qu'ils cessent complètement d'être perçus. Or, cette loi est vraie également de cette qualité de la sensation qu'on appelle le plaisir. Elle a même été formulée pour le plaisir et pour la douleur longtemps avant qu'elle ne le fût pour les autres éléments de la sensation : Bernoulli l'appliqua tout de suite aux sentiments les plus complexes, et Laplace, l'interprétant dans le même sens, lui donna la forme d'une relation entre la fortune physique et la fortune morale ³. Le champ des variations que peut parcourir l'intensité d'un même plaisir est donc limité.

Il y a plus. Si les états de conscience dont l'intensité est modérée sont généralement agréables, ils ne présentent pas tous des conditions également favorables à la production du plaisir. Aux environs de la limite inférieure, les changements par lesquels passe l'activité agréable sont trop petits en valeur absolue pour déterminer des sentiments de plaisir d'une grande énergie. Inversement, quand elle est rapprochée du point d'indifférence, c'est-à-dire de son maximum, les grandeurs dont elle s'accroît ont une valeur relative trop faible. Un homme qui a un très petit capital ne peut pas l'augmenter facilement dans des proportions qui suffisent à changer sensiblement sa condition. Voilà pourquoi les premières économies apportent avec elles si peu de joie : c'est qu'elles sont trop petites pour améliorer la situation. Les avantages insignifiants qu'elles procurent ne compensent pas les privations qu'elles ont coûtées. De même, un homme dont la fortune est excessive ne trouve plus de plaisir qu'à des bénéfices exceptionnels, car il en mesure l'importance à ce qu'il possède déjà. Il en est tout

¹ SPENCER, *Psychologie*, 1, 283. - WUNDT, *Psychologie physiologique*, I, chap. X, § 1.

² RICHET. Voir son article « Douleur » dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

³ LAPLACE, *Théorie analytique des probabilités*, Paris, 1847, pp. 187, 432. - FECHNER, *Psychophysik*, 1, 236.

autrement des fortunes moyennes. Ici, et la grandeur absolue et la grandeur relative des variations sont dans les meilleures conditions pour que le plaisir se produise, car elles sont facilement assez importantes, et pourtant il n'est pas nécessaire qu'elles soient extraordinaires pour être estimées à leur prix. Le point de repère qui sert à mesurer leur valeur n'est pas encore assez élevé pour qu'il en résulte une forte dépréciation. L'intensité d'un excitant agréable ne peut donc s'accroître *utilement* qu'entre des limites encore plus rapprochées que nous ne disions tout d'abord, car il ne produit tout son effet que dans l'intervalle qui correspond à la partie moyenne de l'activité agréable. En deçà et au-delà, le plaisir existe encore, mais il n'est pas en rapport avec la cause qui le produit, tandis que, dans cette zone tempérée, les moindres oscillations sont goûtées et appréciées. Rien n'est perdu de l'énergie de l'excitation qui se convertit toute en plaisir ⁴.

Ce que nous venons de dire de l'intensité de chaque irritant pourrait se répéter de leur nombre. Ils cessent d'être agréables quand ils sont trop ou trop peu nombreux, comme quand ils dépassent ou n'atteignent pas un certain degré de vivacité. Ce n'est pas sans raison que l'expérience humaine voit dans *l'aurea mediocritas* la condition du bonheur.

Si donc la division du travail n'avait réellement progressé que pour accroître notre bonheur, il y a longtemps qu'elle serait arrivée à sa limite extrême, ainsi que la civilisation qui en résulte, et que l'une et l'autre se seraient arrêtées. Car, pour mettre l'homme en état de mener cette existence modeste qui est la plus favorable au plaisir, il n'était pas nécessaire d'accumuler indéfiniment des excitants de toute sorte. Un développement modéré eût suffi pour assurer aux individus toute la somme de jouissances dont ils sont capables. L'humanité serait rapidement parvenue à un état stationnaire d'où elle ne serait plus sortie. C'est ce qui est arrivé aux animaux : la plupart ne changent plus depuis des siècles, parce qu'ils sont arrivés à cet état d'équilibre.

D'autres considérations conduisent à la même conclusion. On ne peut pas dire d'une manière absolue que tout état agréable est utile, que le plaisir et l'utilité varient toujours dans le même sens et le même rapport. Cependant, un organisme qui, en principe, se plairait à des choses qui lui nuisent, ne pourrait évidemment pas se maintenir. On peut donc accepter comme une vérité très générale que le plaisir n'est pas lié aux états nuisibles, c'est-à-dire qu'en gros le bonheur coïncide avec l'état de santé. Seuls, les êtres atteints de quelque perversion physiologique ou psychologique trouvent de la jouissance dans des états maladifs. Or, la santé consiste dans une activité moyenne. Elle implique en effet un développement harmonique de toutes les

⁴ Cf. WUNDT, *loc. cit.*

fonctions, et les fonctions ne peuvent se développer harmoniquement qu'à condition de se modérer les unes les autres, c'est-à-dire de se contenir mutuellement en deçà de certaines limites, au-delà desquelles la maladie commence et le plaisir cesse. Quant à un accroissement simultané de toutes les facultés, il n'est possible pour un être donné que dans une mesure très restreinte qui est marquée par l'état congénital de l'individu.

On comprend de cette manière ce qui limite le bonheur humain : c'est la constitution même de l'homme, pris à chaque moment de l'histoire. Étant donné son tempérament, le degré de développement physique et moral auquel il est parvenu, il y a un maximum de bonheur comme un maximum d'activité qu'il ne peut pas dépasser. La proposition n'est guère contestée, tant qu'il ne s'agit que de l'organisme : tout le monde reconnaît que les besoins du corps sont limités et que, par suite, le Plaisir physique ne peut pas s'accroître indéfiniment. Mais on a dit que les fonctions spirituelles faisaient exception. « Point de douleur pour châtier et réprimer... les élans les plus énergiques du dévouement et de la charité, la recherche passionnée et enthousiaste du vrai et du beau. On satisfait sa faim avec une quantité déterminée de nourriture ; on ne satisfait pas sa raison avec une quantité déterminée de savoir ⁵. »

C'est oublier que la conscience, comme l'organisme, est un système de fonctions qui se font équilibre et que, de plus, elle est liée à un substrat organique de l'état duquel elle dépend. On dit que, s'il y a un degré de clarté que les yeux ne peuvent pas supporter, il n'y a jamais trop de clarté pour la raison. Cependant, trop de science ne peut être acquise que par un développement exagéré des centres nerveux supérieurs, qui lui-même ne peut se produire sans être accompagné de troubles douloureux. Il y a donc une limite maxima qui ne peut être dépassée impunément, et comme elle varie avec le cerveau moyen, elle était particulièrement basse au début de l'humanité ; par conséquent, elle eût été vite atteinte. De plus, l'entendement n'est qu'une de nos facultés. Elle ne peut donc s'accroître au-delà d'un certain point qu'au détriment des facultés pratiques, en ébranlant les sentiments, les croyances, les habitudes dont nous vivons, et une telle rupture d'équilibre ne peut aller sans malaise. Les sectateurs de la religion la plus grossière trouvent dans la cosmogonie et la philosophie rudimentaires qui leur sont enseignées un plaisir que nous leur enlèverions sans compensation possible, si nous parvenions à les pénétrer brusquement de nos doctrines scientifiques, quelque incontestable qu'en soit la supériorité. A chaque moment de l'histoire et dans la conscience de chaque individu, il y a pour les idées claires, les opinions réfléchies, en un mot pour la science, une place déterminée au-delà de laquelle elle ne peut pas s'étendre normalement.

Il en est de même de la moralité. Chaque peuple a sa morale qui est déterminée par les conditions dans lesquelles il vit. On ne peut donc lui en inculquer une autre, si élevée qu'elle soit, sans le désorganiser, et de tels troubles ne peuvent pas ne pas être douloureusement ressentis par les particuliers. Mais la morale de chaque société, prise

⁵ RABIER, *Leçons de philosophie*, I, 479.

en elle-même, ne comporte-t-elle pas un développement indéfini des vertus qu'elle recommande ? Nullement. Agir moralement, c'est faire son devoir, et tout devoir est fini. Il est limité par les autres devoirs ; on ne peut se donner trop complètement à autrui sans s'abandonner soi-même ; on ne peut développer à l'excès sa personnalité sans tomber dans l'égoïsme. D'autre part, l'ensemble de nos devoirs est lui-même limité par les autres exigences de notre nature. S'il est nécessaire que certaines formes de la conduite soient soumises à cette réglementation impérative qui est caractéristique de la moralité, il en est d'autres, au contraire, qui y sont naturellement réfractaires et qui pourtant sont essentielles. La morale ne peut régenter outre mesure les fonctions industrielles, commerciales, etc., sans les paralyser, et cependant elles sont vitales ; ainsi, considérer la richesse comme immorale n'est pas une erreur moins funeste que de voir dans la richesse le bien par excellence. Il peut donc y avoir des excès de morale, dont la morale, d'ailleurs, est la première à souffrir ; car, comme elle a pour objet immédiat de régler notre vie temporelle, elle ne peut nous en détourner sans tarir elle-même la matière à laquelle elle s'applique.

Il est vrai que l'activité esthétique-morale, parce qu'elle n'est pas réglée, paraît affranchie de tout frein et de toute limitation. Mais, en réalité, elle est étroitement circonscrite par l'activité proprement morale ; car elle ne peut dépasser une certaine mesure qu'au détriment de la moralité. Si nous dépensons trop de nos forces pour le superflu, il n'en reste plus assez pour le nécessaire. Quand on fait trop grande la place de l'imagination en morale, les tâches obligatoires sont nécessairement négligées. Toute discipline même paraît intolérable quand on a trop pris l'habitude d'agir sans autres règles que celles qu'on se fait à soi-même. Trop d'idéalisme et d'élévation morale font souvent que l'homme n'a plus de goût à remplir ses devoirs quotidiens.

On en peut dire autant de toute activité esthétique d'une manière générale ; elle n'est saine que si elle est modérée. Le besoin de jouer, d'agir sans but et pour le plaisir d'agir, ne peut être développé au-delà d'un certain point sans qu'on se déprenne de la vie sérieuse. Une trop grande sensibilité artistique est un phénomène maladif qui ne peut pas se généraliser sans danger pour la société. La limite au-delà de laquelle l'excès commence est d'ailleurs variable, suivant les peuples ou les milieux sociaux ; elle commence d'autant plus tôt que la société est moins avancée ou le milieu moins cultivé. Le laboureur, s'il est en harmonie avec ses conditions d'existence, est et doit être fermé à des plaisirs esthétiques qui sont normaux chez le lettré, et il en est de même du sauvage par rapport au civilisé.

S'il en est ainsi du luxe de l'esprit, à plus forte raison en est-il de même du luxe matériel. Il y a donc une intensité normale de tous nos besoins, intellectuels, moraux, aussi bien que physiques, qui ne peut être outrepassée. A chaque moment de l'histoire, notre soif de science, d'art, de bien-être est définie comme nos appétits, et tout ce qui va au-delà de cette mesure nous laisse indifférents ou nous fait souffrir. Voilà ce qu'on oublie trop quand on compare le bonheur de nos pères avec le nôtre. On raisonne comme si tous nos plaisirs avaient pu être les leurs ; alors, en songeant à tous ces raffinements de la civilisation dont nous jouissons et qu'ils ne connaissaient

pas, on se sent enclin à plaindre leur sort. On oublie qu'ils n'étaient pas aptes à les goûter. Si donc ils se sont tant tourmentés pour accroître la puissance productive du travail, ce n'était pas pour conquérir des biens qui étaient pour eux sans valeur. Pour les apprécier, il leur eût fallu d'abord contracter des goûts et des habitudes qu'ils n'avaient pas, c'est-à-dire changer leur nature.

C'est en effet ce qu'ils ont fait, comme le montre l'histoire des transformations par lesquelles a passé l'humanité. Pour que le besoin d'un plus grand bonheur pût rendre compte du développement de la division du travail, il faudrait donc qu'il fût aussi la cause des changements qui se sont progressivement accomplis dans la nature humaine, que les hommes se fussent transformés afin de devenir plus heureux.

Mais, à supposer même que ces transformations aient eu finalement un tel résultat, il est impossible qu'elles se soient produites dans ce but, et, par conséquent, elles dépendent d'une autre cause.

En effet, un changement d'existence, qu'il soit brusque ou préparé, constitue toujours une crise douloureuse, car il fait violence à des instincts acquis qui résistent. Tout le passé nous retient en arrière, alors même que les plus belles perspectives nous attirent en avant. C'est une opération toujours laborieuse que de déraciner des habitudes que le temps a fixées et organisées en nous. Il est possible que la vie sédentaire offre plus de chances de bonheur que la vie nomade ; mais quand, depuis des siècles, on n'en a pas mené d'autre que cette dernière, on ne s'en défait pas aisément. Aussi, pour peu que de telles transformations soient profondes, une vie individuelle ne suffit pas à les accomplir. Ce n'est pas assez d'une génération pour défaire l'œuvre des générations, pour mettre un homme nouveau à la place de l'ancien. Dans l'état actuel de nos sociétés, le travail n'est pas seulement utile, il est nécessaire ; tout le monde le sent bien, et voilà longtemps déjà que cette nécessité est ressentie. Cependant, ils sont encore relativement rares ceux qui trouvent leur plaisir dans un travail régulier et persistant. Pour la plupart des hommes, c'est encore une servitude insupportable ; l'oisiveté des temps primitifs n'a pas perdu pour eux ses anciens attraits. Ces métamorphoses coûtent donc beaucoup pendant très longtemps sans rien rapporter. Les générations qui les inaugurent n'en recueillent pas les fruits, s'il y en a, parce qu'ils viennent trop tardivement. Elles n'en ont que la peine. Par conséquent, ce n'est pas l'attente d'un plus grand bonheur qui les entraîne dans de telles entreprises.

Mais, en fait, est-il vrai que le bonheur de l'individu s'accroisse à mesure que l'homme progresse ? Rien n'est plus douteux.

II

Assurément, il y a bien des plaisirs auxquels nous sommes ouverts aujourd'hui et que des natures plus simples ne connaissent pas. Mais, en revanche, nous sommes exposés à bien des souffrances qui leur sont épargnées, et il n'est pas sûr du tout que la balance se solde à notre profit. La pensée est, sans doute, une source de joies, et qui peuvent être très vives ; mais en même temps, que de joies elle trouble ! Pour un problème résolu, que de questions soulevées qui restent sans réponse ! Pour un doute éclairci, que de mystères aperçus qui nous déconcertent ! De même, si le sauvage ne connaît pas les plaisirs que procure une vie très active, en retour, il est inaccessible à l'ennui, ce tourment des esprits cultivés ; il laisse couler doucement sa vie sans éprouver perpétuellement le besoin d'en remplir les trop courts instants de faits nombreux et pressés. N'oublions pas, d'ailleurs, que le travail n'est encore pour la plupart des hommes qu'une peine et qu'un fardeau.

On objectera que, chez les peuples civilisés, la vie est plus variée, et que la variété est nécessaire au plaisir. Mais, en même temps qu'une mobilité plus grande, la civilisation apporte avec elle plus d'uniformité ; car c'est elle qui a imposé à l'homme le travail monotone et continu. Le sauvage va d'une occupation à l'autre, suivant les circonstances et les besoins qui le poussent ; l'homme civilisé se donne tout entier à une tâche, toujours la même, et qui offre d'autant moins de variété qu'elle est plus restreinte. L'organisation implique nécessairement une absolue régularité dans les habitudes, car un changement ne peut pas avoir lieu dans la manière dont fonctionne un organe sans que, par contrecoup, tout l'organisme en soit affecté. Par ce côté, notre vie offre à l'imprévu une moindre part, en même temps que, par son instabilité plus grande, elle enlève à la jouissance une partie de la sécurité dont elle a besoin.

Il est vrai que notre système nerveux, devenu plus délicat, est accessible à de faibles excitations qui ne touchaient pas celui de nos pères, parce qu'il était trop grossier. Mais aussi, bien des irritants qui étaient agréables sont devenus trop forts pour nous, et, par conséquent, douloureux. Si nous sommes sensibles à plus de plaisirs, nous le sommes aussi à plus de douleurs. D'autre part, s'il est vrai que, toutes choses égales, la souffrance produit dans l'organisme un retentissement plus profond que la joie ⁶, qu'un excitant désagréable nous affecte plus douloureusement qu'un excitant agréable de même intensité ne nous cause de plaisir, cette plus grande sensibilité pourrait bien être plus contraire que favorable au bonheur. En fait, les systèmes nerveux très affinés vivent dans la douleur et finissent même par s'y attacher. N'est-il pas très remarquable que le culte fondamental des religions les plus civilisées soit celui de la souffrance humaine ? Sans doute, pour que la vie puisse se maintenir, il faut, aujourd'hui comme autrefois, que dans la moyenne des cas, les plaisirs l'emportent sur les douleurs. Mais il n'est pas certain que cet excédent soit devenu plus considérable.

Enfin et surtout, il n'est pas prouvé que cet excédent donne jamais la mesure du bonheur. Sans doute, en ces questions obscures et encore mal étudiées, on ne peut

⁶ Voir HARTMANN, *Philosophie de l'inconscient*, II.

rien affirmer avec certitude ; cependant, il paraît bien que le bonheur est autre chose qu'une somme de plaisirs. C'est un état général et constant qui accompagne le jeu régulier de toutes nos fonctions organiques et psychiques. Ainsi, les activités continues, comme celles de la respiration et de la circulation, ne procurent pas de jouissances positives ; pourtant, c'est d'elles surtout que dépendent notre bonne humeur et notre entrain. Tout plaisir est une sorte de crise ; il naît, dure un moment et meurt ; la vie, au contraire, est continue. Ce qui en fait le charme fondamental doit être continu comme elle. Le plaisir est local ; c'est une affection limitée à un point de l'organisme ou de la conscience ; la vie ne réside ni ici ni là, mais elle est partout. Notre attachement pour elle doit donc tenir à quelque cause également générale. En un mot, ce qu'exprime le bonheur, c'est, non l'état momentané de telle fonction particulière, mais la santé de la vie physique et morale dans son ensemble. Comme le plaisir accompagne l'exercice normal des fonctions intermittentes, il est bien un élément du bonheur, et d'autant plus important que ces fonctions ont plus de place dans la vie. Mais il n'est pas le bonheur ; il n'en peut même faire varier le niveau que dans des proportions restreintes. Car il tient à des causes éphémères ; le bonheur, à des dispositions permanentes. Pour que des accidents locaux puissent affecter profondément cette base fondamentale de notre sensibilité, il faut qu'ils se répètent avec une fréquence et une suite exceptionnelles. Le plus souvent, au contraire, c'est le plaisir qui dépend du bonheur : suivant que nous sommes heureux ou malheureux, tout nous rit ou nous attriste. On a eu bien raison de dire que nous portons notre bonheur avec nous-mêmes.

Mais, s'il en est ainsi, il n'y a plus à se demander si le bonheur s'accroît avec la civilisation. Il est l'indice de l'état de santé. Or, la santé d'une espèce n'est pas plus complète parce que cette espèce est d'un type supérieur. Un mammifère sain ne se porte pas mieux qu'un protozoaire également sain. Il en doit donc être de même du bonheur. Il ne devient pas plus grand parce que l'activité devient plus riche, mais il est le même partout où elle est saine. L'être le plus simple et l'être le plus complexe goûtent un même bonheur, s'ils réalisent également leur nature. Le sauvage normal peut être tout aussi heureux que le civilisé normal.

Aussi les sauvages sont-ils tout aussi contents de leur sort que nous pouvons l'être du nôtre. Ce parfait contentement est même un des traits distinctifs de leur caractère. Ils ne désirent rien de plus que ce qu'ils ont et n'ont aucune envie de changer de condition. « L'habitant du Nord, dit Waitz, ne recherche pas le Sud pour améliorer sa position, et l'habitant d'un pays chaud et malsain D'aspire pas davantage à le quitter pour un climat plus favorable. Malgré les nombreuses maladies et les maux de toute sorte auxquels est exposé l'habitant de Darfour, il aime sa patrie, et non seulement il ne peut pas émigrer, mais il lui tarde de rentrer s'il se trouve à l'étranger... En règle générale, quelle que soit la misère matérielle dans laquelle vit un peuple, il ne laisse pas de tenir son pays pour le meilleur du monde, son genre de vie pour le plus fécond en plaisirs qu'il y ait, et il se regarde lui-même comme le premier de tous les peuples.

Cette conviction paraît régner généralement chez les peuples nègres ⁷. Aussi, dans les pays qui, comme tant de contrées de l'Amérique, ont été exploités par les Européens, les indigènes croient fermement que les Blancs n'ont quitté leur patrie que pour venir chercher le bonheur en Amérique. On cite bien l'exemple de quelques jeunes sauvages qu'une inquiétude malade poussa hors de chez eux à la recherche du bonheur ; mais ce sont des exceptions très rares. »

Il est vrai que des observateurs nous ont parfois dépeint la vie des sociétés inférieures sous un tout autre aspect. Mais c'est qu'ils ont pris leurs propres impressions pour celles des indigènes. Or, une existence qui nous paraît intolérable peut être douce pour des hommes d'une autre constitution physique et morale. Par exemple, quand, dès l'enfance, on est habitué à exposer sa vie à chaque instant et, par conséquent, à ne la compter pour rien, qu'est-ce que la mort ? Pour nous apitoyer sur le sort des peuples primitifs, il ne suffit donc pas d'établir que l'hygiène y est mal observée, que la police y est mal faite. L'individu seul est compétent pour apprécier son bonheur ; il est heureux s'il se sent heureux. Or, « de l'habitant de la Terre de Feu jusqu'au Hottentot, l'homme, à l'état naturel, vit satisfait de lui-même et de son sort ⁸ ». Combien ce contentement est plus rare en Europe. Ces faits expliquent qu'un homme d'expérience ait pu dire Il y a des situations où l'homme qui pense se sent inférieur à celui que la nature seule a élevé, où il se demande si ses convictions les plus solides valent mieux que les préjugés étroits mais doux au cœur ⁹. »

Mais voici une preuve plus objective.

Le seul fait expérimental qui démontre que la vie est généralement bonne, c'est que la très grande généralité des hommes la préfère à la mort. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que, dans la moyenne des existences, le bonheur l'emporte sur le malheur. Si le rapport était renversé, on ne comprendrait ni d'où pourrait provenir l'attachement des hommes pour la vie, ni surtout comment il aurait pu se maintenir, froissé à chaque instant par les faits. Il est vrai que les pessimistes expliquent la persistance de ce phénomène par les illusions de l'espérance. Suivant eux, si, malgré les déceptions de l'expérience, nous tenons encore à la vie, c'est que nous espérons à tort que l'avenir rachètera le passé. Mais, en admettant même que l'espérance suffise à expliquer l'amour de la vie, elle ne s'explique pas elle-même. Elle n'est pas miraculeusement tombée du ciel dans nos cœurs ; mais elle a dû, comme tous les sentiments, se former sous l'action des faits. Si donc les hommes ont appris à espérer, si, sous le coup du malheur, ils ont pris l'habitude de tourner leurs regards vers l'avenir et d'en attendre des compensations à leurs souffrances actuelles, c'est qu'ils se sont aperçus que ces compensations étaient fréquentes, que l'organisme humain était à la fois trop souple et

⁷ WAITZ, *Anthropologie*, I, 346.

⁸ *Ibid.*, 347.

⁹ Cowper ROSE, *Four years in Southern Africa*, 1829, p. 173.

trop résistant pour être aisément abattu, que les moments où le malheur l'emportait étaient exceptionnels et que, généralement, la balance finissait par se rétablir. Par conséquent, quelle que soit la part de l'espérance dans la genèse de l'instinct de conservation, celui-ci est un témoignage probant de la bonté relative de la vie. Pour la même raison, là où il perd soit de son énergie, soit de sa généralité, on peut être certain que la vie elle-même perd de ses attraits, que le mal augmente, soit que les causes de souffrance se multiplient, soit que la force de résistance des individus diminue. Si donc nous possédions un fait objectif et mesurable qui traduise les variations d'intensité par lesquelles passe ce sentiment suivant les sociétés, nous pourrions du même coup mesurer celles du malheur moyen dans ces mêmes milieux. Ce fait, c'est le nombre des suicides. De même que la rareté primitive des morts volontaires est la meilleure preuve de la puissance et de l'universalité de cet instinct, le fait qu'ils s'accroissent démontre qu'il perd du terrain.

Or, le suicide n'apparaît guère qu'avec la civilisation. Du moins, le seul qu'on observe dans les sociétés inférieures à l'état chronique présente des caractères très particuliers qui en font un type spécial dont la valeur symptomatique n'est pas la même. C'est un acte non de désespoir, mais d'abnégation. Si chez les anciens Danois, chez les Celtes, chez les Thraces, le vieillard arrivé à un âge avancé met fin à ses jours, c'est qu'il est de son devoir de débarrasser ses compagnons d'une bouche inutile ; si la veuve de l'Inde ne survit pas à son mari, ni le Gaulois au chef de son clan, si le bouddhiste se fait écraser sous les roues du char qui porte son idole, c'est que des prescriptions morales ou religieuses l'y obligent. Dans tous ces cas, l'homme se tue, non parce qu'il juge la vie mauvaise, mais parce que l'idéal auquel il est attaché exige ce sacrifice. Ces morts volontaires ne sont donc pas plus des suicides, au sens vulgaire du mot, que la mort du soldat ou du médecin qui s'expose sciemment pour faire son devoir.

Au contraire, le vrai suicide, le suicide triste, est à l'état endémique chez les peuples civilisés. Il se distribue même géographiquement comme la civilisation. Sur les cartes du suicide, on voit que toute la région centrale de l'Europe est occupée par une vaste tache sombre qui est comprise entre le 47^e et le 57^e degré de latitude et entre le 20^e et le 40^e degré de longitude. Cet espace est le lieu de prédilection du suicide ; suivant l'expression de Morselli, c'est la zone suicidogène de l'Europe. C'est là aussi que se trouvent les pays où l'activité scientifique, artistique, économique est portée à son maximum : l'Allemagne et la France. Au contraire, l'Espagne, le Portugal, la Russie, les peuples slaves du Sud sont relativement indemnes. L'Italie, née d'hier, est encore quelque peu protégée, mais elle perd de son immunité à mesure qu'elle progresse. L'Angleterre seule fait exception ; encore sommes-nous mal renseignés sur le degré exact de son aptitude au suicide. A l'intérieur de chaque pays, on constate le même rapport. Partout le suicide sévit plus fortement sur les villes que sur les campagnes. La civilisation se concentre dans les grandes villes ; le suicide fait de même. On y a même vu parfois une sorte de maladie contagieuse qui aurait pour foyers d'irradiation les capitales et les villes importantes et qui, de là, se répandrait sur le reste du pays. Enfin, dans toute l'Europe, la Norvège exceptée, le chiffre des

suicides augmente régulièrement depuis un siècle ¹⁰. D'après un calcul, il aurait triplé de 1821 à 1880 ¹¹. La marche de la civilisation ne peut pas être mesurée avec la même précision, mais on sait assez combien elle a été rapide pendant ce temps.

On pourrait multiplier les preuves. Les classes de la population fournissent au suicide un contingent proportionné à leur degré de civilisation. Partout, ce sont les professions libérales qui sont le plus frappées et l'agriculture qui est le plus épargnée. Il en est de même des sexes. La femme est moins mêlée que l'homme au mouvement civilisateur ; elle y participe moins et en retire moins de profit ; elle rappelle davantage certains traits des natures primitives ¹² ; aussi se tue-t-elle environ quatre fois moins que l'homme.

Mais, objectera-t-on, si la marche ascensionnelle des suicides indique que le malheur progresse sur certains points, ne pourrait-il pas se faire qu'en même temps le bonheur augmentât sur d'autres ? Dans ce cas, cet accroissement de bénéfices suffirait peut-être à compenser les déficits subis ailleurs. C'est ainsi que, dans certaines sociétés, le nombre des pauvres augmente sans que la fortune publique diminue. Elle est seulement concentrée en un plus petit nombre de mains.

Mais cette hypothèse elle-même n'est guère plus favorable à notre civilisation. Car, à supposer que de telles compensations existassent, on n'en pourrait rien conclure sinon que le bonheur moyen est resté à peu près stationnaire ; ou bien, s'il avait augmenté, ce serait seulement de très petites quantités qui, étant sans rapport avec la grandeur de l'effort qu'a coûté le progrès, ne pourraient pas en rendre compte. Mais l'hypothèse même est sans fondement.

En effet, quand on dit d'une société qu'elle est plus ou moins heureuse qu'une autre, c'est du bonheur moyen qu'on entend parler, c'est-à-dire de celui dont jouit la moyenne des membres de cette société. Comme ils sont placés dans des conditions d'existence similaires, en tant qu'ils sont soumis à l'action d'un même milieu physique et social, il y a nécessairement une certaine manière d'être et, par conséquent, une certaine manière d'être heureux qui leur est commune. Si du bonheur des individus on retire tout ce qui est dû à des causes individuelles ou locales pour ne retenir que le produit des causes générales et communes, le résidu ainsi obtenu constitue précisément ce que nous appelons le bonheur moyen. C'est donc une grandeur abstraite, mais absolument une et qui ne peut pas varier dans deux sens contraires à la fois. Elle peut croître ou décroître, mais il est impossible qu'elle croisse et qu'elle décroisse simultanément. Elle a la même unité et la même réalité que le type moyen de la société, l'homme moyen de Quételet ; car elle représente le bonheur dont est censé jouir cet être idéal. Par conséquent, de même qu'il ne peut pas devenir au même

¹⁰ Voir les Tables de Morselli.

¹¹ OETTINGEN, *Moralstatistik*, Erlangen, 1882, p. 742.

¹² TARDE, *Criminalité comparée*, 48.

moment plus grand et plus petit, plus moral et plus immoral, il ne peut pas davantage devenir en même temps plus heureux et plus malheureux.

Or, les causes dont dépendent les progrès du suicide chez les peuples civilisés ont un caractère certain de généralité. En effet, il ne se produit pas sur des points isolés, dans certaines parties de la société à l'exclusion des autres : on l'observe partout. Selon les régions, la marche ascendante est plus rapide ou plus lente, mais elle est sans exception. L'agriculture est moins éprouvée que l'industrie, mais le contingent qu'elle fournit au suicide va toujours croissant. Nous sommes donc en présence d'un phénomène qui est lié non à telles ou telles circonstances locales et particulières, mais à un état général du milieu social. Cet état est diversement réfracté par les milieux spéciaux (provinces, professions, confessions religieuses, etc.) ; - c'est pourquoi son action ne se fait pas sentir partout avec la même intensité, - mais il ne change pas pour cela de nature.

C'est dire que le bonheur dont le développement du suicide atteste la régression est le bonheur moyen. Ce que prouve la marée montante des morts volontaires, ce n'est pas seulement qu'il y a un plus grand nombre d'individus trop malheureux pour supporter la vie, - ce qui ne préjugerait rien pour les autres qui sont pourtant la majorité, - mais c'est que le bonheur général de la société diminue. Par conséquent, puisque ce bonheur ne peut pas augmenter et diminuer en même temps, il est impossible qu'il augmente, de quelque manière que ce puisse être, quand les suicides se multiplient ; en d'autres termes, le déficit croissant dont ils révèlent l'existence n'est compensé par rien. Les causes dont ils dépendent n'épuisent qu'une partie de leur énergie sous forme de suicides ; l'influence qu'elles exercent est bien plus étendue. Là où elles ne déterminent pas l'homme à se tuer en supprimant totalement le bonheur, du moins elles réduisent dans des proportions variables l'excédent normal des plaisirs sur les douleurs. Sans doute, il peut arriver par des combinaisons de circonstances particulières que, dans certains cas, leur action soit neutralisée de manière à rendre possible même un accroissement de bonheur ; mais ces variations accidentelles et privées sont sans effet sur le *bonheur social*. Quel statisticien d'ailleurs hésiterait à voir dans les progrès de la mortalité générale au sein d'une société déterminée un symptôme certain de l'affaiblissement de la santé publique ?

Est-ce à dire qu'il faille imputer au progrès lui-même, et à la division du travail qui en est la condition, ces tristes résultats ? Cette conclusion décourageante ne découle pas nécessairement des faits qui précèdent. Il est, au contraire, très vraisemblable que ces deux ordres de faits sont simplement concomitants. Mais cette concomitance suffit à prouver que le progrès n'accroît pas beaucoup notre bonheur, puisque celui-ci décroît, et dans des proportions très graves, au moment même où la division du travail se développe avec une énergie et une rapidité que l'on n'avait jamais connues. S'il n'y a pas de raison d'admettre qu'elle ait effectivement diminué notre capacité de jouissance, il est plus impossible encore de croire qu'elle l'ait sensiblement augmentée.

En définitive, tout ce que nous venons de dire n'est qu'une application particulière de cette vérité générale que le plaisir est, comme la douleur, chose essentiellement relative. Il n'y a pas un bonheur absolu, objectivement déterminable, dont les hommes se rapprochent à mesure qu'ils progressent ; mais de même que, suivant le mot de Pascal, le bonheur de l'homme n'est pas celui de la femme, celui des sociétés inférieures ne saurait être le nôtre, et réciproquement. Cependant, l'un n'est pas plus grand que l'autre. Car on ne peut en mesurer l'intensité relative que par la force avec laquelle il nous attache à la vie en général, et à notre genre de vie en particulier. Or, les peuples les plus primitifs tiennent tout autant à l'existence et à leur existence que nous à la nôtre. Ils y renoncent même moins facilement ¹³. Il n'y a donc aucun rapport entre les variations du bonheur et les progrès de la division du travail.

Cette proposition est fort importante. Il en résulte en effet que, pour expliquer les transformations par lesquelles ont passé les sociétés, il ne faut pas chercher quelle influence elles exercent sur le bonheur des hommes, puisque ce n'est pas cette influence qui les a déterminées. La science sociale doit renoncer résolument à des comparaisons utilitaires dans lesquelles elle s'est trop souvent complue. D'ailleurs, de telles considérations sont nécessairement subjectives, car toutes les fois qu'on compare des plaisirs ou des intérêts, comme tout critère objectif fait défaut, on ne peut pas ne pas jeter dans la balance ses idées et ses préférences propres, et on donne pour une vérité scientifique ce qui n'est qu'un sentiment personnel. C'est un principe que Comte avait déjà très nettement formulé. « L'esprit essentiellement relatif, dit-il, dans lequel doivent être nécessairement conçues les notions quelconques de la politique positive, doit d'abord nous faire ici écarter comme aussi vaine qu'oïseuse la vague controverse métaphysique sur l'accroissement du bonheur de l'homme aux divers âges de la civilisation... Puisque le bonheur de chacun exige une suffisante harmonie entre l'ensemble du développement de ses différentes facultés et le système local des circonstances quelconques qui dominant sa vie, et puisque, d'une autre part, un tel équilibre tend toujours spontanément à un certain degré, il ne saurait y avoir lieu à comparer positivement ni par aucun sentiment direct, ni par aucune voie rationnelle, quant au bonheur individuel, des situations sociales dont l'entier rapprochement est absolument impossible ¹⁴. »

Mais le désir de devenir plus heureux est le seul mobile individuel qui eût pu rendre compte du progrès ; si on l'écarte, il n'en reste pas d'autre. Pour quelle raison l'individu susciterait-il de lui-même des changements qui lui coûtent toujours quelque peine s'il n'en retire pas plus de bonheur ? C'est donc en dehors de lui, c'est-à-dire dans le milieu qui l'entoure, que se trouvent les causes déterminantes de l'évolution sociale. Si les sociétés changent et s'il change, c'est que ce milieu change.

¹³ Hormis les cas où l'instinct de conservation est neutralisé par des sentiments religieux, patriotiques, etc., sans qu'il soit pour cela plus faible.

¹⁴ *Cours de philosophie positive*, 2e éd., IV, 273.

D'autre part, comme le milieu physique est relativement constant, il ne peut pas expliquer cette suite ininterrompue de changements. Par conséquent, c'est dans le milieu social qu'il faut aller en chercher les conditions originelles. Ce sont les variations qui s'y produisent qui provoquent celles par lesquelles passent les sociétés et les individus. Voilà une règle de méthode que nous aurons l'occasion d'appliquer et de confirmer dans la suite.

III

On pourrait se demander cependant si certaines variations que subit le plaisir, par le fait seul qu'il dure, n'ont pas pour effet d'inciter spontanément l'homme à varier, et, si par conséquent, les progrès de la division du travail ne peuvent pas s'expliquer de cette manière. Voici comment on pourrait concevoir cette explication.

Si le plaisir n'est pas le bonheur, c'en est pourtant un élément. Or, il perd de son intensité en se répétant ; si même il devient trop continu, il disparaît complètement. Le temps suffit à rompre l'équilibre qui tend à s'établir, et à créer de nouvelles conditions d'existence auxquelles l'homme ne peut s'adapter qu'en changeant. A mesure que nous prenons l'habitude d'un certain bonheur, il nous fuit, et nous sommes obligés de nous lancer dans de nouvelles entreprises pour le retrouver. Il nous faut ranimer ce plaisir qui s'éteint au moyen d'excitants plus énergiques, c'est-à-dire multiplier ou rendre plus intenses ceux dont nous disposons. Mais cela n'est possible que si le travail devient plus productif, et par conséquent, se divise davantage. Ainsi, chaque progrès réalisé dans l'art, dans la science, dans l'industrie, nous obligerait à des progrès nouveaux, uniquement pour ne pas perdre les fruits du précédent. On expliquerait donc encore le développement de la division du travail par un jeu de mobiles tout individuels et sans faire intervenir aucune cause sociale. Sans doute, dirait-on, si nous nous spécialisons, ce n'est pas pour acquérir des plaisirs nouveaux, mais c'est pour réparer, au fur et à mesure qu'elle se produit, l'influence corrosive que le temps exerce sur les plaisirs acquis.

Mais, si réelles que soient ces variations du plaisir, elles ne peuvent pas jouer le rôle qu'on leur attribue. En effet, elles se produisent partout où il y a du plaisir, c'est-à-dire partout où il y a des hommes. Il n'y a pas de société où cette loi psychologique ne s'applique ; or, il y en a où la division du travail ne progresse pas. Nous avons vu, en effet, qu'un très grand nombre de peuples primitifs vivent dans un état stationnaire d'où ils ne songent même pas à sortir. Ils n'aspirent à rien de nouveau. Cependant leur bonheur est soumis à la loi commune. Il en est de même dans les campagnes chez les peuples civilisés. La division du travail n'y progresse que très lentement et le goût du changement n'y est que très faiblement ressenti. Enfin, au sein d'une même société, la

division du travail se développe plus ou moins vite suivant les siècles ; or, l'influence du temps sur les plaisirs est toujours la même. Ce n'est donc pas elle qui détermine ce développement.

On ne voit pas, en effet, comment elle pourrait avoir un tel résultat. On ne peut rétablir l'équilibre que le temps détruit et maintenir le bonheur à un niveau constant, sans des efforts qui sont d'autant plus pénibles qu'on se rapproche davantage de la limite supérieure du plaisir ; car, dans la région qui avoisine le point maximum, les accroissements qu'il reçoit sont de plus en plus inférieurs à ceux de l'excitation correspondante. Il faut se donner plus de peine pour le même prix. Ce qu'on gagne d'un côté, on le perd de l'autre, et l'on n'évite une perte qu'en faisant des dépenses nouvelles. Par conséquent, pour que l'opération fût profitable, il faudrait tout au moins que cette perte fût importante et le besoin de la réparer fortement ressenti.

Or, en fait, il n'a qu'une très médiocre énergie, parce que la simple répétition n'enlève rien d'essentiel au plaisir. Il ne faut pas confondre, en effet, le charme de la variété avec celui de la nouveauté. Le premier est la condition nécessaire du plaisir, puisqu'une jouissance ininterrompue disparaît ou se change en douleur. Mais le temps, à lui seul, ne supprime pas la variété, il faut que la continuité s'y ajoute. Un état qui se répète souvent, mais d'une manière discontinue, peut rester agréable, car si la continuité détruit le plaisir, c'est ou parce qu'elle le rend inconscient, ou parce que le jeu de toute fonction exige une dépense qui, prolongée sans interruption, épuise et devient douloureuse. Si donc l'acte, tout en étant habituel, ne revient qu'à des intervalles assez espacés les uns des autres, il continuera à être senti et la dépense faite pourra être réparée entre-temps. Voilà pourquoi un adulte sain éprouve toujours le même plaisir à boire, à manger, à dormir, quoiqu'il dorme, boive et mange tous les jours. Il en est de même des besoins de l'esprit, qui sont, eux aussi, périodiques comme les fonctions psychiques auxquelles ils correspondent. Les plaisirs que procurent la musique, les beaux-arts, la science se maintiennent intégralement, pourvu qu'ils alternent.

Si même la continuité peut ce que la répétition ne peut pas, elle ne nous inspire pas pour cela un besoin d'excitations nouvelles et imprévues. Car si elle abolit totalement la conscience de l'état agréable, nous ne pouvons pas nous apercevoir que le plaisir qui y était attaché s'est en même temps évanoui ; il est, d'ailleurs, remplacé par cette sensation générale de bien-être qui accompagne l'exercice régulier des fonctions normalement continues, et qui n'a pas un moindre prix. Nous ne regrettons donc rien. Qui de nous n'a jamais eu envie de sentir battre son cœur ou fonctionner ses poumons ? Si, au contraire, il y a douleur, nous aspirons simplement à un état qui diffère de celui qui nous fatigue. Mais pour faire cesser cette souffrance, il n'est pas nécessaire de nous ingénier. Un objet connu, qui d'ordinaire nous laisse froids, peut même dans ce cas nous causer un vif plaisir s'il fait contraste avec celui qui nous lasse. Il n'y a donc rien dans la manière dont le temps affecte l'élément fondamental du plaisir, qui puisse nous provoquer à un progrès quelconque. Il est vrai qu'il en est autrement de la nouveauté, dont l'attrait n'est pas durable. Mais si elle donne plus de

fraîcheur au plaisir, elle ne le constitue pas. C'en est seulement une qualité secondaire et accessoire, sans laquelle il peut très bien exister, quoiqu'il risque alors d'être moins savoureux. Quand donc elle s'efface, le vide qui en résulte n'est pas très sensible ni le besoin de le combler très intense.

Ce qui en diminue encore l'intensité, c'est qu'il est neutralisé par un sentiment contraire qui est beaucoup plus fort et plus fortement enraciné en nous ; c'est le besoin de la stabilité dans nos jouissances et de la régularité dans nos plaisirs. En même temps que nous aimons à changer, nous nous attachons à ce que nous aimons et nous ne pouvons pas nous en séparer sans peine. Il est, d'ailleurs, nécessaire qu'il en soit ainsi pour que la vie puisse se maintenir : car si elle n'est pas possible sans changement, si même elle est d'autant plus flexible qu'elle est plus complexe, cependant elle est avant tout un système de fonctions stables et régulières. Il y a, il est vrai, des individus chez qui le besoin du nouveau atteint une intensité exceptionnelle. Rien de ce qui existe ne les satisfait ; ils ont soif de choses impossibles, ils voudraient mettre une autre réalité à la place de celle qui leur est imposée. Mais ces mécontents incorrigibles sont des malades, et le caractère pathologique de leur cas ne fait que confirmer ce que nous venons de dire.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que ce besoin est de sa nature très indéterminé. Il ne nous attache à rien de précis, puisque c'est un besoin de quelque chose qui n'est pas. Il n'est donc qu'à demi constitué, car un besoin complet comprend deux termes : une tension de la volonté et un objet certain. Comme l'objet n'est pas donné au-dehors, il ne peut avoir d'autre réalité que celle que lui prête l'imagination. Ce processus est à demi représentatif. Il consiste plutôt dans des combinaisons d'images, dans une sorte de poésie intime que dans un mouvement effectif de la volonté. Il ne nous fait pas sortir de nous-même ; ce n'est guère qu'une agitation interne qui cherche une voie vers le dehors, mais ne l'a pas encore trouvée. Nous rêvons de sensations nouvelles, mais c'est une aspiration indécise qui se disperse sans prendre corps. Par conséquent, là même où elle est le plus énergique, elle ne peut avoir la force de besoins fermes et définis qui, dirigeant toujours la volonté dans le même sens et par des voies toutes frayées, la stimulent d'autant plus impérieusement qu'ils ne laissent de place ni aux tâtonnements ni aux délibérations.

En un mot, on ne peut admettre que le progrès ne soit qu'un effet de l'ennui ¹⁵. Cette refonte périodique et même, à certains égards, continue de la nature humaine, a été une oeuvre laborieuse qui s'est poursuivie dans la souffrance. Il est impossible que l'humanité se soit imposé tant de peine uniquement pour pouvoir varier un peu ses plaisirs et leur garder leur fraîcheur première.

¹⁵ C'était la théorie de Georges Leroy ; nous ne la connaissons que par ce qu'en dit COMTE dans son *Cours de philosophie positive*, t. IV, p. 449.

Chapitre II

Les causes

I

[Retour à la table des matières](#)

C'est donc dans certaines variations du milieu social qu'il faut aller chercher la cause qui explique les progrès de la division du travail. Les résultats du livre précédent nous permettent d'induire tout de suite en quoi elles consistent.

Nous avons vu, en effet, que la structure organisée et, par conséquent, la division du travail se développent régulièrement à mesure que la structure segmentaire s'efface. C'est donc que cet effacement est la cause de ce développement ou que le second est la cause du premier. Cette dernière hypothèse est inadmissible, car nous savons que l'arrangement segmentaire est pour la division du travail un obstacle insurmontable qui doit avoir disparu, au moins partiellement, pour qu'elle puisse apparaître. Elle ne peut être que dans la mesure où il a cessé d'être. Sans doute, une fois qu'elle existe, elle peut contribuer à en accélérer la régression ; mais elle ne se montre qu'après qu'il a régressé. L'effet réagit sur la cause, mais ne perd pas pour cela la qualité d'effet ; la réaction qu'il exerce est par conséquent secondaire. L'accroissement de la division du travail est donc dû à ce fait que les segments sociaux perdent de leur individualité, que les cloisons qui les séparent deviennent plus perméables, en un mot qu'il s'effectue entre eux une coalescence qui rend la matière sociale libre pour entrer dans des combinaisons nouvelles.

Mais la disparition de ce type ne peut avoir cette conséquence que pour une seule raison. C'est qu'il en résulte un rapprochement entre des individus qui étaient séparés ou, tout au moins, un rapprochement plus intime qu'il n'était ; par suite, des mouvements s'échangent entre des parties de la masse sociale qui, jusque-là, ne s'affectaient mutuellement pas. Plus le système alvéolaire s'est développé, plus les relations dans lesquelles chacun de nous est engagé se renferment dans les limites de l'alvéole à laquelle nous appartenons. Il y a comme des vides moraux entre les divers segments. Au contraire, ces vides se combleront à mesure que ce système se nivelle. La vie sociale, au lieu de se concentrer en une multitude de petits foyers distincts et semblables, se généralise. Les rapports sociaux - on dirait plus exactement intra-sociaux - deviennent par conséquent plus nombreux, puisque de tous côtés ils s'étendent au-delà de leurs limites primitives. La division du travail progresse donc d'autant plus qu'il y a plus d'individus qui sont suffisamment en contact pour pouvoir agir et réagir les uns sur les autres. Si nous convenons d'appeler densité dynamique ou morale ce rapprochement et le commerce actif qui en résulte, nous pourrions dire que les progrès de la division du travail sont en raison directe de la densité morale ou dynamique de la société.

Mais ce rapprochement moral ne peut produire son effet que si la distance réelle entre les individus a elle-même diminué, de quelque manière que ce soit. La densité morale ne peut donc s'accroître sans que la densité matérielle s'accroisse en même temps, et celle-ci peut servir à mesurer celle-là. Il est, d'ailleurs, inutile de rechercher laquelle des deux a déterminé l'autre ; il suffit de constater qu'elles sont inséparables.

La condensation progressive des sociétés au cours du développement historique se produit de trois manières principales.

1° Tandis que les sociétés inférieures se répandent sur des aires immenses relativement au nombre des individus qui les composent, chez les peuples plus avancés, la population va toujours en se concentrant. « Opposons, dit M. Spencer, la populosité des régions habitées par des tribus sauvages avec celle des régions d'une égale étendue en Europe ; ou bien, opposons la densité de la population en Angleterre sous l'Heptarchie avec la densité qu'elle présente aujourd'hui, et nous reconnaitrons que la croissance produite par union de groupes s'accompagne aussi d'une croissance interstitielle ¹⁶. » Les changements qui se sont successivement effectués dans la vie industrielle des nations démontrent la généralité de cette transformation. L'industrie des nomades, chasseurs ou pasteurs, implique en effet l'absence de toute concentration, la dispersion sur une surface aussi grande que possible. L'agriculture, parce qu'elle nécessite une vie sédentaire, suppose déjà un certain resserrement des tissus sociaux, mais encore bien incomplet, puisque entre chaque famille il y a des étendues

¹⁶ Sociologie, II, 31.

de terre interposées ¹⁷. Dans la cité, quoique la condensation y fût plus grande, cependant les maisons n'étaient pas contiguës, car la mitoyenneté n'était pas connue du droit romain ¹⁸. Elle est née sur notre sol et atteste que la trame sociale y est devenue moins lâche ¹⁹. D'autre part, depuis leurs origines, les sociétés européennes ont vu leur densité s'accroître d'une manière continue, malgré quelques cas de régression passagère ²⁰.

2° La formation des villes et leur développement est un autre symptôme, plus caractéristique encore, du même phénomène. L'accroissement de la densité moyenne peut être uniquement dû à l'augmentation matérielle de la natalité et, par conséquent, peut se concilier avec une concentration très faible, un maintien très marqué du type segmentaire. Mais les villes résultent toujours du besoin qui pousse les individus à se tenir d'une manière constante en contact aussi intime que possible les uns avec les autres ; elles sont comme autant de points où la masse sociale se contracte plus fortement qu'ailleurs. Elles ne peuvent donc se multiplier et s'étendre que si la densité morale s'élève.

Nous verrons du reste qu'elles se recrutent par voie d'immigration, ce qui n'est possible que dans la mesure où la fusion des segments sociaux est avancée.

Tant que l'organisation sociale est essentiellement segmentaire, la ville n'existe pas. Il n'y en a pas dans les sociétés inférieures ; on n'en rencontre ni chez les Iroquois, ni chez les anciens Germains ²¹. Il en fut de même des populations primitives de l'Italie. « Les peuples d'Italie, dit Marquardt, habitaient primitivement non dans des villes, mais en communautés familiales ou villages (*pagi*), dans lesquels les fermes (*vici*, *oikoi*) étaient disséminées ²². » Mais, au bout d'un temps assez court, la ville y fait son apparition. Athènes, Rome sont ou deviennent des villes, et la même transformation s'accomplit dans toute l'Italie. Dans nos sociétés chrétiennes, la ville se montre dès l'origine, car celles qu'avait laissées l'Empire romain ne disparurent pas avec lui. Depuis, elles n'ont fait que s'accroître et se multiplier. La tendance des campagnes à affluer vers les villes, si générale dans le monde civilisé ²³, n'est qu'une suite de ce mouvement ; or, elle ne date pas d'aujourd'hui : dès le XVIIe siècle elle préoccupait les hommes d'État ²⁴.

¹⁷ « Colunt diversi ac discreti, dit Tacite des Germains ; suam quisque domum spatio circumdat » (German., XVI).

¹⁸ Voir dans ACCARIAS, Précis, 1, 640, la liste des servitudes urbaines. Cf. FUSTEL, La cité antique, p. 65.

¹⁹ En raisonnant ainsi, nous n'entendons pas dire que les progrès de la densité résultent des changements économiques. Les deux faits se conditionnent mutuellement, et cela suffit pour que la présence de l'un atteste celle de l'autre.

²⁰ Voir LEVASSEUR, La population française, passim.

²¹ Voir TACITE, Germ., XVI. - SOHM, Ueber die Entstehung der Städte.

²² Römische Alterthümer, IV, 3.

²³ Voir sur ce point DUMONT, Dépopulation et civilisation, Paris, 1890, chap. VIII, et OETTINGEN, Moralstatistik, p. 273 et suiv.

²⁴ Voir LEVASSEUR, op. cit., p. 200.

Parce que les sociétés commencent généralement par une période agricole, on a parfois été tenté de regarder le développement des centres urbains comme un signe de vieillesse et de décadence ²⁵. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette phase agricole est d'autant plus courte que les sociétés sont d'un type plus élevé. Tandis qu'en Germanie, chez les Indiens de l'Amérique et chez tous les peuples primitifs, elle dure autant que ces peuples eux-mêmes, à Rome, à Athènes, elle cesse assez tôt, et, chez nous, on peut dire qu'elle n'a jamais existé sans mélange. Inversement, la vie urbaine commence plus tôt et, par conséquent, prend plus d'extension. L'accélération régulièrement plus rapide de ce développement démontre que, loin de constituer une sorte de phénomène pathologique, il dérive de la nature même des espèces sociales supérieures. A supposer donc que ce mouvement ait atteint aujourd'hui des proportions menaçantes pour nos sociétés, qui n'ont peut-être plus la souplesse suffisante pour s'y adapter, il ne laissera pas de se poursuivre soit par elles, soit après elles, et les types sociaux qui se formeront après les nôtres se distingueront vraisemblablement par une régression plus rapide et plus complète encore de la civilisation agricole.

3° Enfin, il y a le nombre et la rapidité des voies de communication et de transmission. En supprimant ou en diminuant les vides qui séparent les segments sociaux, elles accroissent la densité de la société. D'autre part, il n'est pas nécessaire de démontrer qu'elles sont d'autant plus nombreuses et plus perfectionnées que les sociétés sont d'un type plus élevé.

Puisque ce symbole visible et mesurable reflète les variations de ce que nous avons appelé la densité morale ²⁶, nous pouvons le substituer à cette dernière dans la formule que nous avons proposée. Nous devons, d'ailleurs, répéter ici ce que nous disions plus haut. Si la société, en se condensant, détermine le développement de la division du travail, celui-ci, à son tour, accroît la condensation de la société. Mais il n'importe ; car la division du travail reste le fait dérivé, et, par conséquent, les progrès par lesquels elle passe sont dus aux progrès parallèles de la densité sociale, quelles que soient les causes de ces derniers. C'est tout ce que nous voulions établir.

Mais ce facteur n'est pas le seul.

Si la condensation de la société produit ce résultat, c'est qu'elle multiplie les relations intra-sociales. Mais celles-ci seront encore plus nombreuses si, en outre, le chiffre total des membres de la société devient plus considérable. Si elle comprend plus d'individus en même temps qu'ils sont plus intimement en contact, l'effet sera

²⁵ Il nous semble que c'est l'opinion de M. TARDE dans ses Lois de l'imitation.

²⁶ Toutefois, il y a des cas particuliers, exceptionnels, où la densité matérielle et la densité morale ne sont peut-être pas tout à fait en rapport. Voir plus bas, chap. III, note finale.

nécessairement renforcé. Le volume social a donc sur la division du travail la même influence que la densité.

En fait, les sociétés sont généralement d'autant plus volumineuses qu'elles sont plus avancées et, par conséquent, que le travail y est plus divisé. « Les sociétés comme les corps vivants, dit M. Spencer, commencent sous forme de germes, naissent de masses extrêmement ténues en comparaison de celles auxquelles elles finissent par arriver. De petites hordes errantes, telles que celles des races inférieures, sont sorties les plus grandes sociétés : c'est une conclusion qu'on ne saurait nier ²⁷. » Ce que nous avons dit sur la constitution segmentaire rend cette vérité indiscutable. Nous savons, en effet, que les sociétés sont formées par un certain nombre de segments d'étendue inégale qui s'enveloppent mutuellement. Or, ces cadres ne sont pas des créations artificielles, surtout dans le principe ; et même quand ils sont devenus conventionnels, ils imitent et reproduisent autant que possible les formes de l'arrangement naturel qui avait précédé. Ce sont autant de sociétés anciennes qui se maintiennent sous cette forme. Les plus vastes d'entre ces subdivisions, celles qui comprennent les autres, correspondent au type social inférieur le plus proche ; de même, parmi les segments dont elles sont à leur tour composées, les plus étendus sont des vestiges du type qui vient directement au-dessous du précédent, et ainsi de suite. On retrouve chez les peuples les plus avancés des traces de l'organisation sociale la plus primitive ²⁸. C'est ainsi que la tribu est formée par un agrégat de hordes ou de clans ; la nation (la nation juive par exemple) et la cité par un agrégat de tribus ; la cité à son tour, avec les villages qui lui sont subordonnés, entre comme élément dans des sociétés plus composées, etc. Le volume social ne peut donc manquer de s'accroître, puisque chaque espèce est constituée par une répétition de sociétés, de l'espèce immédiatement antérieure.

Cependant il y a des exceptions. La nation juive, avant la conquête, était vraisemblablement plus volumineuse que - la cité romaine du I^{er} siècle ; pourtant elle est d'une espèce inférieure. La Chine, la Russie sont beaucoup plus populeuses que les nations les plus civilisées de l'Europe. Chez ces mêmes peuples, par conséquent, la division du travail n'est pas développée en raison du volume social. C'est qu'en effet l'accroissement du volume n'est pas nécessairement une marque de supériorité si la densité ne s'accroît en même temps et dans le même rapport. Car une société peut atteindre de très grandes dimensions, parce qu'elle comprend un très grand nombre de segments, quelle que soit la nature de ces derniers ; si donc même les plus vastes d'entre eux ne reproduisent que des sociétés d'un type très inférieur, la structure segmentaire restera très prononcée, et, par suite, l'organisation sociale peu élevée. Un agrégat même immense de clans est au-dessous de la plus petite société organisée, puisque celle-ci a déjà parcouru des stades de l'évolution en deçà desquels il est resté. De même, si le chiffre des unités sociales a de l'influence sur la division du travail, ce n'est pas par soi-même et nécessairement, mais c'est que le nombre des relations

²⁷ Sociologie, II, 23.

²⁸ Le village, qui n'est originellement qu'un clan fixé.

sociales augmente généralement avec celui des individus. Or, pour que ce résultat soit atteint, ce n'est pas assez que la société compte beaucoup de sujets, mais il faut encore qu'ils soient assez intimement en contact pour pouvoir agir et réagir les uns sur les autres. Si, au contraire, ils sont séparés par des milieux opaques, ils ne peuvent nouer de rapports que rarement et malaisément, et tout se passe comme s'ils étaient en petit nombre. Le croît du volume social n'accélère donc pas toujours les progrès de la division du travail, mais seulement quand la masse se contracte en même temps et dans la même mesure. Par suite, ce n'est, si l'on veut, qu'un facteur additionnel ; mais quand il se joint au premier, il en amplifie les effets par une action qui lui est propre et, par conséquent, demande à en être distingué.

Nous pouvons donc formuler la proposition suivante : *La division du travail varie en raison directe du volume et de la densité des sociétés, et si elle progresse d'une manière continue au cours du développement social, c'est que les sociétés deviennent régulièrement plus denses et très généralement plus volumineuses.*

En tout temps, il est vrai, on a bien compris qu'il y avait une relation entre ces deux ordres de faits ; car, pour que les fonctions se spécialisent davantage, il faut qu'il y ait plus de coopérateurs et qu'ils soient assez rapprochés pour pouvoir coopérer. Mais, d'ordinaire, on ne voit guère dans cet état des sociétés que le moyen par lequel la division du travail se développe, et non la cause de ce développement. On fait dépendre ce dernier d'aspirations individuelles vers le bien-être et le bonheur, qui peuvent se satisfaire d'autant mieux que les sociétés sont plus étendues et plus condensées. Tout autre est la loi que nous venons d'établir. Nous disons, non que la croissance et la condensation des sociétés *permettent*, mais qu'elles *nécessitent* une division plus grande du travail. Ce n'est pas un instrument par lequel celle-ci se réalise ; c'en est la cause déterminante ²⁹.

Mais comment peut-on se représenter la manière dont cette double cause produit son effet ?

²⁹ Sur ce point encore nous pouvons nous appuyer sur l'autorité de Comte: « Je dois seulement, dit-il, indiquer maintenant la condensation progressive de notre espèce comme un dernier élément général concourant à régler la vitesse effective du mouvement social. On peut donc d'abord aisément reconnaître que cette influence contribue beaucoup, surtout à l'origine, à déterminer dans l'ensemble du travail humain une division de plus en plus spéciale, nécessairement incompatible avec un petit nombre de coopérateurs. *En outre, par une propriété plus intime et moins connue, quoique encore plus capitale, une telle condensation stimule directement, d'une manière très puissante, au développement plus rapide de l'évolution sociale*, soit en poussant les individus à tenter de nouveaux efforts pour s'assurer par des moyens plus raffinés une existence qui, autrement, deviendrait plus difficile, soit aussi en obligeant la société à réagir avec une énergie plus opiniâtre et mieux concertée pour lutter plus opiniâtrement contre l'essor plus puissant des divergences particulières. A l'un et à l'autre titre, on voit qu'il ne s'agit point ici de l'augmentation absolue du nombre des individus, mais surtout de leur concours plus intense sur un espace donné » (Cours, IV, 455).

II

Suivant M. Spencer, si l'accroissement du volume social a une influence sur les progrès de la division du travail, ce n'est pas qu'il les détermine ; il ne fait que les accélérer. C'est seulement une condition adjuvante du phénomène. Instable par nature, toute masse homogène devient forcément hétérogène, quelles qu'en soient les dimensions ; seulement, elle se différencie plus complètement et plus vite quand elle est plus étendue. En effet, comme cette hétérogénéité vient de ce que les différentes parties de la masse sont exposées à l'action de forces différentes, elle est d'autant plus grande qu'il y a plus de parties diversement situées. C'est le cas pour les sociétés : « Quand une communauté, devenant fort populeuse, se répand sur une grande étendue de pays et s'y établit, si bien que ses membres vivent et meurent dans leurs districts respectifs, elle maintient ses diverses sections dans des circonstances physiques différentes, et alors ces sections ne peuvent plus rester semblables par leurs occupations. Celles qui vivent dispersées continuent à chasser et à cultiver la terre ; celles qui s'étendent sur le bord de la mer s'adonnent à des occupations maritimes ; les habitants de quelque endroit choisi, peut-être pour sa position centrale, comme lieu de réunions périodiques, deviennent commerçants, et une ville se fonde... Une différence dans le sol et dans le climat fait que les habitants des campagnes, dans les diverses régions du pays, ont des occupations spécialisées en partie et se distinguent en ce qu'ils produisent des bœufs, ou des moutons, ou du blé ³⁰. » En un mot, la variété des milieux dans lesquels sont placés les individus produit chez ces derniers des aptitudes différentes qui déterminent leur spécialisation dans des sens divergents, et si cette spécialisation s'accroît avec les dimensions des sociétés, c'est que ces différences externes s'accroissent en même temps.

Il n'est pas douteux que les conditions extérieures dans lesquelles vivent les individus ne les marquent de leur empreinte et que, étant diverses, elles ne les différencient. Mais il s'agit de savoir si cette diversité, qui, sans doute, n'est pas sans rapports avec la division du travail, suffit à la constituer. Assurément, on s'explique que, suivant les propriétés du sol et les conditions du climat, les habitants produisent ici du blé, ailleurs des moutons ou des bœufs. Mais les différences fonctionnelles ne se réduisent pas toujours, comme dans ces deux exemples, à de simples nuances ; elles sont parfois si tranchées que les individus entre lesquels le travail est divisé forment comme autant d'espèces distinctes et même opposées. On dirait qu'ils conspirent pour s'écarter le plus possible les uns des autres. Quelle ressemblance y a-t-il entre le cerveau qui pense et l'estomac qui digère ? De même, qu'y a-t-il de commun entre le poète tout entier à son rêve, le savant tout entier à ses recherches, l'ouvrier qui passe sa vie à tourner des têtes d'épingles, le laboureur qui pousse sa charrue, le marchand derrière son comptoir ? Si grande que soit la variété des

³⁰ *Premiers principes*, 381.

conditions extérieures, elle ne présente nulle part des différences qui soient en rapport avec des contrastes aussi fortement accusés, et qui, par conséquent, puissent en rendre compte. Alors même que l'on compare, non plus des fonctions très éloignées l'une de l'autre, mais seulement des embranchements divers d'une même fonction, il est souvent tout à fait impossible d'apercevoir à quelles dissemblances extérieures peut être due leur séparation. Le travail scientifique va de plus en plus en se divisant. Quelles sont les conditions climatériques, géologiques ou même sociales qui peuvent avoir donné naissance à ces talents si différents du mathématicien, du chimiste, du naturaliste, du psychologue, etc. ?

Mais, là même où les circonstances extérieures inclinent le plus fortement les individus à se spécialiser dans un sens défini, elles ne suffisent pas à déterminer cette spécialisation. Par sa constitution, la femme est prédisposée à mener une vie différente de l'homme ; cependant, il y a des sociétés où les occupations des sexes sont sensiblement les mêmes. Par son âge, par les relations de sang qu'il soutient avec ses enfants, le père est tout indiqué pour exercer dans la famille ces fonctions directrices dont l'ensemble constitue le pouvoir paternel. Cependant, dans la famille maternelle, ce n'est pas à lui qu'est dévolue cette autorité. Il paraît tout naturel que les différents membres de la famille aient des attributions, c'est-à-dire des fonctions différentes suivant leur degré de parenté ; que le père et l'oncle, le frère et le cousin n'aient ni les mêmes droits, ni les mêmes devoirs. Il y a cependant des types familiaux où tous les adultes jouent le même rôle et sont sur le même pied d'égalité, quels que soient leurs rapports de consanguinité. La situation inférieure qu'occupe le prisonnier de guerre au sein d'une tribu victorieuse semble le condamner - si du moins la vie lui est conservée - aux fonctions sociales les plus basses. Nous avons vu pourtant qu'il est souvent assimilé aux vainqueurs et devient leur égal.

C'est qu'en effet, si ces différences rendent possible la division du travail, elles ne la nécessitent pas. De ce qu'elles sont données, il ne suit pas forcément qu'elles soient utilisées. Elles sont peu de chose, en somme, à côté des ressemblances que les hommes continuent à présenter entre eux ; ce n'est qu'un germe à peine distinct. Pour qu'il en résulte une spécialisation de l'activité, il faut qu'elles soient développées et organisées, et ce développement dépend évidemment d'autres causes que la variété des conditions extérieures. Mais, dit M. Spencer, il se fera de lui-même, parce qu'il suit la ligne de la moindre résistance et que toutes les forces de la nature se portent invinciblement dans cette direction. Assurément, *si les hommes se spécialisent*, ce sera dans le sens marqué par ces différences naturelles, car c'est de cette manière qu'ils auront le moins de peine et le plus de profit. Mais pourquoi se spécialisent-ils ? Qu'est-ce qui les détermine à pencher ainsi du côté par où ils se distinguent les uns des autres ? M. Spencer explique assez bien de quelle manière se produira l'évolution, si elle a lieu ; mais il ne nous dit pas quel est le ressort qui la produit. A vrai dire, pour lui, la question ne se pose même pas. Il admet en effet que le bonheur s'accroît avec la puissance productive du travail. Toutes les fois donc qu'un moyen nouveau est donné de diviser davantage le travail, il lui paraît impossible que nous ne nous en saisissons pas. Mais nous savons que les choses ne se passent pas ainsi. En réalité, ce

moyen n'a de valeur pour nous que si nous en avons besoin, et comme l'homme primitif n'a aucun besoin de tous ces produits que l'homme civilisé a appris à désirer et qu'une organisation plus complexe du travail a précisément pour effet de lui fournir, nous ne pouvons comprendre d'où vient la spécialisation croissante des tâches que si nous savons comment ces besoins nouveaux se sont constitués.

III

Si le travail se divise davantage à mesure que les sociétés deviennent plus volumineuses et plus denses, ce n'est pas parce que les circonstances extérieures y sont plus variées, c'est que la lutte pour la vie y est plus ardente.

Darwin a très justement observé que la concurrence entre deux organismes est d'autant plus vive qu'ils sont plus analogues. Ayant les mêmes besoins et poursuivant les mêmes objets, ils se trouvent partout en rivalité. Tant qu'ils ont plus de ressources qu'il ne leur en faut, ils peuvent encore vivre côte à côte ; mais si leur nombre vient à s'accroître dans de telles proportions que tous les appétits ne puissent plus être suffisamment satisfaits, la guerre éclate, et elle est d'autant plus violente que cette insuffisance est plus marquée, c'est-à-dire que le nombre des concurrents est plus élevé. Il en est tout autre ment si les individus qui coexistent sont d'espèces ou de variétés différentes. Comme ils ne se nourrissent pas de la même manière et ne mènent pas le même genre de vie, ils ne se gênent pas mutuellement ; ce qui fait prospérer les uns est sans valeur pour les autres. Les occasions de conflits diminuent donc avec les occasions de rencontre, et cela d'autant plus que ces espèces ou variétés sont plus distantes les unes des autres. « Ainsi, dit Darwin, dans une région peu étendue, ouverte à l'immigration et où, par conséquent, la lutte d'individu à individu doit être très vive, on remarque toujours une très grande diversité dans les espèces qui l'habitent. J'ai trouvé qu'une surface gazonnée de trois pieds sur quatre, qui avait été exposée pendant de longues années aux mêmes conditions de vie, nourrissait vingt espèces de plantes appartenant à dix-huit genres et à huit ordres, ce qui montre combien ces plantes différaient les unes des autres ³¹. » Tout le monde, d'ailleurs, a remarqué que, dans un même champ, à côté des céréales, il peut pousser un très grand nombre de mauvaises herbes. Les animaux, eux aussi, se tirent d'autant plus facilement de la lutte qu'ils diffèrent davantage. On trouve sur un chêne jusqu'à deux cents espèces d'insectes qui n'ont les unes avec les autres que des relations de bon voisinage. Les uns se nourrissent des fruits de l'arbre, les autres des feuilles, d'autres de l'écorce et des racines. « Il serait, dit Haeckel, absolument impossible qu'un pareil nombre d'individus vécût sur cet arbre, si tous appartenaient à la même espèce, si

³¹ *Origine des espèces*, 131.

tous, par exemple, vivaient aux dépens de l'écorce ou seulement des feuilles ³². » De même encore, à l'intérieur de l'organisme, ce qui adoucit la concurrence entre les différents tissus c'est qu'ils se nourrissent de substances différentes.

Les hommes subissent la même loi. Dans une même ville, les professions différentes peuvent coexister sans être obligées de se nuire réciproquement, car elles poursuivent des objets différents. Le soldat recherche la gloire militaire, le prêtre l'autorité morale, l'homme d'État le pouvoir, l'industriel la richesse, le savant la renommée scientifique ; chacun d'eux peut donc atteindre son but sans empêcher les autres d'atteindre le leur. Il en est encore ainsi même quand les fonctions sont moins éloignées les unes des autres. Le médecin oculiste ne fait pas concurrence à celui qui soigne les maladies mentales, ni le cordonnier au chapelier, ni le maçon à l'ébéniste, ni le physicien au chimiste, etc. Comme ils rendent des services différents, ils peuvent les rendre parallèlement.

Cependant, plus les fonctions se rapprochent, plus il y a entre elles de points de contact, plus, par conséquent, elles sont exposées à se combattre. Comme, dans ce cas, elles satisfont par des moyens différents des besoins semblables, il est inévitable qu'elles cherchent plus ou moins à empiéter les unes sur les autres. Jamais le magistrat ne concourt avec l'industriel ; mais le brasseur et le vigneron, le drapier et le fabricant de soieries, le poète et le musicien s'efforcent souvent de se supplanter mutuellement. Quant à ceux qui s'acquittent exactement de la même fonction, ils ne peuvent prospérer qu'au détriment les uns des autres. Si donc on se représente ces différentes fonctions sous la forme d'un faisceau ramifié, issu d'une souche commune, la lutte est à son minimum entre les points extrêmes, tandis qu'elle augmente régulièrement à mesure qu'on se rapproche du centre. Il en est ainsi, non pas seulement à l'intérieur de chaque ville, mais dans toute l'étendue de la société. Les professions similaires situées sur les différents points du territoire se font une concurrence d'autant plus vive qu'elles sont plus semblables, pourvu que la difficulté des communications et des transports ne restreigne pas le cercle de leur action.

Cela posé, il est aisé de comprendre que toute condensation de la masse sociale, surtout si elle est accompagnée d'un accroissement de la population, détermine nécessairement des progrès de la division du travail.

En effet, représentons-nous un centre industriel qui alimente d'un produit spécial une certaine région du pays. Le développement qu'il est susceptible d'atteindre est doublement limité, d'abord par l'étendue des besoins qu'il s'agit de satisfaire ou, comme on dit, par l'étendue du marché, ensuite par la puissance des moyens de production dont il dispose. Normalement, il ne produit pas plus qu'il ne faut, encore bien moins produit-il plus qu'il ne peut. Mais, s'il lui est impossible de dépasser la limite qui est ainsi marquée, il s'efforce de l'atteindre ; car il est dans la nature d'une force de développer toute son énergie tant que rien ne vient l'arrêter. Une fois parvenu

³² *Histoire de la création naturelle*, 240.

à ce point, il est adapté à ses conditions d'existence ; il se trouve dans une position d'équilibre qui ne peut changer si rien ne change.

Mais voici qu'une région, jusqu'alors indépendante de ce centre, y est reliée par une voie de communication qui supprime partiellement la distance. Du même coup, une des barrières qui arrêtaient son essor s'abaisse ou, du moins, recule ; le marché s'étend, il y a maintenant plus de besoins à satisfaire. Sans doute, si toutes les entreprises particulières qu'il comprend avaient déjà réalisé le maximum de production qu'elles peuvent atteindre, comme elles ne sauraient s'étendre davantage, les choses resteraient en l'état. Seulement, une telle condition est tout idéale. En réalité, il y a toujours un nombre plus ou moins grand d'entreprises qui ne sont pas arrivées à leur limite et qui ont, par conséquent, de la vitesse pour aller plus loin. Comme un espace vide leur est ouvert, elles cherchent nécessairement à s'y répandre et à le remplir. Si elles y rencontrent des entreprises semblables et qui sont en état de leur résister, les secondes contiennent les premières, elles se limitent mutuellement et, par suite, leurs rapports mutuels ne sont pas changés. Il y a, sans doute, plus de concurrents ; mais, comme ils se partagent un marché plus vaste, la part de chacun des deux camps reste la même. Mais s'il en est qui présentent quelque infériorité, elles devront nécessairement céder le terrain qu'elles occupaient jusque-là et où elles ne peuvent plus se maintenir dans les conditions nouvelles où la lutte s'engage. Elles n'ont plus alors d'autre alternative que de disparaître ou de se transformer, et cette transformation doit nécessairement aboutir à une spécialisation nouvelle. Car si, au lieu de créer immédiatement une spécialité de plus, les plus faibles préféreraient adopter une autre profession, mais qui existait déjà, il leur faudrait entrer en concurrence avec ceux qui l'ont exercée jusqu'alors. La lutte ne serait donc plus close, mais seulement déplacée, et elle produirait sur un autre point ses conséquences. Finalement, il faudrait bien qu'il y eût quelque part ou une élimination ou une nouvelle différenciation. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que, si la société compte effectivement plus de membres en même temps qu'ils sont plus rapprochés les uns des autres, la lutte est encore plus ardente et la spécialisation qui en résulte plus rapide et plus complète.

En d'autres termes, dans la mesure où la constitution sociale est segmentaire, chaque segment a ses organes propres qui sont comme protégés et tenus à distance des organes semblables par les cloisons qui séparent les différents segments. Mais, à mesure que ces cloisons s'effacent, il est inévitable que les organes similaires s'atteignent, entrent en lutte et s'efforcent de se substituer les uns aux autres. Or, de quelque manière que se fasse cette substitution, il ne peut manquer d'en résulter quelque progrès dans la voie de la spécialisation. Car, d'une part, l'organe segmentaire qui triomphe, si l'on peut ainsi parler, ne peut suffire à la tâche plus vaste qui lui incombe désormais que grâce à une plus grande division du travail, et d'autre part les vaincus ne peuvent se maintenir qu'en se concentrant à une partie seulement de la fonction totale qu'ils remplissaient jusqu'alors. Le petit patron devient contremaître, le petit marchand devient employé, etc. Cette part peut d'ailleurs être plus ou moins considérable suivant que l'infériorité est plus ou moins marquée. Il arrive même que la fonction primitive se dissocie simplement en deux fractions d'égale importance. Au

lieu d'entrer ou de rester en concurrence, deux entreprises semblables retrouvent l'équilibre en se partageant leur tâche commune ; au lieu de se subordonner l'une à l'autre, elles se coordonnent. Mais, dans tous les cas, il y a apparition de spécialités nouvelles.

Quoique les exemples qui précèdent soient surtout empruntés à la vie économique, cette explication s'applique à toutes les fonctions sociales indistinctement. Le travail scientifique, artistique, etc., ne se divise pas d'une autre manière ni pour d'autres raisons. C'est encore en vertu des mêmes causes que, comme nous l'avons vu, l'appareil régulateur central absorbe en lui les organes régulateurs locaux et les réduit au rôle d'auxiliaires spéciaux.

De tous ces changements résulte-t-il un accroissement du bonheur moyen ? On ne voit pas à quelle cause il serait dû. L'intensité plus grande de la lutte implique de nouveaux et pénibles efforts qui ne sont pas de nature à rendre les hommes plus heureux. Tout se passe mécaniquement. Une rupture d'équilibre dans la masse sociale suscite des conflits qui ne peuvent être résolus que par une division du travail plus développée : tel est le moteur du progrès. Quant aux circonstances extérieures, aux combinaisons variées de l'hérédité, comme les déclivités du terrain déterminent la direction d'un courant, mais ne le créent pas, elles marquent le sens dans lequel se fait la spécialisation là où elle est nécessaire, mais ne la nécessitent pas. Les différences individuelles qu'elles produisent resteraient à l'état de virtualité si, pour faire face à des difficultés nouvelles, nous n'étions contraints de les mettre en saillie et de les développer.

La division du travail est donc un résultat de la lutte pour la vie : mais elle en est un dénouement adouci. Grâce à elle, en effet, les rivaux ne sont pas obligés de s'éliminer mutuellement, mais peuvent coexister les uns à côté des autres. Aussi, à mesure qu'elle se développe, elle fournit à un plus grand nombre d'individus qui, dans des sociétés plus homogènes, seraient condamnés à disparaître, les moyens de se maintenir et de survivre. Chez beaucoup de peuples inférieurs, tout organisme mal venu devait fatalement périr ; car il n'était utilisable pour aucune fonction. Parfois, la loi, devançant et consacrant en quelque sorte les résultats de la sélection naturelle, condamnait à mort les nouveau-nés infirmes ou faibles, et Aristote lui-même ³³ trouvait cet usage naturel. Il en est tout autrement dans les sociétés plus avancées. Un individu chétif peut trouver dans les cadres complexes de notre organisation sociale une place où il lui est possible de rendre des services. S'il n'est faible que de corps et si son cerveau est sain, il se consacrera aux travaux de cabinet, aux fonctions spéculatives. Si c'est son cerveau qui est débile, « il devra, sans doute, renoncer à affronter la grande concurrence intellectuelle ; ruais la société a, dans les alvéoles secondaires de sa ruche, des places assez petites qui l'empêchent d'être éliminé ³⁴ ». De même, chez les peuplades primitives, l'ennemi vaincu est mis à mort ; là où les

³³ *Politique*, IV (VII), 16, 1335 b, 20 et suiv.

³⁴ BORDIER, *Vie des sociétés*, 45.

fonctions industrielles sont séparées des fonctions militaires, il subsiste à côté du vainqueur en qualité d'esclave.

Il y a bien quelques circonstances où des fonctions différentes entrent en concurrence. Ainsi, dans l'organisme individuel, à la suite d'un jeûne prolongé, le système nerveux se nourrit aux dépens des autres organes, et le même phénomène se produit si l'activité cérébrale prend un développement trop considérable. Il en est de même dans la société. En temps de famine ou de crise économique, les fonctions vitales sont obligées, pour se maintenir, de prendre leurs subsistances aux fonctions moins essentielles. Les industries de luxe périclitent, et les portions de la fortune publique qui servaient à les entretenir sont absorbées par les industries d'alimentation ou d'objets de première nécessité. Ou bien encore il peut arriver qu'un organisme parvienne à un degré d'activité anormal, disproportionné aux besoins, et que, pour subvenir aux dépenses causées par ce développement exagéré, il lui faille prendre sur la part qui revient aux autres. Par exemple, il y a des sociétés où il y a trop de fonctionnaires, ou trop de soldats, ou trop d'officiers, ou trop d'intermédiaires, ou trop de prêtres, etc. ; les autres professions souffrent de cette hypertrophie. Mais tous ces cas sont pathologiques ; ils sont dus à ce que la nutrition de l'organisme ne se fait pas régulièrement ou à ce que l'équilibre fonctionnel est rompu.

Mais une objection se présente à l'esprit :

Une industrie ne peut vivre que si elle répond à quelque besoin. Une fonction ne peut se spécialiser que si cette spécialisation correspond à quelque besoin de la société. Or, toute spécialisation nouvelle a pour résultat d'augmenter et d'améliorer la production. Si cet avantage n'est pas la raison d'être de la division du travail, c'en est la conséquence nécessaire. Par conséquent, un progrès ne peut s'établir d'une manière durable que si les individus ressentent réellement le besoin de produits plus abondants ou de meilleure qualité. Tant que l'industrie des transports n'était pas constituée, chacun se déplaçait avec les moyens dont il disposait, et on était fait à cet état de choses. Pourtant, pour qu'elle ait pu devenir une spécialité, il a fallu que les hommes cessassent de se contenter de ce qui leur avait suffi jusqu'alors et devinssent plus exigeants. Mais d'où peuvent venir ces exigences nouvelles ?

Elles sont un effet de cette même cause qui détermine les progrès de la division du travail. Nous venons de voir en effet qu'ils sont dus à l'ardeur plus grande de la lutte. Or, une lutte plus violente ne va pas sans un plus grand déploiement de forces et, par conséquent, sans de plus grandes fatigues. Mais pour que la vie se maintienne, il faut toujours que la réparation soit proportionnée à la dépense ; c'est pourquoi les aliments qui, jusqu'alors, suffisaient à restaurer l'équilibre organique sont désormais insuffisants. Il faut une nourriture plus abondante et plus choisie. C'est ainsi que le paysan, dont le travail est moins épuisant que celui de l'ouvrier des villes, se soutient

tout aussi bien, quoique avec une alimentation plus pauvre. Celui-ci ne peut se contenter d'une nourriture végétale, et encore, même dans ces conditions, a-t-il bien du mal à compenser le déficit qu'un travail intense et continu creuse chaque jour dans le budget de son organisme ³⁵.

D'autre part, c'est surtout le système nerveux central qui supporte tous ces frais ³⁶ ; car il faut s'ingénier pour trouver des moyens de soutenir la lutte, pour créer des spécialités nouvelles, pour les acclimater, etc. D'une manière générale, plus le milieu est sujet au changement, plus la part de l'intelligence dans la vie devient grande ; car elle seule peut retrouver les conditions nouvelles d'un équilibre qui se rompt sans cesse, et le restaurer. La vie cérébrale se développe donc en même temps que la concurrence devient plus vive, et dans la même mesure.

On constate ces progrès parallèles non pas seulement chez l'élite, mais dans toutes les classes de la société. Sur ce point encore, il n'y a qu'à comparer l'ouvrier avec l'agriculteur ; c'est un fait connu que le premier est beaucoup plus intelligent, malgré le caractère machinal des tâches auxquelles il est souvent consacré. D'ailleurs, ce n'est pas sans raison que les maladies mentales marchent du même pas que la civilisation, ni qu'elles sévissent dans les villes de préférence aux campagnes, et dans les grandes villes plus que dans les petites ³⁷. Or, un cerveau plus volumineux et plus délicat a d'autres exigences qu'un encéphale plus grossier. Des peines ou des privations que celui-ci ne sentait même pas ébranlent douloureusement celui-là. Pour la même raison, il faut des excitants moins simples pour affecter agréablement cet organe, une fois qu'il s'est affiné, et il en faut davantage, parce qu'il s'est en même temps développé. Enfin, plus que tous les autres, les besoins proprement intellectuels s'accroissent ³⁸ ; des explications grossières ne peuvent plus satisfaire des esprits plus exercés. On réclame des clartés nouvelles, et la science entretient ces aspirations en même temps qu'elle les satisfait.

Tous ces changements sont donc produits mécaniquement par des causes nécessaires. Si notre intelligence et notre sensibilité se développent et s'aiguisent, c'est que nous les exerçons davantage ; et si nous les exerçons plus, c'est que nous y sommes contraints par la violence plus grande de la lutte que nous avons à soutenir. Voilà comment, sans l'avoir voulu, l'humanité se trouve apte à recevoir une culture plus intense et plus variée.

Cependant, si un autre facteur n'intervenait, cette simple prédisposition ne saurait susciter elle-même les moyens de se satisfaire, car elle ne constitue qu'une aptitude à jouir, et, suivant la remarque de M. Bain, « de simples aptitudes à jouir ne provoquent pas nécessairement le désir. Nous pouvons être constitués de manière à prendre du

³⁵ Voir BORDIER, *op. cit.*, 166 et suiv.

³⁶ FÉRÉ, *Dégénérescence et criminalité*, 88.

³⁷ Voir art. « Aliénation mentale », dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

³⁸ Ce développement de la vie proprement intellectuelle ou scientifique a encore une autre cause que nous verrons au chapitre suivant.

plaisir à cultiver la musique, la peinture, la science, et cependant à ne pas le désirer, si on nous en a toujours empêchés ³⁹ ». Même quand nous sommes poussés vers un objet par une impulsion héréditaire et très forte, nous ne pouvons le désirer qu'après être entrés en rapports avec lui. L'adolescent qui n'a jamais entendu parler des relations sexuelles ni des joies qu'elles procurent, peut bien éprouver un malaise vague et indéfinissable ; il peut avoir la sensation que quelque chose lui manque, mais il ne sait pas quoi et, par conséquent, n'a pas de désirs sexuels proprement dits ; aussi ces aspirations indéterminées peuvent-elles assez facilement dévier de leurs fins naturelles et de leur direction normale. Mais, au moment même où l'homme est en état de goûter ces jouissances nouvelles et les appelle même inconsciemment, il les trouve à sa portée, parce que la division du travail s'est en même temps développée et qu'elle les lui fournit. Sans qu'il y ait à cela la moindre harmonie préétablie, ces deux ordres de faits se rencontrent, tout simplement parce qu'ils sont des effets d'une même cause.

Voici comme on peut concevoir que se fait cette rencontre. L'attrait de la nouveauté suffirait déjà à pousser l'homme à expérimenter ces plaisirs. Il y est même d'autant plus naturellement porté que la richesse et la complexité plus grandes de ces excitants lui font trouver plus médiocres ceux dont il s'était jusqu'alors contenté. Il peut d'ailleurs s'y adapter mentalement avant d'en avoir fait l'essai ; et comme, en réalité, ils correspondent aux changements qui se sont faits dans sa constitution, il pressent qu'il s'en trouvera bien. L'expérience vient ensuite confirmer ces pressentiments ; les besoins qui sommeillaient s'éveillent, se déterminent, prennent conscience d'eux-mêmes et s'organisent. Ce n'est pas à, dire toutefois que cet ajustement soit, dans tous les cas, aussi parfait ; que chaque produit nouveau, dû à de nouveaux progrès de la division du travail, corresponde toujours à un besoin réel de notre nature, il est, au contraire, vraisemblable qu'assez souvent les besoins se contractent seulement parce qu'on a pris l'habitude de l'objet auquel ils se rapportent. Cet objet n'était ni nécessaire ni utile ; mais il s'est trouvé qu'on en a fait plusieurs fois l'expérience, et on s'y est si bien fait qu'on ne peut plus s'en passer. Les harmonies qui résultent de causes toutes mécaniques ne peuvent jamais être qu'imparfaites et approchées ; mais elles sont suffisantes pour maintenir l'ordre en général. C'est ce qui arrive à la division du travail. Les progrès qu'elle fait sont, non pas dans tous les cas, mais généralement, en harmonie avec les changements qui se font chez l'homme, et c'est ce qui leur permet de durer.

Mais, encore une fois, nous ne sommes pas pour cela plus heureux. Sans doute, une fois que ces besoins sont excités, ils ne peuvent rester en souffrance sans qu'il y ait douleur. Mais notre bonheur n'est pas plus grand parce qu'ils sont excités. Le point de repère par rapport auquel nous mesurons l'intensité relative de nos plaisirs est déplacé ; il en résulte un bouleversement de toute la graduation. Mais ce déclassement des plaisirs n'implique pas un accroissement. Parce que le milieu n'est plus le même,

³⁹ *Émotions et volonté*, 419.

nous avons dû changer, et ces changements en ont déterminé d'autres dans notre manière d'être heureux ; mais qui dit changements ne dit pas nécessairement progrès.

On voit combien la division *du* travail nous apparaît sous un autre aspect qu'aux économistes. Pour eux, elle consiste essentiellement à produire davantage. Pour nous, cette productivité *plus* grande est seulement une conséquence nécessaire, un contrecoup du phénomène. Si nous nous spécialisons, ce n'est pas pour produire plus, mais c'est pour pouvoir vivre dans les conditions nouvelles d'existence qui nous sont faites.

IV

Un corollaire de tout ce qui précède, c'est que la division du travail ne peut s'effectuer qu'entre les membres d'une société déjà constituée.

En effet, quand la concurrence oppose des individus isolés et étrangers les uns aux autres, elle ne peut que les séparer davantage. S'ils disposent librement de l'espace, ils se fuiront ; s'ils ne peuvent sortir des limites déterminées, ils se différencieront, mais de manière à devenir encore plus indépendants les uns des autres. On ne peut citer aucun cas où des relations de pure hostilité se soient, sans l'intervention d'aucun autre facteur, transformées en relations sociales. Aussi, comme entre les individus d'une même espèce animale ou végétale il n'y a généralement aucun lien, la guerre qu'ils se font n'a-t-elle d'autre résultat que de les diversifier, de donner naissance à des variétés dissemblables et qui s'écartent toujours plus les unes des autres. C'est cette disjonction progressive que Darwin a appelée la loi de la divergence des caractères. Or, la division du travail unit en même temps qu'elle oppose ; elle fait converger les activités qu'elle différencie ; elle rapproche ceux qu'elle sépare. Puisque la concurrence ne peut pas avoir déterminé ce rapprochement, il faut bien qu'il ait préexisté ; il faut que les individus entre lesquels la lutte s'engage soient déjà solidaires et le sentent, c'est-à-dire appartiennent à une même société. C'est pourquoi là où ce sentiment de solidarité est trop faible pour résister à l'influence dispersive de la concurrence, celle-ci engendre de tout autres effets que la division du travail. Dans les pays où l'existence est trop difficile par suite de l'extrême densité de la population, les habitants, au lieu de se spécialiser, se retirent définitivement ou provisoirement de la société ; ils émigrent dans d'autres régions.

Il suffit, d'ailleurs, de se représenter ce qu'est la division du travail pour comprendre qu'il n'en peut être autrement. Elle consiste, en effet, dans le partage de fonctions jusque-là communes. Mais ce partage ne peut être exécuté d'après un plan préconçu ; on ne peut dire par avance où doit se trouver la ligne de démarcation entre les tâches, une fois qu'elles seront séparées ; car elle n'est pas marquée avec une telle

évidence dans la nature des choses, mais dépend, au contraire, d'une multitude de circonstances. Il faut donc que la division se fasse d'elle-même et progressivement. Par conséquent, pour que, dans ces conditions, une fonction puisse se partager en deux fractions exactement complémentaires, comme l'exige la nature de la division du travail, il est indispensable que les deux parties qui se spécialisent soient, pendant tout le temps que dure cette dissociation, en communication constante : il n'y a pas d'autre moyen pour que l'une reçoive tout le mouvement que l'autre abandonne et qu'elles s'adaptent l'une à l'autre. Or, de même qu'une colonie animale dont tous les membres sont en continuité de tissu constitue un individu, tout agrégat d'individus, qui sont en contact continu, forme une société. La division du travail ne peut donc se produire qu'au sein d'une société préexistante. Par là, nous n'entendons pas dire tout simplement que les individus doivent adhérer matériellement les uns aux autres, mais il faut encore qu'il y ait entre eux des liens moraux. D'abord, la continuité matérielle, à elle seule, donne naissance à des liens de ce genre, pourvu qu'elle soit durable ; mais, de plus, ils sont directement nécessaires. Si les rapports qui commencent à s'établir dans la période des tâtonnements n'étaient soumis à aucune règle, si aucun pouvoir ne modérait le conflit des intérêts individuels, ce serait un chaos d'où ne pourrait sortir aucun ordre nouveau. On imagine, il est vrai, que tout se passe alors en conventions privées et librement débattues ; il semble donc que toute action sociale soit absente. Mais on oublie que les contrats ne sont possibles que là où il existe déjà une réglementation juridique et, par conséquent, une société.

C'est donc à tort qu'on a vu parfois dans la division du travail le fait fondamental de toute vie sociale. Le travail ne se partage pas entre individus indépendants et déjà différenciés qui se réunissent et s'associent pour mettre en commun leurs différentes aptitudes. Car ce serait un miracle que des différences, ainsi nées au hasard des circonstances, pussent se raccorder aussi exactement de manière à former un tout cohérent. Bien loin qu'elles précèdent la vie collective, elles en dérivent. Elles ne peuvent se produire qu'au sein d'une société et sous la pression de sentiments et de besoins sociaux ; c'est ce qui fait qu'elles sont essentiellement harmoniques. Il y a donc une vie sociale en dehors de toute division du travail, mais que celle-ci suppose. C'est, en effet, ce que nous avons directement établi en faisant voir qu'il y a des sociétés dont la cohésion est essentiellement due à la communauté des croyances et des sentiments, et que c'est de ces sociétés que sont sorties celles dont la division du travail assure l'unité. Les conclusions du livre précédent et celles auxquelles nous venons d'arriver peuvent donc servir à se contrôler et à se confirmer mutuellement. La division du travail physiologique est elle-même soumise à cette loi : elle n'apparaît jamais qu'au sein de masses polycellulaires qui sont déjà douées d'une certaine cohésion.

Pour nombre de théoriciens, c'est une vérité par soi-même évidente que toute société consiste essentiellement dans une coopération. « Une société, au sens scientifique du mot, dit M. Spencer, n'existe que lorsqu'à la juxtaposition des individus

s'ajoute la coopération ⁴⁰. » Nous venons de voir que ce prétendu axiome est le contre-pied de la vérité. Il est au contraire évident, comme le dit Auguste Comte, « que la coopération, bien loin d'avoir pu produire la société, en suppose nécessairement le préalable établissement spontané ⁴¹ ». Ce qui rapproche les hommes, ce sont des causes mécaniques et des forces impulsives comme l'affinité du sang, l'attachement à un même sol, le culte des ancêtres, la communauté des habitudes, etc. C'est seulement quand le groupe s'est formé sur ces bases que la coopération s'y organise.

Encore, la seule qui soit possible dans le principe est-elle tellement intermittente et faible que la vie sociale, si elle n'avait pas d'autre source, serait elle-même sans force et sans continuité. A plus forte raison, la coopération complexe qui résulte de la division du travail est-elle un phénomène ultérieur et dérivé. Elle résulte de mouvements intestinaux qui se développent au sein de la masse, quand celle-ci est constituée. Il est vrai qu'une fois qu'elle est apparue, elle resserre les liens sociaux et fait de la société une individualité plus parfaite. Mais cette intégration en suppose une autre qu'elle remplace. Pour que les unités sociales puissent se différencier, il faut d'abord qu'elles se soient attirées ou groupées en vertu des ressemblances qu'elles présentent. Ce procédé de formation s'observe, non pas seulement aux origines, mais à chaque stade de l'évolution. Nous savons, en effet, que les sociétés supérieures résultent de la réunion de sociétés inférieures du même type : il faut d'abord que ces dernières soient confondues au sens d'une seule et même conscience collective pour que le processus de différenciation puisse commencer ou recommencer. C'est ainsi que les organismes plus complexes se forment par la répétition d'organismes plus simples, semblables entre eux, qui ne se différencient qu'une fois associés. En un mot, l'association et la coopération sont deux faits distincts, et si le second, quand il est développé, réagit sur le premier et le transforme, si les sociétés humaines deviennent de plus en plus des groupes de coopérateurs, la dualité des deux phénomènes ne s'évanouit pas pour cela.

Si cette vérité importante a été méconnue par les utilitaires, c'est une erreur qui tient à la manière dont ils conçoivent la genèse de la société. Ils supposent à l'origine des individus isolés et indépendants, qui, par suite, ne peuvent entrer en relation que pour coopérer ; car ils n'ont pas d'autre raison pour franchir l'intervalle vide qui les sépare et pour s'associer. Mais cette théorie, si répandue, postule une véritable création *ex nihilo*.

Elle consiste, en effet, à déduire la société de l'individu ; or, rien de ce que nous connaissons ne nous autorise à croire à la possibilité d'une pareille génération spontanée. De l'aveu de M. Spencer, pour que la société puisse se former dans cette hypothèse, il faut que les unités primitives « passent de l'état d'indépendance parfaite

⁴⁰ *Sociologie, III, 331.*

⁴¹ *Cours de philosophie positive, IV, 421.*

à celui de dépendance mutuelle ⁴² ». Mais qu'est-ce qui peut les avoir déterminées à une si complète transformation ? La perspective des avantages qu'offre la vie sociale ? Mais ils sont compensés et au-delà par la perte de l'indépendance, car pour des êtres qui sont destinés par nature à une vie libre et solitaire, un pareil sacrifice est le plus intolérable qui soit. Ajoutez à cela que, dans les premiers types sociaux, il est aussi absolu que possible, car nulle part l'individu n'est plus complètement absorbé dans le groupe. Comment l'homme, s'il était né individualiste, comme on le suppose, aurait-il pu se résigner à une existence qui froisse aussi violemment son penchant fondamental ? Combien l'utilité problématique de la coopération devait lui paraître pâle à côté d'une telle déchéance ! D'individualités autonomes, comme celles qu'on imagine, il ne peut donc rien sortir que d'individuel, et par conséquent la coopération elle-même, qui est un fait social, soumis à des règles sociales, n'en peut pas naître. C'est ainsi que le psychologue qui commence à s'enfermer dans son moi n'en peut plus sortir, pour retrouver le non-moi.

La vie collective n'est pas née de la vie individuelle, mais c'est, au contraire, la seconde qui est née de la première. C'est à cette condition seulement que l'on peut s'expliquer comment l'individualité personnelle des unités sociales a pu se former et grandir sans désagréger la société. En effet, comme, dans ce cas, elle s'élabore au sein d'un milieu social préexistant, elle en porte nécessairement la marque ; elle se constitue de manière à ne pas ruiner cet ordre collectif dont elle est solidaire ; elle y reste adaptée, tout en s'en détachant. Elle n'a rien d'antisocial, parce qu'elle est un produit de la société. Ce n'est pas la personnalité absolue de la monade, qui se suffit à soi-même et pourrait se passer du reste du monde, mais celle d'un organe ou d'une partie d'organe qui a sa fonction déterminée, mais ne peut, sans courir des chances de mort, se séparer du reste de l'organisme. Dans ces conditions, la coopération devient non seulement possible, mais nécessaire. Les utilitaires renversent donc l'ordre naturel des faits, et rien n'est moins surprenant que cette interversion ; c'est une illustration particulière de cette vérité générale que ce qui est premier dans la connaissance est dernier dans la réalité. Précisément parce que la coopération est le fait le plus récent, c'est elle qui frappe tout d'abord le regard. Si donc on s'en tient aux apparences, comme fait le sens commun, il est inévitable qu'on y voie le fait primaire de la vie morale et sociale.

Mais, si elle n'est pas toute la morale, il ne faut pas davantage la mettre en dehors de la morale, comme font certains moralistes. Tout comme les utilitaires, ces idéalistes la font consister exclusivement dans un système de rapports économiques, d'arrangements privés dont l'égoïsme est le seul ressort. En réalité, la vie morale circule à travers toutes les relations qui la constituent, puisqu'elle ne serait pas possible si des sentiments sociaux, et par conséquent moraux, ne présidaient à son élaboration.

⁴² *Sociologie, III, 332.*

On objectera la division internationale du travail ; il semble évident que, dans ce cas du moins, les individus entre lesquels le travail se partage n'appartiennent pas à la même société. Mais il faut se rappeler qu'un groupe peut, tout en gardant son individualité, être enveloppé par un autre, plus vaste, et qui- en contient plusieurs du même genre. On peut affirmer qu'une fonction, économique ou autre, ne peut se diviser entre deux sociétés que si celles-ci participent à quelques égards à une même vie commune et, par conséquent, appartiennent à une même société. Supposez, en effet, que ces deux consciences collectives ne soient pas, par quelque point, fondues ensemble, on ne voit pas comment les deux agrégats pourraient avoir le contact continu qui est nécessaire ni, par suite, comment l'un d'eux pourrait abandonner au second l'une de ses fonctions. Pour qu'un peuple se laisse pénétrer par un autre, il faut qu'il ait cessé de s'enfermer dans un patriotisme exclusif et qu'il en ait appris un autre, plus compréhensif.

Au reste, on peut directement observer ce rapport des faits dans l'exemple le plus frappant de division internationale du travail que nous offre l'histoire. On peut dire, en effet, qu'elle ne s'est jamais vraiment produite qu'en Europe et de notre temps. Or, c'est à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci qu'a commencé à se former une conscience commune des sociétés européennes. « Il y a, dit M. Sorel, un préjugé dont il importe de se défaire. C'est de se représenter l'Europe de l'ancien régime comme une société d'États régulièrement constituée, où chacun conformait sa conduite à des principes reconnus de tous, où le respect du droit établi gouvernait les transactions et dictait les traités, où la bonne foi en dirigeait l'exécution, où le sentiment de la solidarité des monarchies assurait, avec le maintien de l'ordre public, la durée des engagements contractés par les princes... Une Europe où les droits de chacun résultent des devoirs de tous était quelque chose de si étranger aux hommes d'État de l'ancien régime qu'il fallut une guerre d'un quart de siècle, la plus formidable qu'on eût encore vue, pour leur en imposer la notion et leur en démontrer *la* nécessité. La tentative que l'on fit au congrès de Vienne et dans les congrès qui suivirent pour donner à l'Europe une organisation élémentaire fut un progrès, et non un retour vers le passé ⁴³. » Inversement, tout retour d'un nationalisme étroit a toujours pour conséquence un développement de l'esprit protectionniste, c'est-à-dire une tendance des peuples à s'isoler, économiquement et moralement, les uns des autres.

Si cependant, dans certains cas, des peuples qui ne tiennent ensemble par aucun lien, qui même parfois se regardent comme ennemis ⁴⁴, échangent entre eux des produits d'une manière plus ou moins régulière, il faut ne voir dans ces faits que de simples rapports de mutualisme qui n'ont rien de commun avec la division du

⁴³ L'Europe et la Révolution française, I, 9 et 10.

⁴⁴ Voir KULISCHER, Der Handel auf den primitiven Culturstufen (Ztschr. f. Völkerpsychologie, X, 1877, p. 378), et SCHRADER, Linguistisch-historische Forschungen zur Handelsgeschichte, Léna, 1886.

travail ⁴⁵. Car, parce que deux organismes différents se trouvent avoir des propriétés qui s'ajustent utilement, il ne s'ensuit pas qu'il y ait entre eux un partage de fonctions ⁴⁶.

⁴⁵ Il est vrai que le mutualisme se produit généralement entre individus d'espèces différentes, mais le phénomène reste identique, alors même qu'il a lieu entre individus de même espèce (voir sur le mutualisme ESPINAS, Sociétés animales, et GIRAUD, Les sociétés chez les animaux).

⁴⁶ Nous rappelons en terminant que nous avons seulement étudié dans ce chapitre comment il se fait qu'en général la division du travail va de plus en plus en progressant, et nous avons dit les causes déterminantes de ce progrès. Mais il peut très bien se faire que, dans une société en particulier, une certaine division du travail et, notamment, la division du travail économique, soit très développée, quoique le type segmentaire y soit encore assez fortement prononcé. Il semble bien que c'est le cas de l'Angleterre. La grande industrie, le grand commerce paraissent y être aussi développés que sur le continent, quoique le système alvéolaire y soit encore très marqué, comme le prouvent et l'autonomie de la vie locale et l'autorité qu'y conserve la tradition. (La valeur symptomatique de ce dernier fait sera déterminée dans le chapitre suivant.)

C'est qu'en effet la division du travail, étant un phénomène dérivé et secondaire, comme nous venons de le voir, se passe à la surface de la vie sociale, et cela est surtout vrai de la division du travail économique. Elle est à fleur de peau. Or, dans tout organisme, les phénomènes superficiels, par leur situation même, sont bien plus accessibles à l'action des causes extérieures, alors même que les causes internes dont ils dépendent généralement ne sont pas modifiées. Il suffit ainsi qu'une circonstance quelconque excite chez un peuple un plus vif besoin de bien-être matériel pour que la division du travail économique se développe sans que la structure sociale change sensiblement. L'esprit d'imitation, le contact d'une civilisation plus raffinée peuvent produire ce résultat. C'est ainsi que l'entendement, étant la partie culminante et, par conséquent, la plus superficielle de la conscience, peut être assez facilement modifiée par des influences externes, comme l'éducation, sans que les assises de la vie psychique soient atteintes. On crée ainsi des intelligences très suffisantes pour assurer le succès, mais qui sont sans racines profondes. Aussi ce genre de talent ne se transmet-il pas par l'hérédité.

Cette comparaison montre qu'il ne faut pas juger de la place qui revient à une société sur l'échelle sociale d'après l'état de sa civilisation, surtout de sa civilisation économique ; car celle-ci peut n'être qu'une imitation, une copie et recouvrir une structure sociale d'espèce inférieure. Le cas, il est vrai, est exceptionnel ; il se présente pourtant.

C'est seulement dans ces rencontres que la densité matérielle de la société n'exprime pas exactement l'état de la densité morale. Le principe que nous avons posé est donc vrai d'une manière très générale, et cela suffit à notre démonstration.

Chapitre III

Les facteurs secondaires

L'indétermination progressive de la conscience commune et ses causes

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu dans la première partie de ce travail que la conscience collective devenait plus faible et plus vague, à mesure que la division du travail se développait. C'est même par suite de cette indétermination progressive que la division du travail devient la source principale de la solidarité. Puisque ces deux phénomènes sont à ce point liés, il n'est pas inutile de rechercher les causes de cette régression. Sans doute, en faisant voir avec quelle régularité elle se produit, nous avons directement établi qu'elle dépend certainement de quelques conditions fondamentales de l'évolution sociale. Mais cette conclusion du livre précédent serait plus incontestable encore si nous pouvions trouver quelles sont ces conditions.

Cette question est, d'ailleurs, solidaire de celle que nous sommes en train de traiter. Nous venons de montrer que les progrès de la division du travail sont dus à la pression plus forte exercée par les unités sociales les unes sur les autres et qui les oblige à se développer dans des sens de plus en plus divergents. Mais cette pression est à chaque instant neutralisée par une pression en sens contraire que la conscience commune exerce sur chaque conscience particulière. Tandis que l'une nous pousse à nous faire une personnalité distincte, l'autre au contraire nous fait une loi de

ressembler à tout le monde. Tandis que la première nous incline à suivre la pente de notre nature personnelle, la seconde nous retient et nous empêche de dévier du type collectif. En d'autres termes, pour que la division du travail puisse naître et croître, il ne suffit pas qu'il y ait chez les individus des germes d'aptitudes spéciales, ni qu'ils soient incités à varier dans le sens de ces aptitudes ; mais il faut encore que les variations individuelles soient possibles. Or, elles ne peuvent se produire quand elles sont en opposition avec quelque état fort et défini de la conscience collective ; car plus un état est fort, et plus il résiste à tout ce qui peut l'affaiblir ; plus il est défini, moins il laisse de place aux changements. On peut donc prévoir que le progrès de la division du travail sera d'autant plus difficile et lent que la conscience commune aura plus de vitalité et de précision. Inversement, il sera d'autant plus rapide que l'individu pourra plus facilement se mettre en harmonie avec son milieu personnel. Mais, pour cela, il ne suffit pas que ce milieu existe ; il faut encore que chacun soit libre de s'y adapter, c'est-à-dire soit capable de se mouvoir avec indépendance, alors même que tout le groupe ne se meut pas en même temps et dans la même direction. Or, nous savons que les mouvements propres des particuliers sont d'autant plus rares que la solidarité mécanique est plus développée.

Les exemples sont nombreux où l'on peut directement observer cette influence neutralisante de la conscience commune sur la division du travail. Tant que la loi et les mœurs font de l'inaliénabilité et de l'indivision de la propriété immobilière une stricte obligation, les conditions nécessaires à l'apparition de la division du travail ne sont pas nées. Chaque famille forme une masse compacte, et toutes se livrent à la même occupation, à l'exploitation du patrimoine héréditaire. Chez les Slaves, la Zadruga s'accroît souvent dans de telles proportions que la misère y est grande ; cependant, comme l'esprit domestique est très fort, on continue généralement à vivre ensemble, au lieu d'aller entreprendre au dehors des professions spéciales comme celles de marin et de marchand. Dans d'autres sociétés, où la division du travail est plus avancée, chaque classe a des fonctions déterminées et toujours les mêmes qui sont soustraites à toute innovation. Ailleurs, il y a des catégories entières de professions dont l'accès est plus ou moins formellement interdit aux citoyens. En Grèce ⁴⁷, à Rome ⁴⁸, l'industrie et le commerce étaient des carrières méprisées ; chez les Kabyles, certains métiers comme ceux de boucher, de fabricant de chaussures, etc., sont flétris par l'opinion publique ⁴⁹. La spécialisation ne peut donc pas se faire dans ces diverses directions. Enfin, même chez des peuples où la vie économique a déjà atteint un certain développement, comme chez nous au temps des anciennes corporations, les fonctions étaient réglementées de telle sorte que la division du travail ne pouvait progresser. Là où tout le monde était obligé de fabriquer de la même manière, toute variation individuelle était impossible ⁵⁰.

⁴⁷ BÜSSCHENSCHÜTZ, Besitz und Erwerb.

⁴⁸ D'après DENYS d'Halicarnasse (IX, 25), pendant les premiers temps de la République, aucun Romain ne pouvait se faire marchand ou artisan. - CICÉRON parle encore de tout travail mercenaire comme d'un métier dégradant (De off., I, 42).

⁴⁹ HANOTEAU et LETOURNEUX, La Kabylie, II, 23.

⁵⁰ Voir LEVASSEUR, Les classes ouvrières en France jusqu'à la Révolution, passim.

Le même phénomène se produit dans la vie représentative des sociétés. La religion, cette forme éminente de la conscience commune, absorbe primitivement toutes les fonctions représentatives avec les fonctions pratiques. Les premières ne se dissocient des secondes que quand la philosophie apparaît. Or, elle n'est possible que quand la religion a perdu un peu de son empire. Cette manière nouvelle de se représenter les choses heurte l'opinion collective qui résiste. On a dit parfois que c'est le libre examen qui fait régresser les croyances religieuses ; mais il suppose à son tour une régression préalable de ces mêmes croyances. Il ne peut se produire que si la foi commune le permet.

Le même antagonisme éclate chaque fois qu'une science nouvelle se fonde. Le christianisme lui-même, quoiqu'il ait fait tout de suite à la réflexion individuelle une plus large place qu'aucune autre religion, n'a pu échapper à cette loi. Sans doute, l'opposition fut moins vive tant que les savants bornèrent leurs études au monde matériel, puisqu'il était abandonné en principe à la dispute des hommes. Encore, comme cet abandon ne fut jamais complet, comme le Dieu chrétien n'est pas entièrement étranger aux choses de cette terre, arriva-t-il nécessairement que, sur plus d'un point, les sciences naturelles elles-mêmes trouvèrent dans la foi un obstacle. Mais c'est surtout quand l'homme devint un objet de science que la résistance fut énergique. Le croyant, en effet, ne peut pas ne pas répugner à l'idée que l'homme soit étudié comme un être naturel, analogue aux autres, et les faits moraux comme les faits de la nature ; et l'on sait combien ces sentiments collectifs, sous les formes différentes qu'ils ont prises, ont gêné le développement de la psychologie et de la sociologie.

On n'a donc pas complètement expliqué les progrès de la division du travail, quand on a démontré qu'ils sont nécessaires par suite des changements survenus dans le milieu social ; mais ils dépendent encore de facteurs secondaires qui peuvent ou en faciliter, ou en gêner ou en entraver complètement le cours. Il ne faut pas oublier en effet que la spécialisation n'est pas la seule solution possible à la lutte pour la vie : il y a aussi intégration, la colonisation, la résignation à une existence précaire et plus disputée, enfin l'élimination totale des plus faibles par voie de suicide ou autrement. Puisque le résultat est dans une certaine mesure contingente et que les combattants ne sont pas nécessairement poussés vers l'une de ces issues à l'exclusion des autres, ils se portent vers celle qui est le plus à leur portée. Sans doute, si rien n'empêche la division du travail de se développer, ils se spécialisent. Mais si les circonstances rendent impossible ou trop difficile ce dénouement, il faudra bien recourir à quelque autre.

Le premier de ces facteurs secondaires consiste dans une indépendance plus grande des individus par rapport au groupe, leur permettant de varier en liberté. La division du travail physiologique est soumise à la même condition. « Même rapprochés les uns des autres, dit M. Perrier, les éléments anatomiques conservent respectivement toute leur individualité. Quel que soit leur nombre, aussi bien dans les organismes les plus élevés que dans les plus humbles, ils se nourrissent, s'accroissent

et se reproduisent sans souci de leurs voisins. C'est en cela que consiste *la loi d'indépendance des éléments anatomiques*, devenue si féconde entre les mains des physiologistes. Cette indépendance doit être considérée comme la condition nécessaire au libre exercice d'une faculté plus générale des plastides, la variabilité sous l'action des circonstances extérieures ou même de certaines forces immanentes aux protoplasmes. Grâce à leur aptitude à varier et à leur indépendance réciproque, les éléments nés les uns des autres et primitivement tous semblables entre eux ont pu se modifier dans des sens différents, prendre des formes diverses, acquérir des fonctions et des propriétés nouvelles ⁵¹. »

Contrairement à ce qui se passe dans les organismes, cette indépendance n'est pas dans les sociétés un fait primitif, puisque à l'origine l'individu est absorbé dans le groupe. Mais nous avons vu qu'elle apparaît ensuite et progresse régulièrement en même temps que la division du travail, par suite de la régression de la conscience collective. Il reste à chercher comment cette condition utile de la division du travail social se réalise à mesure qu'elle est nécessaire. Sans doute, c'est qu'elle dépend elle-même des causes qui ont déterminé les progrès de la spécialisation. Mais comment l'accroissement des sociétés en volume et en densité peut-il avoir ce résultat ?

I

Dans une petite société, comme tout le monde est placé sensiblement dans les mêmes conditions d'existence, le milieu collectif est essentiellement concret. Il est fait des êtres de toute sorte qui remplissent l'horizon social. Les états de conscience qui le représentent ont donc le même caractère. D'abord, ils se rapportent à des objets précis, comme cet animal, cet arbre, cette plante, cette force naturelle, etc. Puis, comme tout le monde est situé de la même manière par rapport à ces choses, elles affectent de la même façon toutes les consciences. Toute la tribu, si elle n'est pas trop étendue, jouit ou souffre également des avantages ou des inconvénients du soleil ou de la pluie, du chaud ou du froid, de tel fleuve, de telle source, etc. Les impressions collectives qui résultent de la fusion de toutes ces impressions individuelles, sont donc déterminées dans leur forme aussi bien que dans leurs objets-et, par suite, la conscience commune a un caractère défini. Mais elle change de nature à mesure que les sociétés deviennent plus volumineuses. Parce que ces dernières se répandent sur une plus vaste surface, elle est elle-même obligée de s'élever au-dessus de toutes les diversités locales, de dominer davantage l'espace et, par conséquent, de devenir plus abstraite. Car il n'y a guère que des choses générales qui puissent être communes à tous ces milieux divers. Ce n'est plus tel animal, mais telle espèce ; telle source, mais les sources ; telle forêt, mais la forêt *in abstracto*.

⁵¹ *Colonies animales*, 702.

D'autre part, parce que les conditions de la vie ne sont plus partout les mêmes, ces objets communs, quels qu'ils soient, ne peuvent plus déterminer partout des sentiments aussi parfaitement identiques. Les résultantes collectives n'ont donc plus la même netteté, et cela d'autant plus que les éléments composants sont plus dissimilables. Plus il y a de différence entre les portraits individuels qui ont servi à faire un portrait composite, plus celui-ci est indécis. Il est vrai que les consciences collectives locales peuvent garder leur individualité au sein de la conscience collective générale et que, comme elles embrassent de moindres horizons, elles restent plus facilement concrètes. Mais nous savons qu'elles viennent peu à peu s'évanouir au sein de la première, à mesure que s'effacent les segments sociaux auxquels elles correspondent.

Le fait qui, peut-être, manifeste le mieux cette tendance croissante de la conscience commune, c'est la transcendance parallèle du plus essentiel de ses éléments, je veux parler de la notion de la divinité. A l'origine, les dieux ne sont pas distincts de l'univers, ou plutôt il n'y a pas de dieux, mais seulement des êtres sacrés, sans que le caractère sacré dont ils sont revêtus soit rapporté à quelque entité extérieure, comme à sa source. Les animaux ou les végétaux de l'espèce qui sert de totem au clan sont l'objet du culte ; mais ce n'est pas qu'un principe *sui generis* vienne leur communiquer du dehors leur nature divine. Cette nature leur est intrinsèque ; ils sont divins par eux-mêmes. Mais peu à peu, les forces religieuses se détachent des choses dont elles n'étaient d'abord que des attributs, et elles s'hypostasient. Ainsi se forme la notion d'esprits ou de dieux qui, tout en résidant de préférence ici ou là, existent cependant en dehors des objets particuliers auxquels ils sont plus spécialement rattachés ⁵². Par cela même, ils ont quelque chose de moins concret. Toutefois, qu'ils soient multiples ou qu'ils aient été ramenés à une certaine unité, ils sont encore immanents au monde. Séparés, en partie, des choses, ils sont toujours dans l'espace. Ils restent donc tout près de nous, constamment mêlés à notre vie. Le polythéisme gréco-latin, qui est une forme plus élevée et mieux organisée de l'animisme, marque un progrès nouveau dans le sens de la transcendance. La résidence des dieux devient plus nettement distincte de celle des hommes. Retirés sur les hauteurs mystérieuses de l'Olympe ou dans les profondeurs de la terre, ils n'interviennent plus personnellement dans les affaires humaines que d'une manière assez intermittente. Mais c'est seulement avec le christianisme que Dieu sort définitivement de l'espace ; son royaume n'est plus de ce monde ; la dissociation entre la nature et le divin est même si complète qu'elle dégénère en antagonisme. En même temps, la notion de la divinité devient plus générale et plus abstraite, car elle est formée non de sensations, comme dans le principe, mais d'idées. Le Dieu de l'humanité a nécessairement moins de compréhension que ceux de la cité ou du clan.

D'ailleurs, en même temps que la religion, les règles du droit s'universalisent, ainsi que celles de la morale. Liées d'abord à des circonstances locales, à des particularités ethniques, climatériques, etc., elles s'en affranchissent peu à peu et, du

⁵² Voir RÉVILLE, *Religions des peuples non civilisés*, I, 67 et suiv. ; II, 230 et suiv.

même coup, deviennent plus générales. Ce qui rend sensible cet accroissement de généralité, c'est le déclin ininterrompu du formalisme. Dans les sociétés inférieures, la forme même extérieure de la conduite est prédéterminée jusque dans ses détails. La façon dont l'homme doit se nourrir, se vêtir en chaque circonstance, les gestes qu'il doit faire, les formules qu'il doit prononcer sont fixés avec précision. Au contraire, plus on s'éloigne du point de départ, plus les prescriptions morales et juridiques perdent de leur netteté et de leur précision. Elles ne réglementent plus que les formes les plus générales de la conduite et les réglementent d'une manière très générale, disant ce qui doit être fait, non comment cela doit être fait. Or, tout ce qui est défini s'exprime sous une forme définie. Si les sentiments collectifs avaient la même détermination qu'autrefois, ils ne s'exprimeraient pas d'une manière moins déterminée. Si les détails concrets de l'action et de la pensée étaient aussi uniformes, ils seraient aussi obligatoires.

On a souvent remarqué que la civilisation avait tendance à devenir plus rationnelle et plus logique ; on voit maintenant quelle en est la cause. Cela seul est rationnel qui est universel. Ce qui dérouté l'entendement, c'est le particulier et le concret. Nous ne pensons bien que le général. Par conséquent, plus la conscience commune est proche des choses particulières, plus elle en porte exactement l'empreinte, plus aussi elle est inintelligible. Voilà d'où vient l'effet que nous font les civilisations primitives. Ne pouvant les ramener à des principes logiques, nous sommes portés à n'y voir que des combinaisons bizarres et fortuites d'éléments hétérogènes. En réalité, elles n'ont rien d'artificiel ; seulement, il faut en chercher les causes déterminantes dans des sensations et des mouvements de la sensibilité, non dans des concepts, et s'il en est ainsi, c'est que le milieu social pour lequel elles sont faites n'est pas suffisamment étendu. Au contraire, quand la civilisation se développe sur un champ d'action plus vaste, quand elle s'applique à plus de gens et de choses, les idées générales apparaissent nécessairement et y deviennent prédominantes. La notion d'homme, par exemple, remplace dans le droit, dans la morale, dans la religion celle du Romain, qui, plus concrète, est plus réfractaire à la science. C'est donc l'accroissement de volume des sociétés et leur condensation plus grande qui expliquent cette grande transformation.

Or, plus la conscience commune devient générale, plus elle laisse de place aux variations individuelles. Quand Dieu est loin des choses et des hommes, son action n'est plus de tous les instants et ne s'étend plus à tout. Il n'y a plus de fixe que des règles abstraites qui peuvent être librement appliquées de manières très différentes. Encore n'ont-elles plus ni le même ascendant ni la même force de résistance. En effet, si les pratiques et les formules, quand elles sont précises, déterminent la pensée et les mouvements avec une nécessité analogue à celle des réflexes, au contraire, ces principes généraux ne peuvent passer dans les faits qu'avec le concours de l'intelligence. Or, une fois que la réflexion est éveillée, il n'est pas facile de la contenir. Quand elle a pris des forces, elle se développe spontanément au-delà des limites qu'on lui avait assignées. On commence par mettre quelques articles de foi au-dessus de la discussion, puis la discussion s'étend jusqu'à eux. On veut s'en rendre

compte, on leur demande leurs raisons d'être, et de quelque manière qu'ils subissent cette épreuve, ils y laissent une partie de leur force. Car des idées réfléchies n'ont jamais la même puissance contraignante que des instincts ; c'est ainsi que des mouvements qui ont été délibérés n'ont pas l'instantanéité des mouvements involontaires. Parce qu'elle devient plus rationnelle, la conscience collective devient donc moins impérative, et, pour cette raison encore, elle gêne moins le libre développement des variétés individuelles.

II

Mais cette cause n'est pas celle qui contribue le plus à produire ce résultat.

Ce qui fait la force des états collectifs, ce n'est pas seulement qu'ils sont communs à la génération présente, mais c'est surtout qu'ils sont, pour la plupart, un legs des générations antérieures. La conscience commune ne se constitue en effet que très lentement et se modifie de même. Il faut du temps pour qu'une forme de conduite ou une croyance arrive à ce degré de généralité et de cristallisation, du temps aussi pour qu'elle le perde. Elle est donc presque tout entière un produit du passé. Or, ce qui vient du passé est généralement l'objet d'un respect tout particulier. Une pratique à laquelle tout le monde unanimement se conforme a sans doute un grand prestige ; mais si elle est forte en outre de l'assentiment des ancêtres, on ose encore bien moins y déroger. L'autorité de la conscience collective est donc faite en grande partie de l'autorité de la tradition. Nous allons voir que celle-ci diminue nécessairement à mesure que le type segmentaire s'efface.

En effet, quand il est très prononcé, les segments forment autant de petites sociétés plus ou moins fermées les unes aux autres. Là où ils ont une base familiale, il est aussi difficile d'en changer que de changer de famille, et si, quand ils n'ont plus qu'une base territoriale, les barrières qui les séparent sont moins infranchissables, elles persistent cependant. Au Moyen Âge, il était encore difficile à un ouvrier de trouver du travail dans une autre ville que la sienne⁵³ ; les douanes intérieures formaient, d'ailleurs, autour de chaque compartiment social une ceinture qui le protégeait contre les infiltrations d'éléments étrangers. Dans ces conditions, l'individu est retenu au sol où il est né et par les liens qui l'y attachent et parce qu'il est repoussé d'ailleurs ; la rareté des voies de communications et de transmission est une preuve de cette occlusion de chaque segment. Par contre-coup, les causes qui maintiennent l'homme dans son milieu natal le fixent dans son milieu domestique. D'abord, à l'origine, les deux se confondent, et si, plus tard, ils se distinguent, on ne peut pas s'éloigner

⁵³ LEVASSEUR, op. cit., I, 239.

beaucoup du second quand on ne peut pas dépasser le premier. La force d'attraction qui résulte de la consanguinité exerce dans son action avec son maximum d'intensité, puisque chacun reste toute sa vie placé tout près de la source même de cette force. C'est, en effet, une loi sans exception que, plus la structure sociale est de nature segmentaire, plus les familles forment de grandes masses compactes, indivises, ramassées sur elles-mêmes ⁵⁴.

Au contraire, à mesure que les lignes de démarcation qui séparent les différents segments s'effacent, il est inévitable que cet équilibre se rompe. Comme les individus ne sont plus contenus dans leurs lieux d'origine et que ces espaces libres, qui s'ouvrent devant eux, les attirent, ils ne peuvent manquer de s'y répandre. Les enfants ne restent plus immuablement attachés au pays de leurs parents, mais s'en vont tenter fortune dans toutes les directions. Les populations se mélangent, et c'est ce qui fait que leurs différences originelles achèvent de se perdre. La statistique ne nous permet malheureusement pas de suivre dans l'histoire la marche de ces migrations intérieures ; mais il est un fait qui suffit à établir leur importance croissante, c'est la formation et le développement des villes. Les villes, en effet, ne se forment pas par une sorte de croissance spontanée, mais par immigration. Bien loin qu'elles doivent leur existence et leurs progrès à l'excédent normal des naissances sur les décès, elles présentent à ce point de vue un déficit général. C'est donc du dehors qu'elles reçoivent les éléments dont elles s'accroissent journellement. Selon Dunant ⁵⁵, le croît annuel de l'ensemble de la population des trente et une grandes villes d'Europe emprunte 784,6 pour mille à l'immigration. En France, le recensement de 1881 accusait sur celui de 1876 une augmentation de 766 000 habitants ; le département de la Seine et les quarante-cinq villes ayant plus de 30 000 habitants « absorbaient sur le chiffre de l'accroissement quinquennal plus de 661 000 habitants, en laissant seulement 105 000 à répartir entre les villes moyennes, les petites villes et les campagnes ⁵⁶ ». Ce n'est pas seulement vers les grandes villes que se portent ces grands mouvements migrateurs, ils rayonnent dans les régions avoisinantes. M. Bertillon a calculé que, pendant l'année 1886, tandis que, dans la moyenne de la France, sur 100 habitants, 11,25 seulement étaient nés en dehors du département, dans le département de la Seine il y en avait 34,67. Cette proportion des étrangers est d'autant plus élevée que les villes que compte le département sont plus peuplées. Elle est de 31,47 dans le Rhône, de 26,29 dans les Bouches-du-Rhône, de 26,41 dans la Seine-et-Oise ⁵⁷, de 19,46 dans le Nord, de 17,62 dans la Gironde ⁵⁸. Ce phénomène n'est pas particulier aux grandes villes ; il se produit également, quoique avec une moindre intensité, dans les petites villes, dans les bourgs. « Toutes ces agglomérations augmentent constamment aux

⁵⁴ Le lecteur voit de lui-même les faits qui vérifient cette loi dont nous ne pouvons donner ici une démonstration expresse. Elle résulte de recherches que nous avons faites sur la famille et que nous espérons publier prochainement.

⁵⁵ Cité par LAYET, *Hygiène des paysans*, dernier chapitre.

⁵⁶ DUMONT, *Dépopulation et civilisation*, 175.

⁵⁷ Ce chiffre élevé est un effet du voisinage de Paris.

⁵⁸ *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, art. « Migration ».

dépens des communes plus petites, de sorte que l'on voit à chaque recensement le nombre des villes de chaque catégorie s'augmenter de quelques unités ⁵⁹. »

Or, la mobilité plus grande des unités sociales que supposent ces phénomènes de migration détermine un affaiblissement de toutes les traditions.

En effet, ce qui fait surtout la force de la tradition, c'est le caractère des personnes qui la transmettent et l'inculquent, je veux dire les anciens. Ils en sont l'expression vivante ; eux seuls ont été témoins de ce que faisaient les ancêtres. Ils sont l'unique intermédiaire entre le présent et le passé. D'autre part, ils jouissent, auprès des générations qui ont été élevées sous leurs yeux et sous leur direction, d'un prestige que rien ne peut remplacer. L'enfant, en effet, a conscience de son infériorité vis-à-vis des personnes plus âgées qui l'entourent, et il sent qu'il dépend d'elles. Le respect révérentiel qu'il a pour elles se communique naturellement à tout ce qui en vient, à tout ce qu'elles disent et à tout ce qu'elles font. C'est donc l'autorité de l'âge qui fait en grande partie celle de la tradition. Par conséquent, tout ce qui peut contribuer à prolonger cette influence au-delà de l'enfance ne peut que fortifier les croyances et les pratiques traditionnelles. C'est ce qui arrive quand l'homme fait continue à vivre dans le milieu où il a été élevé, car il reste alors en rapports avec les personnes qui l'ont connu enfant, et soumis à leur action. Le sentiment qu'il a pour elles subsiste et, par conséquent, produit les mêmes effets, c'est-à-dire contient les velléités d'innovation. Pour qu'il se produise des nouveautés dans la vie sociale, il ne suffit pas que des générations nouvelles arrivent à la lumière, il faut encore qu'elles ne soient pas trop fortement entraînées à suivre les errements de leurs devancières. Plus l'influence de ces dernières est profonde, - et elle est d'autant plus profonde qu'elle dure davantage, - plus il y a d'obstacles aux changements. Auguste Comte avait raison de dire que si la vie humaine était décuplée, sans que la proportion respective des âges fût pour cela modifiée, il en résulterait « un ralentissement inévitable, quoique impossible à mesurer, de notre développement social ⁶⁰ ».

Mais c'est l'inverse qui se produit si l'homme, au sortir de l'adolescence, est transplanté dans un nouveau milieu. Sans doute, il y trouve aussi des hommes plus âgés que lui ; mais ce n'est pas ceux dont il a, pendant l'enfance, subi l'action. Le respect qu'il a pour eux est donc moindre et de nature plus conventionnelle, car il ne correspond à aucune réalité ni actuelle, ni passée. Il n'en dépend pas et n'en a jamais dépendu ; il ne peut donc les respecter que par analogie. C'est, d'ailleurs, un fait connu que le culte de l'âge va en s'affaiblissant avec la civilisation. Si développé jadis, il se réduit aujourd'hui à quelques pratiques de politesse, inspirées par une sorte de pitié. On plaint les vieillards plus qu'on ne les craint. Les âges sont nivelés. Tous les hommes qui sont arrivés à la maturité se traitent à peu près en égaux. Par suite de ce nivellement, les mœurs des ancêtres perdent de leur ascendant, car elles n'ont plus auprès de l'adulte de représentants autorisés. On est plus libre vis-à-vis d'elles, parce

⁵⁹ DUMONT, op. cit., 178.

⁶⁰ *Cours de philosophie positive*, IV, 451.

qu'on est plus libre vis-à-vis de ceux qui les incarnent. La solidarité des temps est moins sensible parce qu'elle n'a plus son expression matérielle dans le contact continu des générations successives. Sans doute, les effets de l'éducation première continuent à se faire sentir, mais avec moins de force, parce qu'ils ne sont pas entretenus.

Ce moment de la pleine jeunesse est, d'ailleurs, celui où les hommes sont le plus impatients de tout frein et le plus avides de changement. La vie qui circule en eux n'a pas encore eu le temps de se figer, de prendre définitivement des formes déterminées, et elle est trop intense pour se laisser discipliner sans résistance. Ce besoin se satisfera donc d'autant plus facilement qu'il sera moins contenu du dehors, et il ne peut se satisfaire qu'aux dépens de la tradition. Celle-ci est plus battue en brèche au moment même où elle perd de ses forces. Une fois donné, ce germe de faiblesse ne peut que se développer avec chaque génération ; car on transmet avec moins d'autorité des principes dont on sent moins l'autorité.

Une expérience caractéristique démontre cette influence de l'âge sur la force de la tradition.

Précisément parce que la population des grandes villes se recrute surtout par l'immigration, elle se compose essentiellement de gens qui, une fois adultes, ont quitté leurs foyers et se sont soustraits à l'action des anciens. Aussi le nombre des vieillards y est-il très faible, tandis qu'au contraire celui des hommes dans la force de l'âge y est très élevé. M. Cheysson a démontré que les courbes de la population à chaque groupe d'âge, pour Paris et pour la province, ne se rencontrent qu'aux âges de 15 à 20 ans et de 50 à 55 ans. Entre 20 et 50 la courbe parisienne est beaucoup plus élevée, au-delà elle est plus basse ⁶¹. En 1881, on comptait à Paris 1 118 individus de 20 à 25 ans pour 874 dans le reste du pays ⁶². Pour le département de la Seine tout entier, on trouve sur 1000 habitants 731 de 15 à 60 ans et 76 seulement au-delà de cet âge, tandis que la province a 618 des premiers et 106 des seconds. En Norvège, d'après Jacques Bertillon, les rapports sont les suivants sur 1000 habitants :

	<i>Villes</i>	<i>Campagnes</i>
De 15 à 30 ans	278	239
De 30 à 45 ans	205	183
De 45 à 60 ans	110	120
De 60 et au-dessus	59	87

⁶¹ La question de la population, in *Annales d'hygiène*, 1884.

⁶² *Annales de la Ville de Paris*.

Ainsi, c'est dans les grandes villes que l'influence modératrice de l'âge est à son minimum ; on constate en même temps que, nulle part, les traditions n'ont moins d'empire sur les esprits. En effet, les grandes villes sont les foyers incontestés du progrès ; c'est en elles qu'idées, modes, mœurs, besoins nouveaux s'élaborent pour se répandre ensuite sur le reste du pays. Quand la société change, c'est généralement à leur suite et à leur imitation. Les humeurs y sont tellement mobiles que tout ce qui vient du passé y est un peu suspect ; au contraire, les nouveautés, quelles qu'elles soient, y jouissent d'un prestige presque égal à celui dont jouissaient autrefois les coutumes des ancêtres. Les esprits y sont naturellement orientés vers l'avenir. Aussi la vie s'y transforme-t-elle avec une extraordinaire rapidité : croyances, goûts, passions y sont dans une perpétuelle évolution. Nul terrain n'est plus favorable aux évolutions de toute sorte. C'est que la vie collective ne peut avoir de continuité là où les différentes couches d'unités sociales, appelées à se remplacer les unes les autres, sont à ce point discontinues.

Observant que, pendant la jeunesse des sociétés et surtout au moment de leur maturité, le respect des traditions est beaucoup plus grand que pendant leur vieillesse, M. Tarde a cru pouvoir présenter le déclin du traditionalisme comme une phase simplement transitoire, une crise passagère de toute évolution sociale. « L'homme, dit-il, n'échappe au joug de la coutume que pour y retomber, c'est-à-dire pour fixer et consolider en y retombant les conquêtes dues à son émancipation temporaire ⁶³. » Cette erreur tient, croyons-nous, à la méthode de comparaison suivie par l'auteur et dont nous avons, plusieurs fois déjà, signalé les inconvénients. Sans doute, si l'on rapproche la fin d'une société des commencements de celle qui lui succède, on constate un retour du traditionalisme ; seulement, cette phase, par laquelle débute tout type social, est toujours beaucoup moins violente qu'elle ne l'avait été chez le type immédiatement antérieur. Jamais, chez nous, les mœurs des ancêtres n'ont été l'objet du culte superstitieux qui leur était voué à Rome ; jamais il n'y eut à Rome une institution analogue à la *graphè paranomôn* du droit athénien, s'opposant à toute innovation ⁶⁴ ; même au temps d'Aristote, c'était encore en Grèce une question de savoir s'il était bon de changer les lois établies pour les améliorer, et le philosophe ne se prononce pour l'affirmative qu'avec la plus grande circonspection ⁶⁵. Enfin, chez les Hébreux, toute déviation de la règle traditionnelle était encore plus complètement impossible, puisque c'était une impiété. Or, pour juger de la marche des événements sociaux, il ne faut pas mettre bout à bout les sociétés qui se succèdent, mais ne les comparer qu'à la période correspondante de leur carrière. Si donc il est bien vrai que toute vie sociale tend à se fixer et à devenir coutumière, la forme qu'elle prend devient toujours moins résistante, plus accessible aux changements ; en d'autres termes, l'autorité de la coutume diminue d'une manière continue. Il est d'ailleurs impossible qu'il en soit autrement, puisque cet affaiblissement dépend des conditions mêmes qui dominant le développement historique.

⁶³ *Lois de l'imitation*, 271.

⁶⁴ Voir sur cette *graphè* MEIER et SCHÖMANN, *Der aistische Process*.

⁶⁵ ARIST., *Pol.*, II, 8, 1268 b, 26.

D'autre part, puisque les croyances et les pratiques communes tirent en grande partie leur force de la force de la tradition, il est évident qu'elles sont de moins en moins en état de gêner la libre expansion des variations individuelles.

III

Enfin, à mesure que la société s'étend et se concentre, elle enveloppe de moins près l'individu et, par conséquent, peut moins bien contenir les tendances divergentes qui se font jour.

Il suffit pour s'en assurer de comparer les grandes villes aux petites. Chez ces dernières, quiconque cherche à s'émanciper des usages reçus se heurte à des résistances qui sont parfois très vives. Toute tentative d'indépendance est un objet de scandale public, et la réprobation générale qui s'y attache est de nature à décourager les imitateurs. Au contraire, dans les grandes cités, l'individu est beaucoup plus affranchi du joug collectif ; c'est un fait d'expérience qui ne peut être contesté. C'est que nous dépendons d'autant plus étroitement de l'opinion commune qu'elle surveille de plus près toutes nos démarches. Quand l'attention de tous est constamment fixée sur ce que fait chacun, le moindre écart est aperçu et aussitôt réprimé ; inversement, chacun a d'autant plus de facilités pour suivre son sens propre qu'il est plus aisé d'échapper à ce contrôle. Or, comme dit un proverbe, on n'est nulle part aussi bien caché que dans une foule. Plus un groupe est étendu et dense, plus l'attention collective, dispersée sur une large surface, est incapable de suivre les mouvements de chaque individu ; car elle ne devient pas plus forte alors qu'ils deviennent plus nombreux. Elle porte sur trop de points à la fois pour pouvoir se concentrer sur aucun. La surveillance se fait moins bien, parce qu'il y a trop de gens et de choses à surveiller.

De plus, le grand ressort de l'attention, à savoir l'intérêt, fait plus ou moins complètement défaut. Nous ne désirons connaître les faits et gestes d'une personne que si son image réveille en nous des souvenirs et des émotions qui y sont liés, et ce désir est d'autant plus actif que les états de conscience ainsi réveillés sont plus nombreux et plus forts ⁶⁶. Si, au contraire, il s'agit de quelqu'un que nous n'apercevons que de loin en loin et en passant, ce qui le concerne, ne déterminant en nous aucun écho, nous laisse froids, et, par conséquent, nous ne sommes incités ni à nous renseigner sur ce qui lui arrive, ni à observer ce qu'il fait. La curiosité collective est donc d'autant plus

⁶⁶ Il est vrai que, dans une petite ville, l'étranger, l'inconnu n'est pas l'objet d'une moindre surveillance que l'habitant ; mais c'est que l'image qui le représente est rendue très vive par un effet de contraste, parce qu'il est l'exception. Il n'en est pas de même dans une grande ville, où il est la règle, tout le monde, pour ainsi dire, étant inconnu.

vive que les relations personnelles entre les individus sont plus continues et plus fréquentes ; d'autre part, il est clair qu'elles sont d'autant plus rares et plus courtes que chaque individu est en rapports avec un plus grand nombre d'autres.

Voilà pourquoi la pression de l'opinion se fait sentir avec moins de force dans les grands centres. C'est que l'attention de chacun est distraite dans trop de directions différentes, et que, de plus, on se connaît moins. Même les voisins et les membres d'une même famille sont moins souvent et moins régulièrement en contact, séparés qu'ils sont à chaque instant par la masse des affaires et des personnes intercurrentes. Sans doute, si la population est plus nombreuse qu'elle n'est dense, il peut arriver que la vie, dispersée sur une plus grande étendue, soit moindre sur chaque point. La grande ville se résout alors en un certain nombre de petites villes, et, par conséquent, les observations précédentes ne s'appliquent pas exactement⁶⁷. Mais partout où la densité de l'agglomération est en rapport avec son volume, les liens personnels sont rares et faibles : on perd plus facilement les autres de vue, même ceux qui vous entourent de très près et, dans la même mesure, on s'en désintéresse. Comme cette mutuelle indifférence a pour effet de relâcher la surveillance collective, la sphère d'action libre de chaque individu s'étend en fait et, peu à peu, le fait devient un droit. Nous savons, en effet, que la conscience commune ne garde sa force qu'à la condition de ne pas tolérer les contradictions ; or, par suite de cette diminution du contrôle social, des actes se commettent journellement qui la contredisent, sans que pourtant elle réagisse. Si donc il en est qui se répètent avec assez de fréquence et d'uniformité, ils finissent par énerver le sentiment collectif qu'ils froissent. Une règle ne paraît plus aussi respectable, quand elle cesse d'être respectée, et cela impunément ; on ne trouve plus la même évidence à un article de foi qu'on a trop laissé contester. D'autre part, une fois que nous avons usé d'une liberté, nous en contractons le besoin ; elle nous devient aussi nécessaire et nous paraît aussi sacrée que les autres. Nous jugeons intolérable un contrôle dont nous avons perdu l'habitude. Un droit acquis à une plus grande autonomie se fonde. C'est ainsi que les empiétements que commet la personnalité individuelle, quand elle est moins fortement contenue du dehors, finissent par recevoir la consécration des mœurs.

Or, si ce fait est plus marqué dans les grandes villes, il ne leur est pas spécial ; il se produit aussi dans les autres, suivant leur importance. Puisque donc l'effacement du type segmentaire entraîne un développement toujours plus considérable des centres urbains, voilà une première raison qui fait que ce phénomène doit aller en se généralisant. Mais de plus, à mesure que la densité morale de la société s'élève elle devient elle-même semblable à une grande cité qui contiendrait dans ses murs le peuple tout entier.

En effet, comme la distance matérielle et morale entre les différentes régions tend à s'évanouir, elles sont les unes par rapport aux autres dans une situation toujours plus

⁶⁷ Il y a là une question à étudier. Nous croyons avoir remarqué que, dans les villes populeuses, mais peu denses, l'opinion collective garde de sa force.

analogue à celle des différents quartiers d'une même ville. La cause qui, dans les grandes villes, détermine un affaiblissement de la conscience commune doit donc produire son effet dans toute l'étendue de la société. Tant que les divers segments, gardant leur individualité, restent fermés les uns aux autres, chacun d'eux limite étroitement l'horizon social des particuliers. Séparés du reste de la société par des barrières plus ou moins difficiles à franchir, rien ne nous détourne de la vie locale, et, par suite, toute notre action s'y concentre. Mais à mesure que la fusion des segments devient plus complète, les perspectives s'étendent, et d'autant plus qu'au même moment la société elle-même devient généralement plus étendue. Dès lors, même l'habitant de la petite ville vit moins exclusivement de la vie du petit groupe qui l'entoure immédiatement. Il noue avec des localités éloignées des relations d'autant plus nombreuses que le mouvement de concentration est plus avancé. Ses voyages plus fréquents, les correspondances plus actives qu'il échange, les affaires qu'il suit au-dehors, etc., détournent son regard de ce qui se passe autour de lui. Le centre de sa vie et de ses préoccupations ne se trouve plus si complètement au lieu qu'il habite. Il s'intéresse donc moins à ses voisins, parce qu'ils tiennent une moindre place dans son existence. D'ailleurs, la petite ville a moins de prise sur lui, par cela même -que sa vie déborde ce cadre exigü, que ses intérêts et ses affections s'étendent bien au-delà. Pour toutes ces raisons, l'opinion publique locale pèse d'un poids moins lourd sur chacun de nous, et comme l'opinion générale de la société n'est pas en état de remplacer la précédente, ne pouvant surveiller de près la conduite de tous les citoyens, la surveillance collective se relâche irrémédiablement, la conscience commune perd de son autorité, la variabilité individuelle s'accroît. En un mot, pour que le contrôle social soit rigoureux et que la conscience commune se maintienne, il faut que la société soit divisée en compartiments assez petits et qui enveloppent complètement l'individu ; au contraire, l'un et l'autre s'affaiblissent à mesure que ces divisions s'effacent ⁶⁸.

Mais, dira-t-on, les crimes et les délits auxquels sont attachées des peines organisées ne laissent jamais indifférents les organes chargés de les réprimer. Que la ville soit grande ou petite, que la société soit dense ou non, les magistrats ne laissent pas impunis le criminel ni le délinquant. Il semblerait donc que l'affaiblissement spécial dont nous venons d'indiquer la cause dût se localiser dans cette partie de la conscience collective qui ne détermine que des réactions diffuses, sans pouvoir s'étendre au-delà. Mais, en réalité, cette localisation est impossible, car ces deux régions sont si étroitement solidaires que l'une ne peut être atteinte sans que l'autre s'en ressente. Les actes que les mœurs sont seules à réprimer ne sont pas d'une autre nature que ceux que la loi châtie ; ils sont seulement moins graves. Si donc il en est parmi eux qui perdent toute gravité, la graduation correspondante des autres est troublée du même coup ; ils baissent d'un degré ou de plusieurs et paraissent moins révoltants. Quand on n'est plus du tout sensible aux petites fautes, on l'est moins aux grandes. Quand on n'attache plus une grande importance à la simple négligence des

⁶⁸ A cette cause fondamentale il faut ajouter l'influence contagieuse des grandes villes sur les petites, et des petites sur les campagnes. Mais cette influence n'est que secondaire, et, d'ailleurs, ne prend d'importance que dans la mesure où la densité sociale s'accroît.

pratiques religieuses, on ne s'indigne plus autant contre les blasphèmes ou les sacrilèges. Quand on a pris l'habitude de tolérer complaisamment les unions libres, l'adultère scandalise moins. Quand les sentiments les plus faibles perdent de leur énergie, les sentiments plus forts, mais qui sont de même espèce et ont les mêmes objets, ne peuvent garder intégralement la leur. C'est ainsi que, peu à peu, l'ébranlement se communique à la conscience commune tout entière.

IV

On s'explique maintenant comment il se fait que la solidarité mécanique soit liée à l'existence du type segmentaire, ainsi que nous l'avons établi dans le livre précédent. C'est que cette structure spéciale permet à la société d'enserrer de plus près l'individu, - le tient plus fortement attaché à son milieu domestique et, par conséquent, aux traditions, - enfin, en contribuant à borner l'horizon social, contribue aussi ⁶⁹ à le rendre concret et défini. C'est donc des causes toutes mécaniques qui font que la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective, et ce sont des causes de même nature qui font qu'elle s'en dégage. Sans doute, cette émancipation se trouve être utile ou, tout au moins, elle est utilisée. Elle rend possibles les progrès de la division du travail ; plus généralement, elle donne à l'organisme social plus de souplesse et d'élasticité. Mais ce n'est pas parce qu'elle est utile qu'elle se produit. Elle est parce qu'elle ne peut pas ne pas être. L'expérience des services qu'elle rend ne peut que la consolider une fois qu'elle existe.

On peut se demander cependant si, dans les sociétés organisées, l'organe ne joue pas le même rôle que le segment; si l'esprit corporatif et professionnel ne risque pas de remplacer l'esprit de clocher et d'exercer sur les individus la même pression. Dans ce cas, ils ne gagneraient rien au changement. Le doute est d'autant plus permis que l'esprit de caste a eu certainement cet effet, et que la caste est un organe social. On sait aussi combien l'organisation des corps de métiers a, pendant longtemps, gêné le développement des variations individuelles ; nous en avons cité plus haut des exemples.

Il est certain que les sociétés organisées ne sont pas possibles sans un système développé de règles qui prédéterminent le fonctionnement de chaque organe. A mesure que le travail se divise il se constitue une multitude de morales et de droits

⁶⁹ Ce troisième effet ne résulte qu'en partie de la nature segmentaire ; la cause principale en est dans l'accroissement du volume social. Resterait à savoir pourquoi, en général, la densité s'accroît en même temps que le volume. C'est une question que nous posons.

professionnels ⁷⁰. Mais cette réglementation n'en laisse pas moins agrandi le cercle d'action de l'individu.

Tout d'abord, l'esprit professionnel ne peut avoir d'influence que sur la vie professionnelle. Au-delà de cette sphère, l'individu jouit de la liberté plus grande dont nous venons de montrer l'origine. Il est vrai que la caste étend son action plus loin, mais elle n'est pas un organe proprement dit. C'est un segment transformé en organe ; elle tient donc de la nature de l'un et de l'autre. En même temps qu'elle est chargée de fonctions spéciales, elle constitue une société distincte au sein de l'agrégat total. Elle est une société-organe, analogue à ces individus-organes que l'on observe dans certains organismes ⁷¹. C'est ce qui fait qu'elle enveloppe l'individu d'une manière beaucoup plus exclusive que les corporations ordinaires.

En second lieu, comme ces règles n'ont de racines que dans un petit nombre de consciences, mais laissent indifférente la société dans son ensemble, elles ont une moindre autorité par suite de cette moindre universalité. Elles offrent donc une moindre résistance aux changements. C'est pour cette raison qu'en général les fautes proprement professionnelles n'ont pas le même degré de gravité que les autres.

D'autre part, les mêmes causes qui, d'une manière générale, allègent le joug collectif, produisent leur effet libérateur à l'intérieur de la corporation comme au-dehors. A mesure que les organes segmentaires fusionnent, chaque organe social devient plus volumineux, et cela d'autant plus que, en principe, le volume total de la société s'accroît au même moment. Les pratiques communes au groupe professionnel deviennent donc plus générales et plus abstraites, comme celles qui sont communes à toute la société et, par suite, elles laissent la place plus libre aux divergences particulières. De même, l'indépendance plus grande dont les générations nouvelles jouissent par rapport à leurs aînées ne peut manquer d'affaiblir le traditionalisme de la profession ; ce qui rend l'individu encore plus libre d'innover.

Ainsi, non seulement la réglementation professionnelle, en vertu de sa nature même, gêne moins que toute autre l'essor des variétés individuelles, mais de plus, elle le gêne de moins en moins.

⁷⁰ Voir plus haut, liv. I, chap. V.

⁷¹ Voir PERRIER, Colon. anim., 764.

Chapitre IV

Les facteurs secondaires (suite)

L'hérédité

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce qui précède, nous avons raisonné comme si la division du travail ne dépendait que de causes sociales. Cependant elle est aussi liée à des conditions organico-psychiques. L'individu reçoit en naissant des goûts et des aptitudes qui le prédisposent à certaines fonctions plus qu'à d'autres, et ces prédispositions ont certainement une influence sur la manière dont les tâches se répartissent. D'après l'opinion la plus commune, il faudrait même voir dans cette diversité des natures la condition première de la division du travail, dont la principale raison d'être serait « de classer les individus suivant leurs capacités ⁷² ». Il est donc intéressant de déterminer quelle est au juste la part de ce facteur, d'autant plus qu'il constitue un nouvel obstacle à la variabilité individuelle et, par conséquent, aux progrès de la division du travail.

En effet, comme ces vocations natives nous sont transmises par nos ascendants, elles se réfèrent, non pas aux conditions dans lesquelles l'individu se trouve actuellement placé, mais à celles où vivaient ses aïeux. Elles nous enchaînent donc à notre race, comme la conscience collective nous enchaînait à notre groupe, et

⁷² STUART MILL, Économie politique.

entravent par suite la liberté de nos mouvements. Comme cette partie de nous-même est tournée tout entière vers le passé, et vers un passé qui ne nous est pas personnel, elle nous détourne de notre sphère d'intérêts propres et des changements qui s'y produisent, Plus elle est développée, plus elle nous immobilise, La race et l'individu sont deux forces contraires qui varient en raison inverse l'une de l'autre. En tant que nous ne faisons que reproduire et que continuer nos ancêtres, nous tendons à vivre comme ils ont vécu, et nous sommes réfractaires à toute nouveauté. Un être qui recevrait de l'hérédité un legs trop important et trop lourd serait à peu près incapable de tout changement ; c'est le cas des animaux qui ne peuvent progresser qu'avec une grande lenteur.

L'obstacle que le progrès rencontre de ce côté est même plus difficilement surmontable que celui qui vient de la communauté des croyances et des pratiques. Car celles-ci ne sont imposées à l'individu que du dehors et par une action morale, tandis que les tendances héréditaires sont congénitales et ont une base anatomique. Ainsi, plus grande est la part de l'hérédité dans la distribution des tâches, plus cette distribution est invariable ; plus, par conséquent, les progrès de la division du travail sont difficiles, alors même qu'ils seraient utiles. C'est ce qui arrive dans l'organisme. La fonction de chaque cellule est déterminée par sa naissance. « Dans un animal vivant, dit M. Spencer, le progrès de l'organisation implique non seulement que les* unités composant chacune des parties différenciées conservent chacune sa position, mais aussi que leur descendance leur succède dans ces positions. Les cellules hépatiques qui, tout en remplissant leur fonction, grandissent et donnent naissance à de nouvelles cellules hépatiques, font place à celles-ci quand elles se dissolvent et disparaissent ; les cellules qui en descendent ne se rendent pas aux reins, aux muscles, aux centres nerveux pour s'unir dans l'accomplissement de leurs fonctions ⁷³. » Mais aussi les changements qui se produisent dans l'organisation du travail physiologique sont-ils très rares, très restreints et très lents.

Or, bien des faits tendent à démontrer que, à l'origine, l'hérédité avait sur la répartition des fonctions sociales une influence très considérable.

Sans doute, chez les peuples tout à fait primitifs, elle ne joue à ce point de vue aucun rôle. Les quelques fonctions qui commencent à se spécialiser sont électives ; mais c'est qu'elles ne sont pas encore constituées. Le chef ou les chefs ne se distinguent guère de la foule qu'ils dirigent ; leur pouvoir est aussi restreint qu'éphémère ; tous les membres du groupe sont sur un pied d'égalité. Mais aussitôt que la division du travail apparaît d'une manière caractérisée, elle se fixe sous une forme qui se transmet héréditairement ; c'est ainsi que naissent les castes. L'Inde nous offre le plus parfait modèle de cette organisation du travail, mais on la retrouve ailleurs. Chez les Juifs, les seules fonctions qui fussent nettement séparées des autres, celles du sacerdoce, étaient strictement héréditaires. Il en était de même à Rome pour toutes les fonctions publiques, qui impliquaient les fonctions religieuses, et qui étaient le

⁷³ SPENCER, Sociol., III, 349.

privilège des seuls patriciens. En Assyrie, en Perse, en Égypte, la société se divise de la même manière. Là où les castes tendent à disparaître, elles sont remplacées par les classes qui, pour être moins étroitement closes au-dehors, n'en reposent pas moins sur le même principe.

Assurément, cette institution n'est pas une simple conséquence du fait des transmissions héréditaires. Bien des causes ont contribué à la susciter. Mais elle n'aurait pu ni se généraliser à ce point, ni persister pendant si longtemps, si, en général, elle n'avait eu pour effet de mettre chacun à la place qui lui convenait. Si le système des castes avait été contraire aux aspirations individuelles et à l'intérêt social, aucun artifice n'eût pu le maintenir. Si, dans la moyenne des cas, les individus n'étaient pas réellement nés pour la fonction que leur assignait la coutume ou la loi, cette classification traditionnelle des citoyens eût été vite bouleversée. La preuve, c'est que ce bouleversement se produit en effet dès que cette discordance éclate. La rigidité des cadres sociaux ne fait donc qu'exprimer la manière immuable dont se distribuaient alors les aptitudes, et cette immutabilité elle-même ne peut être due qu'à l'action des lois de l'hérédité. Sans doute, l'éducation, parce qu'elle se faisait tout entière dans le sein de la famille et se prolongeait tard pour les raisons que nous avons dites, en renforçait l'influence; mais elle n'eût pu à elle seule produire de tels résultats. Car elle n'agit utilement et efficacement que si elle s'exerce dans le sens même de l'hérédité. En un mot, cette dernière n'a pu devenir une institution sociale que là où elle jouait effectivement un rôle social. En fait, nous savons que les peuples anciens avaient un sentiment très vif de ce qu'elle était. Nous n'en trouvons pas seulement la trace dans les coutumes dont nous venons de parler et dans d'autres similaires, mais il est directement exprimé dans plus d'un monument littéraire ⁷⁴. Or, il est impossible qu'une erreur aussi générale soit une simple illusion et ne corresponde à rien dans la réalité. « Tous les peuples, dit M. Ribot, ont une foi, au moins vague, à la transmission héréditaire. Il serait même possible de soutenir que cette foi a été plus vive dans les temps primitifs qu'aux époques civilisées. C'est de cette foi naturelle qu'est née l'hérédité d'institution. Il est certain que des raisons sociales, politiques, ou même des préjugés ont dû contribuer à la développer et à l'affermir ; mais il serait absurde de croire qu'on l'a inventée ⁷⁵. »

D'ailleurs, l'hérédité des professions était très souvent la règle, alors même que la loi ne l'imposait pas. Ainsi la médecine, chez les Grecs, fut d'abord cultivée par un petit nombre de familles. « Les asclépiades ou prêtres d'Esculape se disaient de la postérité de ce dieu... Hippocrate était le dix-septième médecin de sa famille. L'art divinatoire, le don de prophétie, cette haute faveur des dieux, passaient chez les Grecs pour se transmettre le plus souvent de père en fils ⁷⁶. » « En Grèce, dit Hermann, l'hérédité de la fonction n'était prescrite par la loi que dans quelques états et pour certaines fonctions qui tenaient plus étroitement à la vie religieuse, comme, à Sparte,

⁷⁴ RIBOT, *L'hérédité*, 2e éd., p. 360.

⁷⁵ *Ibid.*, 345.

⁷⁶ *Ibid.*, 365. - Cf. HERMANN, *Griech. Antiq.*, IV, 353, n. 3.

les cuisiniers et les joueurs de flûte ; mais les mœurs en avaient fait aussi pour les professions des artisans un fait plus général qu'on ne croit ordinairement ⁷⁷. » Maintenant encore, dans beaucoup de sociétés inférieures, les fonctions se distribuent d'après la race. Dans un grand nombre de tribus africaines, les forgerons descendent d'une autre race que le reste de la population. Il en était de même chez les Juifs au temps de Saül. « En Abyssinie, presque tous les artisans sont de race étrangère : le maçon est Juif, le tanneur et le tisserand sont Mahométans, l'armurier et l'orfèvre Grecs et Coptes. Aux Indes, bien des différences de castes qui indiquent des différences de métiers coïncident encore aujourd'hui avec celles de races. Dans tous les pays de population mixte, les descendants d'une même famille ont coutume de se vouer à certaines professions ; c'est ainsi que, dans l'Allemagne orientale, les pêcheurs, pendant des siècles, étaient Slaves ⁷⁸. » Ces faits donnent une grande vraisemblance à l'opinion de Lucas, d'après laquelle « l'hérédité des professions est le type primitif, la forme élémentaire de toutes les institutions fondées sur le principe de l'hérédité de la nature morale ».

Mais aussi on sait combien, dans ces sociétés, le progrès est lent et difficile. Pendant des siècles, le travail reste organisé de la même manière, sans qu'on songe à rien innover. « L'hérédité s'offre ici à nous avec ses caractères habituels : conservation, stabilité ⁷⁹. » Par conséquent, pour que la division du travail ait pu se développer, il a fallu que les hommes parvinssent à secouer le joug de l'hérédité, que le progrès brisât les castes et les classes. La disparition progressive de ces dernières tend, en effet, à prouver la réalité de cette émancipation ; car on ne voit pas comment, si l'hérédité n'avait rien perdu de ses droits sur l'individu, elle aurait pu s'affaiblir comme institution. Si la statistique s'étendait assez loin dans le passé, et surtout si elle était mieux informée sur ce point, elle nous apprendrait très vraisemblablement que les cas de professions héréditaires deviennent toujours moins nombreux. Ce qui est certain, c'est que la foi à l'hérédité, si intense jadis, est aujourd'hui remplacée par une foi presque opposée. Nous tendons à croire que l'individu est en majeure partie le fils de ses œuvres et à méconnaître même les liens qui le rattachent à sa race et l'en font dépendre ; c'est du moins une opinion très répandue et dont se plaignent presque les psychologues de l'hérédité. C'est même un fait assez curieux que l'hérédité ne soit vraiment entrée dans la science qu'au moment où elle était presque complètement sortie de la croyance. Il n'y a pas là, d'ailleurs, de contradiction. Car ce qu'affirme au fond la conscience commune, ce n'est pas que l'hérédité n'existe pas, mais que le poids en est moins lourd, et la science, nous le verrons, n'a rien qui contredise ce sentiment.

Mais il importe d'établir le fait directement, et surtout d'en faire voir les causes.

⁷⁷ *Ibid.*, 395, n. 2, chap. 1er, 33. - Pour les faits, voir notamment: PLATON, *Eutyphr.*, 11 C; *Alcibiade*, 121 A; *Rép.*, IV, 421 D ; surtout *Protag.*, 328 A; PLUTARQUE, *Apophth. Lacon.*, 208 B.

⁷⁸ SCHMOLLER, *La division du travail*, in *Rev. d'écon. polit.*, 1888, p. 590.

⁷⁹ RIBOT, *op. cit.*, p. 360.

I

En premier lieu, l'hérédité perd de son empire au cours de l'évolution, parce que, simultanément, des modes nouveaux d'activité se sont constitués qui ne relèvent pas de son influence.

Une première preuve de ce stationnement de l'hérédité, c'est l'état stationnaire des grandes races humaines. Depuis les temps les plus reculés, il ne s'en est pas formé de nouvelles : du moins, si, avec M. de Quatrefages ⁸⁰, on donne ce nom même aux différents types qui sont issus de trois ou quatre grands types fondamentaux, il faut ajouter que plus ils s'éloignent de leurs points d'origine, moins ils présentent les traits constitutifs de la race. En effet, tout le monde est d'accord pour reconnaître que ce qui caractérise cette dernière, c'est l'existence de ressemblances héréditaires ; aussi les anthropologistes prennent-ils pour base de leurs classifications des caractères physiques, parce qu'ils sont les plus héréditaires de tous. Or, plus les types anthropologiques sont circonscrits, plus il devient difficile de les définir en fonction de propriétés exclusivement organiques, parce que celles-ci ne sont plus ni assez nombreuses ni assez distinctives. Ce sont des ressemblances toutes morales, que l'on établit à l'aide de la linguistique, de l'archéologie, du droit comparé, qui deviennent prépondérantes ; mais on n'a aucune raison d'admettre qu'elles soient héréditaires. Elles servent à distinguer des civilisations plutôt que des races. A mesure qu'on avance, les variétés humaines qui se forment deviennent donc moins héréditaires ; elles sont de moins en moins des races. L'impuissance progressive de notre espèce à produire des races nouvelles fait même le plus vif contraste avec la fécondité contraire des espèces animales. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la culture humaine, à mesure qu'elle se développe, est de plus en plus réfractaire à ce genre de transmission ? Ce que les hommes ont ajouté et ajoutent tous les jours à ce fond primitif qui s'est fixé depuis des siècles dans la structure des races initiales, échappe donc de plus en plus à l'action de l'hérédité. Mais s'il en est ainsi du courant général de la civilisation, à plus forte raison en est-il de même de chacun des affluents particuliers qui le forment, c'est-à-dire de chaque activité fonctionnelle et de ses produits.

Les faits qui suivent confirment cette induction.

C'est une vérité établie que le degré de simplicité des faits psychiques donne la mesure de leur transmissibilité. En effet, plus les états sont complexes, plus ils se décomposent facilement, parce que leur grande complexité les maintient dans un état

⁸⁰ Voir *L'espèce humaine*.

d'équilibre instable. Ils ressemblent à ces constructions savantes dont l'architecture est si délicate qu'il suffit de peu de chose pour en troubler gravement l'économie, à la moindre secousse, l'édifice ébranlé s'écroule mettant à nu le terrain qu'il recouvrait. C'est ainsi que, dans les cas de paralysie générale, le moi se dissout lentement jusqu'à ce qu'il ne reste plus, pour ainsi dire, que la base organique sur laquelle il reposait. D'ordinaire, c'est sous le choc de la maladie que se produisent ces faits de désorganisation. Mais on conçoit que la transmission séminale doit avoir des effets analogues. En effet, dans l'acte de la fécondation, les caractères strictement individuels tendent à se neutraliser mutuellement; car, comme ceux qui sont spéciaux à l'un des parents ne peuvent se transmettre qu'au détriment de l'autre, il s'établit entre eux une sorte de lutte d'où il est impossible qu'ils sortent intacts. Mais plus un état de conscience est complexe, plus il est personnel, plus il porte la marque des circonstances particulières dans lesquelles nous avons vécu, de notre sexe, de notre tempérament. Par les parties inférieures et fondamentales de notre être nous nous ressemblons beaucoup plus que par ces sommets : c'est par ces derniers, au contraire, que nous nous distinguons les uns des autres. Si donc ils ne disparaissent pas complètement dans la transmission héréditaire, du moins ils ne peuvent survivre qu'effacés et affaiblis.

Or, les aptitudes sont d'autant plus complexes qu'elles sont plus spéciales. C'est, en effet, une erreur de croire que notre activité se simplifie à mesure que nos tâches se délimitent. Au contraire, c'est quand elle se disperse sur une multitude d'objets qu'elle est simple, car, comme elle néglige alors ce qu'ils ont de personnel et de distinct pour ne viser que ce qu'ils ont de commun, elle se réduit à quelques mouvements très généraux qui conviennent dans une foule de circonstances diverses. Mais quand il s'agit de nous adapter à des objets particuliers et spéciaux, de manière à tenir compte de toutes leurs nuances, nous ne pouvons y parvenir qu'en combinant un très grand nombre d'états de conscience, différenciés à l'image des choses mêmes auxquelles ils se rapportent. Une fois agencés et constitués, ces systèmes fonctionnent sans doute avec plus d'aisance et de rapidité, mais ils restent très complexes. Quel prodigieux assemblage d'idées, d'images, d'habitudes n'observe-t-on pas chez le prote qui compose une page d'imprimerie, chez le mathématicien qui combine une multitude de théorèmes épars et en fait jaillir un théorème nouveau ; chez le médecin qui, à un signe imperceptible, reconnaît du coup une maladie et en prévoit en même temps la marche ? Comparez la technique si élémentaire de l'ancien philosophe, du sage qui, par la seule force de la pensée, entreprend d'expliquer le monde, et celle du savant d'aujourd'hui qui n'arrive à résoudre un problème très particulier que par une combinaison très compliquée d'observations, d'expériences, grâce à des lectures d'ouvrages écrits dans toutes les langues, des correspondances, des discussions, etc., etc. C'est le dilettante qui conserve intacte sa simplicité primitive. La complexité de sa nature n'est qu'apparente. Comme il fait le métier de s'intéresser à tout, il semble qu'il ait une multitude de goûts et d'aptitudes divers. Pure illusion ! Regardez au fond des choses, et vous verrez que tout se réduit à un petit nombre de facultés générales et simples, mais qui, n'ayant rien perdu de leur indétermination première, se déprennent avec aisance des objets auxquels elles s'attachent, pour se reporter ensuite sur

d'autres. Du dehors, on aperçoit une succession ininterrompue d'événements variés ; mais c'est le même acteur qui joue tous les rôles sous des costumes un peu différents. Cette surface où brillent tant de couleurs savamment nuancées recouvre un fond d'une déplorable monotonie. Il a assoupli et affiné les puissances de son être, mais il n'a pas su les transformer et les refondre pour en tirer une œuvre nouvelle et définie ; il n'a rien élevé de personnel et de durable sur le terrain que lui a légué la nature.

Par conséquent, plus les facultés sont spéciales, plus elles sont difficilement transmissibles ; ou, si elles parviennent à passer d'une génération à l'autre, elles ne peuvent manquer de perdre de leur force et de leur précision. Elles sont moins irrésistibles et plus malléables ; par suite de leur plus grande indétermination, elles peuvent plus facilement changer sous l'influence des circonstances de famille, de fortune, d'éducation, etc. En un mot, plus les formes de l'activité se spécialisent, plus elles échappent à l'action de l'hérédité.

On a cependant cité des cas où des aptitudes professionnelles paraissent être héréditaires. Des tableaux dressés par M. Galton il semble résulter qu'il y a eu parfois de véritables dynasties de savants, de poètes, de musiciens. M. de Candolle, de son côté, a établi que les fils de savants « se sont souvent occupés de science ⁸¹ ». Mais ces observations n'ont, en l'espèce, aucune valeur démonstrative. Nous ne songeons pas, en effet, à soutenir que la transmission d'aptitudes spéciales est radicalement impossible ; nous voulons dire seulement qu'en général elle n'a pas lieu, parce qu'elle ne peut s'effectuer que par un miracle d'équilibre qui ne saurait se renouveler souvent. Il ne sert donc à rien de citer tels ou tels cas particuliers où elle s'est produite ou paraît s'être produite ; mais il faudrait encore voir quelle part ils représentent dans l'ensemble des vocations scientifiques. C'est seulement alors que l'on pourrait juger s'ils démontrent vraiment que l'hérédité a une grande influence sur la façon dont se divisent les fonctions sociales.

Or, quoique cette comparaison ne puisse être faite méthodiquement, un fait, établi par M. de Candolle, tend à prouver combien est restreinte l'action de l'hérédité dans ces carrières. Sur 100 associés étrangers de l'Académie de Paris, dont M. de Candolle a pu refaire la généalogie, 14 descendent de ministres protestants, 5 seulement de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens. Sur 48 membres étrangers de la Société royale de Londres en 1829, 8 sont fils de pasteurs, 4 seulement ont pour pères des hommes de l'art. Pourtant, le nombre total de ces derniers, « dans les pays hors de France, doit être bien supérieur à celui des ecclésiastiques protestants. En effet, parmi les populations protestantes, considérées isolément, les médecins, chirurgiens, pharmaciens et vétérinaires sont à peu près aussi nombreux que les ecclésiastiques, et quand on ajoute ceux des pays purement catholiques autres que la France, ils constituent un total beaucoup plus considérable que celui des pasteurs et ministres

⁸¹ *Histoire des sciences et des savants*, 2e éd., p. 293.

protestants. Les études que les hommes de l'art médical ont faites et les travaux auxquels ils doivent se livrer habituellement pour leur profession sont bien plus dans la sphère des sciences que les études et les travaux d'un pasteur. Si le succès dans les sciences était une affaire uniquement d'hérédité, il y aurait bien plus de fils de médecins, pharmaciens, etc., sur nos listes que de fils de pasteurs ⁸² ».

Encore n'est-il pas du tout certain que ces vocations scientifiques des fils de savants soient réellement dues à l'hérédité. Pour avoir le droit de les lui attribuer, il ne suffit pas de constater une similitude de goûts entre les parents et les enfants, il faudrait encore que ces derniers eussent manifesté leurs aptitudes après avoir été élevés dès leur première enfance en dehors de leur famille et dans un milieu étranger à toute culture scientifique. Or, en fait, tous les fils de savants sur lesquels a porté l'observation ont été élevés dans leurs familles, où ils ont naturellement trouvé plus de secours intellectuels et d'encouragements que leurs pères n'en avaient reçus. Il y a aussi les conseils et l'exemple, le désir de ressembler à son père, d'utiliser ses livres, ses collections, ses recherches, son laboratoire, qui sont pour un esprit généreux et avisé des stimulants énergiques. Enfin, dans les établissements où ils achèvent leurs études, les fils de savants se trouvent en contact avec des esprits cultivés ou propres à recevoir une haute culture, et l'action de ce milieu nouveau ne fait que confirmer celle du premier. Sans doute, dans les sociétés où c'est la règle que l'enfant suive la profession du père, une telle régularité ne peut s'expliquer par un simple concours de circonstances extérieures ; car ce serait un miracle qu'il se produisît dans chaque cas avec une aussi parfaite identité. Mais il n'en est pas de même de ces rencontres isolées et presque exceptionnelles que l'on observe aujourd'hui.

Il est vrai que plusieurs des hommes scientifiques anglais auxquels s'est adressé M. Galton ⁸³ ont insisté sur un goût spécial et inné qu'ils auraient ressenti dès leur enfance pour la science qu'ils devaient cultiver plus tard. Mais, comme le fait remarquer M. de Candolle, il est bien difficile de savoir si ces goûts « viennent de naissance ou des impressions vives de la jeunesse et des influences qui les provoquent et les dirigent. D'ailleurs, ces goûts changent, et les seuls importants pour la carrière sont ceux qui persistent. Dans ce cas, l'individu qui se distingue dans une science ou qui continue de la cultiver avec plaisir ne manque jamais de dire que c'est chez lui un goût inné. Au contraire, ceux qui ont des goûts spéciaux dans l'enfance et n'y ont plus pensé n'en parlent pas. Que l'on songe à la multitude d'enfants qui chassent aux papillons ou font des collections de coquilles, d'insectes, etc., qui ne deviennent pas des naturalistes. Je connais aussi bon nombre d'exemples de savants qui ont eu, étant jeunes, la passion de faire des vers ou des pièces de théâtre et qui, dans la suite, ont eu des occupations bien différentes ⁸⁴ ».

⁸² *Op. cit.*, p. 294.

⁸³ *English men of science, 1874*, p. 144 et suiv.

⁸⁴ *Op. cit.*, p. 320.

Une autre observation du même auteur montre combien est grande l'action du milieu social sur la genèse de ces aptitudes. Si elles étaient dues à l'hérédité, elles seraient également héréditaires dans tous les pays ; les savants issus de savants seraient dans la même proportion chez tous les peuples du même type. « Or, les faits se sont manifestés d'une tout autre manière. En Suisse, il y a eu depuis deux siècles plus de savants groupés par famille que de savants isolés. En France et en Italie, le nombre des savants qui sont uniques dans leur famille constitue au contraire l'immense majorité. Les lois physiologiques sont cependant les mêmes pour tous les hommes. Donc, l'éducation dans chaque famille, l'exemple et les conseils donnés doivent avoir exercé une influence plus marquée que l'hérédité sur la carrière spéciale des jeunes savants. Il est, d'ailleurs, aisé de comprendre pourquoi cette influence a été plus forte en Suisse que dans la plupart des pays. Les études s'y font jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans dans chaque ville et dans des conditions telles que les élèves vivent chez eux auprès de leurs pères. C'était surtout vrai dans le siècle dernier et dans la première moitié du siècle actuel, particulièrement à Genève et à Bâle, c'est-à-dire dans les deux villes qui ont fourni la plus forte proportion de savants unis entre eux par des liens de famille. Ailleurs, notamment en France et en Italie; il a toujours été ordinaire que les jeunes gens fussent élevés dans des collèges où ils demeurent et se trouvent, par conséquent, éloignés des influences de famille ⁸⁵. »

Il n'y a donc aucune raison d'admettre « l'existence de vocations innées et impérieuses pour des objets spéciaux ⁸⁶ » ; du moins, s'il y en a, elles ne sont pas la règle. Comme le remarque également M. Bain, « le fils d'un grand philologue n'hérite pas d'un seul vocable ; le fils d'un grand voyageur peut, à l'école, être surpassé en géographie par le fils d'un mineur ⁸⁷ ». Ce n'est pas à dire que l'hérédité soit sans influence, mais ce qu'elle transmet, ce sont des facultés très générales et non une aptitude particulière pour telle ou telle science. Ce que l'enfant reçoit de ses parents, c'est quelque force d'attention, une certaine dose de persévérance, un jugement sain, de l'imagination, etc. Mais chacune de ces facultés peut convenir à une foule de spécialités différentes et y assurer le succès. Voici un enfant doué d'une assez vive imagination ; il est de bonne heure en relations avec des artistes, il deviendra peintre ou poète ; s'il vit dans un milieu industriel, il deviendra un ingénieur à l'esprit inventif ; si le hasard le place dans le monde des affaires, il sera peut-être un jour un hardi financier. Bien entendu, il apportera partout avec lui sa nature propre, son besoin de créer et d'imaginer sa passion du nouveau ; mais les carrières où il pourra utiliser ses talents et satisfaire à son penchant sont très nombreuses. C'est, d'ailleurs, ce que M. de Candolle a établi par une observation directe. Il a relevé les qualités utiles dans les sciences que son père tenait de son grand-père; en voici la liste; volonté, esprit d'ordre, jugement sain, une certaine puissance d'attention, éloignement pour les abstractions métaphysiques, indépendance d'opinion. C'est assurément un bel héritage, mais avec lequel on aurait pu devenir également un administrateur, un homme d'État,

⁸⁵ *Op. cit.*, p. 296.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 299.

⁸⁷ *Émotions et volonté*, p. 53.

un historien, un économiste, un grand industriel, un excellent médecin, ou bien enfin un naturaliste, comme fut M. de Candolle. Il est donc évident que les circonstances eurent une large part dans le choix de sa carrière, et c'est en effet ce que son fils nous apprend ⁸⁸. Seuls, l'esprit mathématique et le sentiment musical pourraient bien être assez souvent des dispositions de naissance, dues à un héritage direct des parents. Cette apparente anomalie ne surprendra pas, si l'on se rappelle que ces deux talents se sont développés de très bonne heure dans l'histoire de l'humanité. La musique est le premier des arts et les mathématiques la première des sciences qu'aient cultivés les hommes ; cette double faculté doit donc être plus générale et moins complexe qu'on ne le croit, et c'est ce qui en expliquerait la transmissibilité.

On en peut dire autant d'une autre vocation, celle du crime. Suivant la juste remarque de M. Tarde, les différentes variétés du crime et du délit sont des professions, quoique nuisibles ; elles ont même parfois une technique complexe. L'escroc, le faux monnayeur, le faussaire sont obligés de déployer plus de science et plus d'art dans leur métier que bien des travailleurs normaux. Or, on a soutenu que non seulement la perversion morale en général, mais encore les formes spécifiques de la criminalité étaient un produit de l'hérédité ; on a même cru pouvoir porter à plus de 40 % « la cote du criminel-né ⁸⁹ ». Si cette proportion était prouvée, il en faudrait conclure que l'hérédité a parfois une grande influence sur la façon dont se répartissent les professions, même spéciales.

Pour la démontrer, on a essayé de deux méthodes différentes.

On s'est souvent contenté de citer des cas de familles qui se sont vouées tout entières au mal, et cela pendant plusieurs générations. Mais, outre que, de cette manière, on ne peut pas déterminer la part relative de l'hérédité dans l'ensemble des vocations criminelles, de telles observations, si nombreuses qu'elles puissent être, ne constituent pas des expériences démonstratives. De ce que le fils d'un voleur devient voleur lui-même, il ne suit pas que son immoralité soit un héritage que lui a légué son père ; pour interpréter ainsi les faits, il faudrait pouvoir isoler l'action de l'hérédité de celle des circonstances, de l'éducation, etc. Si l'enfant manifestait son aptitude au vol après avoir été élevé dans une famille parfaitement saine, alors on pourrait à bon droit invoquer l'influence de l'hérédité ; mais nous possédons bien peu d'observations de ce genre qui aient été faites méthodiquement. On n'échappe pas à l'objection en faisant remarquer que les familles qui sont ainsi entraînées au mal sont parfois très nombreuses. Le nombre ne fait rien à l'affaire ; car le milieu domestique, qui est le même pour toute la famille, quelle qu'en soit l'étendue, suffit à expliquer cette criminalité endémique.

La méthode suivie par M. Lombroso serait plus concluante si elle donnait les résultats que s'en promet l'auteur. Au lieu d'énumérer un certain nombre de cas

⁸⁸ *Op. cit.*, p. 318.

⁸⁹ LOMBROSO, *L'homme criminel*, 669.

particuliers, il constitue anatomiquement et physiologiquement le type du criminel. Comme les Caractères anatomiques et physiologiques, et surtout les premiers, sont congénitaux, c'est-à-dire déterminés par l'hérédité, il suffira d'établir la proportion des délinquants qui présentent le type ainsi défini, pour mesurer exactement l'influence de l'hérédité sur cette activité spéciale.

On a vu que, suivant Lombroso, elle serait considérable. Mais le chiffre cité n'exprime que la fréquence relative du type criminel en général. Tout ce qu'on en peut conclure par conséquent, c'est que la propension au mal en général est souvent héréditaire; mais on n'en peut rien déduire relativement aux formes particulières du crime et du délit. On sait d'ailleurs aujourd'hui que ce prétendu type criminel n'a, en réalité, rien de spécifique. Bien des traits qui le constituent se retrouvent ailleurs. Tout ce qu'on aperçoit, c'est qu'il ressemble à celui des dégénérés, des neurasthéniques⁹⁰. Or, si ce fait est une preuve que, parmi les criminels, il y a beaucoup de neurasthéniques, il ne s'ensuit pas que la neurasthénie mène toujours et invinciblement au crime. Il y a au moins autant de dégénérés qui sont honnêtes, quand ils ne sont pas des hommes de talent ou de génie.

Si donc les aptitudes sont d'autant moins transmissibles qu'elles sont plus spéciales, la part de l'hérédité dans l'organisation du travail social est d'autant plus grande que celui-ci est moins divisé. Dans les sociétés inférieures, où les fonctions sont très générales, elles ne réclament que des aptitudes également générales qui peuvent plus facilement et plus intégralement passer d'une génération à l'autre. Chacun reçoit en naissant tout l'essentiel pour soutenir son personnage ; ce qu'il doit acquérir par lui-même est peu de chose à côté de ce qu'il tient de l'hérédité. Au Moyen Âge, le noble, pour remplir son devoir, n'avait pas besoin de beaucoup de connaissances ni de pratiques bien compliquées, mais surtout de courage, et il le recevait avec le sang. Le lévite et le brahmane, pour s'acquitter de leur emploi, n'avaient pas besoin d'une science bien volumineuse, - nous pouvons en mesurer les dimensions d'après celles des livres qui la contenaient; - mais il leur fallait une supériorité native de l'intelligence qui les rendait accessibles à des idées et à des sentiments auxquels le vulgaire était fermé. Pour être un bon médecin au temps d'Esculape, il n'était pas nécessaire de recevoir une culture bien étendue ; il suffisait d'avoir un goût naturel pour l'observation et pour les choses concrètes, et, comme ce goût est assez général pour être aisément transmissible, il était inévitable qu'il se perpétuât dans certaines familles et que, par suite, la profession médicale y fût héréditaire.

On s'explique très bien que, dans ces conditions, l'hérédité soit devenue une institution sociale. Sans doute, ce n'est pas ces causes toutes psychologiques qui ont pu susciter l'organisation des castes ; mais, une fois que celle-ci fut née sous l'empire d'autres causes, elle dura parce qu'elle se trouva être parfaitement conforme et aux goûts des individus et aux intérêts de -la société. Puisque l'aptitude professionnelle

⁹⁰ Voir FÉRE, *Dégénérescence et criminalité*.

était une qualité de la race plutôt que de l'individu, il était tout naturel qu'il en fût de même de la fonction. Puisque les fonctions se distribuaient immuablement de la même manière, il ne pouvait y avoir que des avantages à ce que la loi consacrait le principe de cette distribution. Quand l'individu n'a que la moindre part dans la formation de son esprit et de son caractère, il ne saurait en avoir une plus grande dans le choix de sa carrière et, si plus de liberté lui était laissée, généralement il ne saurait qu'en faire. Si encore une même capacité générale pouvait servir dans des professions différentes ! Mais, précisément parce que le travail est peu spécialisé, il n'existe qu'un petit nombre de fonctions séparées les unes des autres par des différences tranchées ; par conséquent, on ne peut guère réussir que dans l'une d'elles. La marge laissée aux combinaisons individuelles est donc encore restreinte de ce côté. En définitive, il en est de l'hérédité des fonctions comme de celle des biens. Dans les sociétés inférieures, l'héritage transmis par les aïeux, et qui consiste le plus souvent en immeubles, représente la partie la plus importante du patrimoine de chaque famille particulière ; l'individu, par suite du peu de vitalité qu'ont alors les fonctions économiques, ne peut pas ajouter grand-chose au fond héréditaire. Aussi n'est-ce pas lui qui possède, mais la famille, être collectif, composé non seulement de tous les membres de la génération actuelle, mais de toute la suite des générations. C'est pourquoi les biens patrimoniaux sont inaliénables ; aucun des représentants éphémères de l'être domestique ne peut en disposer, car ils ne sont pas à lui. Ils sont à la famille, comme la fonction est à la case. Alors même que le droit tempère ses prohibitions premières, une aliénation du patrimoine est encore considérée comme une forfaiture ; elle est pour toutes les classes de la population ce qu'une mésalliance est pour l'aristocratie. C'est une trahison envers la race, une défection. Aussi, tout en la tolérant, la loi pendant longtemps y met-elle toute sorte d'obstacles ; c'est de là que vient le droit de retrait.

Il n'en est pas de même dans les sociétés plus volumineuses où le travail est plus divisé. Comme les fonctions sont plus diversifiées, une même faculté peut servir dans des professions différentes. Le courage est aussi nécessaire au mineur, à l'aéronaute, au médecin, à l'ingénieur qu'au soldat. Le goût de l'observation peut également faire d'un homme un romancier, un auteur dramatique, un chimiste, un naturaliste, un sociologue. En un mot, l'orientation de l'individu est prédéterminée d'une manière moins nécessaire par l'hérédité.

Mais ce qui diminue surtout l'importance relative de cette dernière, c'est que la part des acquêts individuels devient plus considérable. Pour mettre en valeur le legs héréditaire, il faut y ajouter beaucoup plus qu'autrefois. En effet, à mesure que les fonctions se sont spécialisées davantage, des aptitudes simplement générales n'ont plus suffi. Il a fallu les soumettre à une élaboration active, acquérir tout un monde d'idées, de mouvements, d'habitudes, les coordonner, les systématiser, refondre la nature, lui donner une forme et une figure nouvelles. Que l'on compare - et nous prenons des points de comparaison assez rapprochés l'un de l'autre - l'honnête homme du XVII^e siècle avec son esprit ouvert et peu garni, et le savant moderne, armé de toutes les pratiques, de toutes les connaissances nécessaires à la science qu'il cultive ; le noble d'autrefois avec son courage et sa fierté naturels, et l'officier d'aujourd'hui

avec sa technique laborieuse et compliquée ; et l'on jugera de l'importance et de la variété des combinaisons qui se sont peu à peu superposées au fonds primitif.

Mais parce qu'elles sont très complexes, ces savantes combinaisons sont fragiles. Elles sont dans un état d'équilibre instable qui ne saurait résister à une forte secousse. Si encore elles se retrouvaient identiques chez les deux parents, elles pourraient peut-être survivre à la crise de la génération. Mais une telle identité est tout à fait exceptionnelle. D'abord, elles sont spéciales à chaque sexe ; ensuite, à mesure que les sociétés s'étendent et se condensent, les croisements se font sur une plus large surface, en rapprochant des individus de tempéraments plus différents. Toute cette superbe végétation d'états de conscience meurt donc avec nous, et nous n'en transmettons à nos descendants qu'un germe indéterminé. C'est à eux qu'il appartient de le féconder à nouveau, et, par conséquent, ils peuvent plus aisément, si c'est nécessaire, en modifier le développement. Ils ne sont plus astreints aussi étroitement à répéter ce qu'ont fait leurs pères. Sans doute, ce serait une erreur de croire que chaque génération recommence à nouveaux frais et intégralement l'œuvre des siècles, ce qui rendrait tout progrès impossible. De ce que le passé ne se transmet plus avec le sang, il ne s'ensuit pas qu'il s'anéantisse : il reste fixé dans les monuments, dans les traditions de toute sorte, dans les habitudes que donne l'éducation. Mais la tradition est un lien beaucoup moins fort que l'hérédité ; elle prédétermine d'une manière sensiblement moins rigoureuse et moins nette la pensée et la conduite. Nous avons vu, d'ailleurs, comment elle-même devenait plus flexible à mesure que les sociétés devenaient plus denses. Un champ plus large se trouve donc ouvert aux variations individuelles, et il s'élargit de plus en plus à mesure que le travail se divise davantage.

En un mot, la civilisation ne peut se fixer dans l'organisme que par les bases les plus générales sur lesquelles elle repose. Plus elle s'élève au-dessus, plus, par conséquent, elle s'affranchit du corps ; elle devient de moins en moins une chose organique, de plus en plus une chose sociale. Mais alors ce n'est plus par l'intermédiaire du corps qu'elle peut se perpétuer, c'est-à-dire que l'hérédité est de plus en plus incapable d'en assurer la continuité. Elle perd donc de son empire, non qu'elle ait cessé d'être une loi de notre nature, mais parce qu'il nous faut, pour vivre, des armes qu'elle ne peut nous donner. Sans doute, de rien nous ne pouvons rien tirer, et les matériaux premiers qu'elle seule nous livre ont une importance capitale ; mais ceux qu'on y ajoute en ont une qui n'est pas moindre. Le patrimoine héréditaire conserve une grande valeur, mais il ne représente plus qu'une partie de plus en plus restreinte de la fortune individuelle. Dans ces conditions, on s'explique déjà que l'hérédité ait disparu des institutions sociales et que le vulgaire, n'apercevant plus le fond héréditaire sous les additions qui le recouvrent, n'en sente plus autant l'importance.

II

Mais il y a plus ; il y a tout lieu de croire que le contingent héréditaire diminue non seulement en valeur relative, mais en valeur absolue. L'hérédité devient un facteur moindre du développement humain, non seulement parce qu'il y a une multitude toujours plus grande d'acquisitions nouvelles qu'elle ne peut pas transmettre, mais encore parce que celles qu'elle transmet gênent moins les variations individuelles. C'est une conjecture que rendent très vraisemblable les faits qui suivent.

On peut mesurer l'importance du legs héréditaire pour une espèce donnée d'après le nombre et la force des instincts. Or, il est déjà très remarquable que la vie instinctive s'affaiblit à mesure qu'on monte dans l'échelle animale. L'instinct, en effet, est une manière d'agir définie, ajustée à une fin étroitement déterminée. Il porte l'individu à des actes qui sont invariablement les mêmes et qui se reproduisent automatiquement quand les conditions nécessaires sont données ; il est figé dans sa forme. Sans doute, on peut l'en faire dévier à la rigueur, mais outre que de telles déviations, pour être stables, réclament un long développement, elles n'ont d'autre effet que de substituer à un instinct un autre instinct, à un mécanisme spécial un autre de même nature. Au contraire, plus l'animal appartient à une espèce élevée, plus l'instinct devient facultatif. « Ce n'est plus, dit M. Perrier, l'aptitude inconsciente à former une combinaison d'actes indéterminés, c'est l'aptitude à agir différemment suivant les circonstances ⁹¹. » Dire que l'influence de l'hérédité est plus générale, plus vague, moins impérieuse, c'est dire qu'elle est moindre. Elle n'emprisonne plus l'activité de l'animal dans un réseau rigide, mais lui laisse un jeu plus libre. Comme le dit encore M. Perrier, « chez l'animal, en même temps que l'intelligence s'accroît, les conditions de l'hérédité sont profondément modifiées ».

Quand des animaux on passe à l'homme, cette régression est encore plus marquée. « L'homme fait tout ce que font les animaux et davantage ; seulement, il le fait en sachant ce qu'il fait et pourquoi il le fait ; cette seule conscience de ses actes semble le délivrer de tous les instincts qui le pousseraient nécessairement à accomplir ces mêmes actes ⁹². » Il serait trop long d'énumérer tous les mouvements qui, instinctifs chez l'animal, ont cessé d'être héréditaires chez l'homme. Là même où l'instinct survit, il a moins de force, et la volonté peut plus facilement s'en rendre maîtresse.

Mais alors, il n'y a aucune raison pour supposer que ce mouvement de recul, qui se poursuit d'une manière ininterrompue des espèces animales inférieures aux espèces les plus élevées, et de celles-ci à l'homme, cesse brusquement à l'avènement de l'humanité. Est-ce que l'homme, du jour où il est entré dans l'histoire, était totalement affranchi de l'instinct ? Mais nous en sentons encore le joug aujourd'hui. Est-ce que les causes qui ont déterminé cet affranchissement progressif, dont nous venons de

⁹¹ *Anatomie et physiologie animales*, 201. Cf. la préface de *L'intelligence des animaux*, de ROMANES, P. XXIII.

⁹² GUYAU, *Morale anglaise*, 1re éd., 330.

voir la continuité, auraient soudainement perdu leur énergie ? Mais il est évident qu'elles se confondent avec les causes mêmes qui déterminent le progrès général des espèces, et, comme il ne s'arrête pas, elles ne peuvent davantage s'être arrêtées. Une telle hypothèse est contraire à toutes les analogies. Elle est même contraire à des faits bien établis. Il est, en effet, démontré que l'intelligence et l'instinct varient toujours en sens inverse l'un de l'autre. Nous n'avons pas, pour le moment, à chercher d'où vient ce rapport ; nous nous contentons d'en affirmer l'existence. Or, depuis les origines, l'intelligence de l'homme n'a pas cessé de se développer ; l'instinct a donc dû suivre la marche inverse. Par conséquent, quoiqu'on ne puisse pas établir cette proposition par une observation positive des faits, on doit croire que l'hérédité a perdu du terrain au cours de l'évolution humaine.

Un autre fait corrobore le précédent. Non seulement l'évolution n'a pas fait surgir de races nouvelles depuis le commencement de l'histoire, mais encore les races anciennes vont toujours en régressant. En effet, une race est formée par un certain nombre d'individus qui présentent, par rapport à un même type héréditaire, une conformité suffisamment grande pour que les variations individuelles puissent être négligées. Or, l'importance de ces dernières va toujours en augmentant. Les types individuels prennent toujours plus de relief au détriment du type générique dont les traits constitutifs, dispersés de tous côtés, confondus avec une multitude d'autres, indéfiniment diversifiés, ne peuvent plus être facilement rassemblés en un tout qui ait quelque unité. Cette dispersion et cet effacement ont commencé, d'ailleurs, même chez des peuples très peu avancés. Par suite de leur isolement, les Esquimaux semblent placés dans des conditions très favorables au maintien de la pureté de leur race. Cependant, « les variations de la taille y dépassent les limites individuelles permises... Au passage d'Hotham, un Esquimau ressemblait exactement à un Nègre ; au goulet de Spafarret, à un Juif (Seeman). Le visage ovale, associé à un nez romain, n'est pas rare (King). Leur teint est tantôt très foncé et tantôt très clair ⁹³ ». S'il en est ainsi dans des sociétés aussi restreintes, le même phénomène doit se reproduire beaucoup plus accusé dans nos grandes sociétés contemporaines. Dans l'Europe centrale, on trouve côte à côte toutes les variétés possibles de crânes, toutes les formes possibles de visages. Il en est de même du teint. D'après les observations faites par Virchow, sur dix millions d'enfants pris dans différentes classes de l'Allemagne, le type blond, qui est caractéristique de la race germanique, n'a été observé que de 43 à 33 fois pour 100 dans le Nord ; de 32 à 25 fois dans le Centre et de 24 à 18 dans le Sud ⁹⁴. On s'explique que, dans ces conditions, qui vont toujours en empirant, l'anthropologiste ne puisse guère constituer de types nettement définis.

⁹³ TOPINARD, *Anthropologie*, 458.

⁹⁴ WAGNER, *Die Kulturzüchtung des Menschen*, in *Kosmos*, 1886; Heft, p. 27.

Les récentes recherches de M. Galton confirment, en même temps qu'elles permettent de l'expliquer, cet affaiblissement de l'influence héréditaire ⁹⁵.

D'après cet auteur, dont les observations et les calculs paraissent difficilement réfutables, les seuls caractères qui se transmettent régulièrement et intégralement par l'hérédité dans un groupe social donné sont ceux dont la réunion constitue le type moyen. Ainsi, un fils né de parents exceptionnellement grands n'aura pas leur taille, mais se rapprochera davantage de la médiocrité. Inversement, s'ils sont trop petits, il sera plus grand qu'eux. M. Galton a même pu mesurer, au moins d'une manière approchée, ce rapport de déviation. Si l'on convient d'appeler parent moyen un être composite qui représenterait la moyenne des deux parents réels (les caractères de la femme sont transposés de manière à pouvoir être comparés à ceux du père, additionnés et divisés ensemble), la déviation du fils, par rapport à cet étalon fixe, sera les deux tiers de celle du père ⁹⁶.

M. Galton n'a pas seulement établi cette loi pour la taille, mais aussi pour la couleur des yeux et les facultés artistiques.

Il est vrai qu'il n'a fait porter ses observations que sur les déviations quantitatives, et non sur les déviations qualitatives que les individus présentent par rapport au type moyen. Mais on ne voit pas pourquoi la loi s'appliquerait aux unes et non aux autres. Si la règle est que l'hérédité ne transmet bien les attributs constitutifs de ce type qu'au degré de développement avec lequel ils s'y trouvent, elle doit aussi ne bien transmettre que les attributs qui s'y trouvent. Ce qui est vrai des grandeurs anormales des caractères normaux doit être vrai, à plus forte raison, des caractères anormaux eux-mêmes. Ils doivent, en général, ne passer d'une génération à l'autre qu'affaiblis et tendre à disparaître.

Cette loi s'explique, d'ailleurs, sans peine. En effet, un enfant n'hérite pas seulement de ses parents, mais de tous ses ascendants ; sans doute, l'action des premiers est particulièrement forte, parce qu'elle est immédiate, mais celle des générations antérieures est susceptible de s'accumuler quand elle s'exerce dans le même sens, et, grâce à cette accumulation qui compense les effets de l'éloignement, elle peut atteindre un degré d'énergie suffisant pour neutraliser ou atténuer la précédente. Or, le type moyen *d'un groupe naturel* est celui qui correspond aux conditions de la vie moyenne, par conséquent aux plus ordinaires. Il exprime la manière dont les individus se sont adaptés à ce qu'on peut appeler le milieu moyen, tant physique que social, c'est-à-dire au milieu où vit le plus grand nombre. Ces conditions moyennes étaient les plus fréquentes dans le passé pour la même raison qui fait qu'elles sont les plus générales dans le présent ; c'est donc celles où se trouvaient placés la majeure partie de nos ascendants. Il est vrai qu'avec le temps elles ont pu changer ; mais elles ne se modifient généralement qu'avec lenteur. Le type moyen reste donc sensiblement le

⁹⁵ *Natural Inheritance*, London, 1889.

⁹⁶ *Op. cit.*, 101.

même pendant longtemps. Par suite, c'est lui qui se répète le plus souvent et de la manière la plus uniforme dans la série des générations antérieures, du moins dans celles qui sont assez proches pour faire sentir efficacement leur action. C'est grâce à cette constance qu'il acquiert une fixité qui en fait le centre de gravité de l'influence héréditaire. Les caractères qui le constituent sont ceux qui ont le plus de résistance, qui tendent à se transmettre avec le plus de force et de précision ; ceux, au contraire, qui s'en écartent ne survivent que dans un état d'indétermination d'autant plus grande que l'écart est plus considérable. Voilà pourquoi les déviations qui se produisent ne sont jamais que passagères et ne parviennent même à se maintenir pour un temps que d'une manière très imparfaite.

Toutefois, cette explication même, d'ailleurs un peu différente de celle qu'a proposée M. Galton lui-même, permet de conjecturer que sa loi, pour être parfaitement exacte, aurait besoin d'être légèrement rectifiée. En effet, le type moyen de nos ascendants ne se confond avec celui de notre génération que dans la mesure où la vie moyenne n'a pas changé. Or, en fait, des variations se produisent d'une génération à l'autre qui entraînent des changements dans la constitution du type moyen. Si les faits recueillis par M. Galton semblent néanmoins confirmer sa loi telle qu'il l'a formulée, c'est qu'il ne l'a guère vérifiée que pour des caractères physiques qui sont relativement immuables, comme la taille ou la couleur des yeux. Mais si l'on observait d'après la même méthode d'autres propriétés, soit organiques, soit psychiques, il est certain qu'on s'apercevrait des effets de l'évolution. Par conséquent, à parler à la rigueur, les caractères dont le degré de transmissibilité est maximum ne sont pas ceux dont l'ensemble constitue le type moyen d'une génération donnée, mais ceux que l'on obtiendrait en prenant la moyenne entre les types moyens des générations successives. Sans cette rectification, d'ailleurs, on ne saurait s'expliquer comment la moyenne du groupe peut progresser ; car si l'on prend à la lettre la proposition de M. Galton, les sociétés seraient toujours et invinciblement ramenées au même niveau, puisque le type moyen de deux générations, même éloignées l'une de l'autre, serait identique. Or, bien loin que cette identité soit la loi, on voit, au contraire, même des caractères physiques aussi simples que la taille moyenne ou la couleur moyenne des yeux changer peu à peu, quoique très lentement ⁹⁷. La vérité, c'est que, s'il se produit dans le milieu des changements qui durent, les modifications organiques et psychiques qui en résultent finissent par se fixer et s'intégrer dans le type moyen qui évolue. Les variations qui s'y produisent chemin faisant ne sauraient donc avoir le même degré de transmissibilité que les éléments qui s'y répètent constamment.

Le type moyen résulte de la superposition des types individuels et exprime ce qu'ils ont le plus en commun. Par conséquent, les traits dont il est formé sont d'autant plus définis qu'ils se répètent plus identiquement chez les différents membres du groupe ; car, quand cette identité est complète, ils s'y retrouvent intégralement avec tous leurs caractères et jusque dans leurs nuances. Au contraire, quand ils varient d'un individu à l'autre comme les points par où ils coïncident sont plus rares, ce qui en

⁹⁷ Voir ARRÉAT, Récents travaux sur l'hérédité, in *Rev. phil.*, avril 1890, p. 414.

subsiste dans le type moyen se réduit à des linéaments d'autant plus généraux que les différences sont plus grandes. Or, nous savons que les dissemblances individuelles vont en se multipliant, c'est-à-dire que les éléments constitutifs du type moyen se diversifient davantage. Ce type lui-même doit donc comprendre moins de traits déterminés, et cela d'autant plus que la société est plus différenciée. L'homme moyen prend une physionomie de moins en moins nette et accusée, un aspect plus schématique. C'est une abstraction de plus en plus difficile à fixer et à délimiter. D'autre part, plus les sociétés appartiennent à une espèce élevée, plus elles évoluent rapidement, puisque la tradition devient plus souple, comme nous l'avons établi. Le type moyen change donc d'une génération à l'autre. Par conséquent, le type doublement composé qui résulte de la superposition de tous ces types moyens est encore plus abstrait que chacun d'eux et le devient toujours davantage. Puisque donc c'est l'hérédité de ce type qui constitue l'hérédité normale, on voit que, selon le mot de M. Perrier, les conditions de cette dernière se modifient profondément. Sans doute, cela ne veut pas dire qu'elle transmette moins de choses d'une manière absolue ; car si les individus présentent plus de caractères dissemblables, ils présentent aussi plus de caractères. Mais ce qu'elle transmet consiste de plus en plus en des prédispositions indéterminées, en des façons générales de sentir et de penser qui peuvent se spécialiser de mille manières différentes. Ce n'est plus comme autrefois des mécanismes complets, exactement agencés en vue de fins spéciales, mais des tendances très vagues qui n'engagent pas définitivement l'avenir. L'héritage n'est pas devenu moins riche, mais il n'est plus tout entier en biens liquides. La plupart des valeurs dont il est composé ne sont pas encore réalisées, et tout dépend de l'usage qui en sera fait.

Cette flexibilité plus grande des caractères héréditaires n'est pas due seulement à leur état d'indétermination, mais à l'ébranlement qu'ils ont reçu par suite des changements par lesquels ils ont passé. On sait, en effet, qu'un type est d'autant plus instable qu'il a déjà subi plus de déviations. « Parfois, dit M. de Quatrefages, les moindres causes transforment rapidement ces organismes devenus pour ainsi dire instables. Le bœuf suisse, transporté en Lombardie, devient un bœuf lombard en deux générations. Deux générations suffisent aussi pour que nos abeilles de Bourgogne, petites et brunes, deviennent dans la Bresse grosses et jaunes. » Pour toutes ces raisons, l'hérédité laisse toujours plus de champ aux combinaisons nouvelles. Non seulement il y a un nombre croissant de choses sur lesquelles elle n'a pas prise, mais les propriétés dont elle assure la continuité deviennent plus plastiques. L'individu est donc moins fortement enchaîné à son passé ; il lui est plus facile de s'adapter aux circonstances nouvelles qui se produisent, et les progrès de la division du travail deviennent ainsi plus aisés et plus rapides ⁹⁸.

⁹⁸ Ce qu'il paraît y avoir de plus solide dans les théories de Weismann pourrait servir à confirmer ce qui précède. Sans doute, il n'est pas prouvé que, comme le soutient ce savant, les variations individuelles soient radicalement intransmissibles par l'hérédité. Mais il semble bien avoir fortement établi que le type normalement transmissible est, non le type individuel, mais le type générique, qui a pour substrat organique, en quelque sorte, les éléments reproducteurs ; et que ce type n'est pas aussi facilement atteint qu'on l'a parfois supposé par les variations individuelles (Voir

WEISMANN, *Essais sur l'hérédité*, trad. franç., Paris, 1892, notamment le troisième Essai, - et BALL, *Hérédité et exercice*, trad. franç., Paris, 1891). Il en résulte que plus ce type est indéterminé et plastique plus aussi le facteur individuel gagne de terrain.

A un autre point de vue encore, ces théories nous intéressent. Une des conclusions de notre travail auxquelles nous attachons le plus d'importance est cette idée que les phénomènes sociaux dérivent de causes sociales et non de causes psychologiques ; que le type collectif n'est pas la simple généralisation d'un type individuel, mais qu'au contraire celui-ci est né de celui-là. Dans un autre ordre de faits, Weismann démontre de même que la race n'est pas un simple prolongement de l'individu ; que le type spécifique, au point de vue physiologique et anatomique, n'est pas un type individuel qui s'est perpétué dans le temps, mais qu'il a son évolution propre ; que le second s'est détaché du premier, loin d'en être la source. Sa doctrine est, comme la nôtre, à ce qu'il nous semble, une protestation contre les théories simplistes qui réduisent le composé au simple, le tout à la partie, la société ou la race à l'individu.

Chapitre V

Conséquences de ce qui précède

I

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui précède nous permet de mieux comprendre la manière dont la division du travail fonctionne dans la société.

A ce point de vue, la division du travail social se distingue de la division du travail physiologique par un caractère essentiel. Dans l'organisme, chaque cellule a son rôle défini et ne peut en changer. Dans la société, les tâches n'ont jamais été réparties d'une manière aussi immuable. Là même où les cadres de l'organisation sont les plus rigides, l'individu peut se mouvoir, à l'intérieur de celui où le sort l'a fixé, avec une certaine liberté. Dans la Rome primitive, le plébéien pouvait librement entreprendre toutes les fonctions qui n'étaient pas exclusivement réservées aux patriciens ; dans l'Inde même, les carrières attribuées à chaque caste avaient une suffisante généralité pour laisser la place à un certain choix. Dans tout pays, si l'ennemi s'est emparé de la capitale, c'est-à-dire du cerveau même de la nation, la vie sociale n'est pas suspendue pour cela ; mais, au bout d'un temps relativement court,

une autre ville se trouve en état de remplir cette fonction complexe à laquelle, pourtant, rien ne l'avait préparée.

A mesure que le travail se divise davantage, cette souplesse et cette liberté deviennent plus grandes. On voit le même individu s'élever des occupations les plus humbles aux plus importantes. Le principe d'après lequel tous les emplois sont également accessibles à tous les citoyens ne se serait pas généralisé à ce point s'il ne recevait des applications constantes. Ce qui est plus fréquent encore, c'est qu'un travailleur quitte sa carrière pour la carrière voisine. Alors que l'activité scientifique n'était pas spécialisée, le savant, embrassant à peu près toute la science, ne pouvait guère changer de fonction, car il lui eût fallu renoncer à la science elle-même. Aujourd'hui, il arrive souvent qu'il se consacre successivement à des sciences différentes, qu'il passe de la chimie à la biologie, de la physiologie à la psychologie, de la psychologie à la sociologie. Cette aptitude à prendre successivement des formes très diverses n'est nulle part aussi sensible que dans le monde économique. Comme rien n'est plus variable que les goûts et les besoins auxquels répondent ces fonctions, il faut que le commerce et l'industrie se tiennent dans un perpétuel état d'équilibre instable, afin de pouvoir se plier à tous les changements qui se produisent dans la demande. Tandis qu'autrefois l'immobilité était l'état presque naturel du capital, que la loi même empêchait qu'il se mobilisât trop aisément, aujourd'hui on peut à peine le suivre à travers toutes ses transformations, tant est grande la rapidité avec laquelle il s'engage dans une entreprise, s'en retire pour se reposer ailleurs où il ne se fixe que pour quelques instants. Aussi faut-il que les travailleurs se tiennent prêts à le suivre et, par conséquent, à servir dans des emplois différents.

La nature des causes dont dépend la division du travail social explique ce caractère. Si le rôle de chaque cellule est fixé d'une manière immuable, c'est qu'il lui est imposé par sa naissance ; elle est emprisonnée dans un système d'habitudes héréditaires qui lui marquent sa vie et dont elle ne peut se défaire. Elle ne peut même les modifier sensiblement, parce qu'elles ont affecté trop profondément la substance dont elle est formée. Sa structure prédétermine sa vie. Nous venons de voir qu'il n'en est pas de même dans la société. L'individu n'est pas voué par ses origines à une carrière spéciale ; sa constitution congénitale ne le prédestine pas nécessairement à un rôle unique en le rendant incapable de tout autre, mais il ne reçoit de l'hérédité que des prédispositions très générales, partant très souples, et qui peuvent prendre des formes différentes.

Il est vrai qu'il les détermine lui-même par l'usage qu'il en fait. Comme il lui faut engager ses facultés dans des fonctions particulières et les spécialiser, il est obligé de soumettre à une culture plus intensive celles qui sont plus immédiatement requises pour son emploi et laisser les autres s'atrophier en partie. C'est ainsi qu'il ne peut développer au-delà d'un certain point son cerveau sans perdre une partie de sa force musculaire ou de sa puissance reproductrice ; qu'il ne peut surexciter ses facultés d'analyse et de réflexion sans affaiblir l'énergie de sa volonté et la vivacité de ses sentiments, ni prendre l'habitude de l'observation sans perdre celle de la dialectique.

De plus, par la force même des choses, celle de ses facultés qu'il intensifie au détriment des autres est nécessitée à prendre des formes définies, dont elle devient peu à peu prisonnière. Elle contracte l'habitude de certaines pratiques, d'un fonctionnement déterminé, qu'il devient d'autant plus difficile de changer qu'il dure depuis plus longtemps. Mais, comme cette spécialisation résulte d'efforts purement individuels, elle n'a ni la fixité ni la rigidité que, seule, peut produire une longue hérédité. Ces pratiques sont plus souples, parce qu'elles sont d'une plus récente origine. Comme c'est l'individu qui s'y est engagé, il peut s'en dégager, se reprendre pour en contracter de nouvelles. Il peut même réveiller des facultés engourdies par un sommeil prolongé, ranimer leur vitalité, les remettre au premier plan, quoique, à vrai dire, cette sorte de résurrection soit déjà plus difficile.

On est tenté, au premier abord, de voir dans ces faits des phénomènes de régression ou la preuve d'une certaine infériorité, tout au moins l'état transitoire d'un être inachevé en voie de formation. En effet, c'est surtout chez les animaux inférieurs que les différentes parties de l'agrégat peuvent aussi facilement changer de fonction et se substituer les unes aux autres. Au contraire, à mesure que l'organisation se perfectionne, il leur devient de plus en plus impossible de sortir du rôle qui leur est assigné. On est ainsi conduit à se demander si un jour ne viendra pas où la société prendra une forme plus arrêtée, où chaque organe, chaque individu aura une fonction définie et n'en changera plus. C'était, à ce qu'il semble, la pensée de Comte⁹⁹ ; c'est certainement celle de M. Spencer¹⁰⁰. L'induction, pourtant, est précipitée ; car ce phénomène de substitution n'est pas spécial aux êtres très simples, mais on l'observe également aux degrés les plus élevés de la hiérarchie, et notamment dans les organes supérieurs des organismes supérieurs. Ainsi, « les troubles consécutifs à l'ablation de certains domaines de l'écorce cérébrale disparaissent très souvent après un laps de temps plus ou moins long. Ce phénomène peut seulement être expliqué par la supposition suivante : d'autres éléments remplissent par suppléance la fonction des éléments supprimés. Ce qui implique que les éléments suppléants sont exercés à de nouvelles fonctions... Un élément qui, lors des rapports normaux de conduction, effectue une sensation visuelle, devient, grâce à un changement de conditions, facteur d'une sensation tactile, d'une sensation musculaire ou de l'innervation motrice. Bien plus, on est presque obligé de supposer que, si le réseau central des filets nerveux a le pouvoir de transmettre des phénomènes de diverses natures à un seul et même élément, cet élément sera en état de réunir dans son intérieur une pluralité de fonctions différentes¹⁰¹ ». C'est ainsi encore que les nerfs moteurs peuvent devenir centripètes et que les nerfs sensibles se transforment en centrifuges¹⁰². Enfin, si une nouvelle répartition de toutes ces fonctions peut s'effectuer quand les conditions de transmission sont modifiées, il y a lieu de présumer, d'après M. Wundt, que, « même

⁹⁹ Cours de philosophie positive, VI, 505.

¹⁰⁰ Sociol., II, 57.

¹⁰¹ WUNDT, Psychologie physiologique; trad. franç., I, 234.

¹⁰² Voir l'expérience de Kühne et de Paul Bert, rapportée par WUNDT, *ibid.*, 233.

à l'état normal, il se présente des oscillations ou variations qui dépendent du développement variable des individus ¹⁰³ ».

C'est qu'en effet une spécialisation rigide n'est pas nécessairement une marque de supériorité. Bien loin qu'elle soit bonne en toutes circonstances, il y a souvent intérêt à ce que l'organe ne soit pas figé dans son rôle. Sans doute, une fixité même très grande est utile là où le milieu lui-même est fixe ; c'est le cas, par exemple, des fonctions nutritives dans l'organisme individuel. Elles ne sont pas sujettes à de grands changements pour un même type organique ; par conséquent, il n'y a pas d'inconvénient, mais tout intérêt, à ce qu'elles prennent une forme définitivement arrêtée. Voilà pourquoi le polype, dont le tissu interne et le tissu externe se remplacent l'un l'autre avec tant de facilité, est moins bien armé pour la lutte que les animaux plus élevés chez qui cette substitution est toujours incomplète et presque impossible. Mais il en est tout autrement quand les circonstances dont dépend l'organe changent souvent : alors, il faut changer soi-même ou périr. C'est ce qui arrive aux fonctions complexes et qui nous adaptent à des milieux complexes. Ces derniers, en effet, à cause de leur complexité même, sont essentiellement instables : il s'y produit sans cesse quelque rupture d'équilibre, quelque nouveauté. Pour y rester adaptée, il faut donc que la fonction, elle aussi, soit toujours prête à changer, à se plier aux situations nouvelles. Or, de tous les milieux qui existent, il n'en est pas de plus complexe que le milieu social ; il est donc tout naturel que la spécialisation des fonctions sociales ne soit pas définitive comme celle des fonctions biologiques, et, puisque cette complexité augmente à mesure que le travail se divise davantage, cette élasticité devient toujours plus grande. Sans doute, elle est toujours enfermée dans des limites déterminées, mais qui reculent de plus en plus.

En définitive, ce qu'atteste cette flexibilité relative et toujours croissante, c'est que la fonction devient de plus en plus indépendante de l'organe. En effet, rien n'immobilise une fonction comme d'être liée à une structure trop définie ; car, de tous les arrangements, il n'en est pas de plus stable ni qui s'oppose davantage aux changements. Une structure, ce n'est pas seulement une certaine manière d'agir, c'est une manière d'être qui nécessite une certaine manière d'agir. Elle implique non seulement une certaine façon de vibrer, particulière aux molécules, mais un arrangement de ces dernières qui rend presque impossible tout autre mode de vibrations. Si donc la fonction prend plus de souplesse, c'est qu'elle soutient un rapport moins étroit avec la forme de l'organe ; c'est que le lien entre ces deux termes devient plus lâche.

On observe, en effet, que ce relâchement se produit à mesure que les sociétés et leurs fonctions deviennent plus complexes. Dans les sociétés inférieures, où les tâches sont générales et simples, les différentes classes qui en sont chargées se distinguent les unes des autres par des caractères morphologiques ; en d'autres termes, chaque organe se distingue des autres anatomiquement. Comme chaque caste, chaque couche

¹⁰³ Ibid., I, 239.

de la population a sa manière de se nourrir, de se vêtir, etc., et ces différences de régime entraînent des différences physiques. « Les chefs fidjiens sont de grande taille, bien faits et fortement musclés ; les gens de rang inférieur offrent le spectacle d'une maigreur qui provient d'un travail écrasant et d'une alimentation chétive. Aux îles Sandwich, les chefs sont grands et vigoureux, et leur extérieur l'emporte tellement sur celui du bas peuple qu'on les dirait de race différente. Ellis, confirmant le récit de Cook, dit que les chefs tahitiens sont, presque sans exception, aussi au-dessus du paysan par la force physique qu'ils le sont par le rang et les richesses. Erskine remarque une différence analogue chez les naturels des îles Tonga ¹⁰⁴. » Au contraire, dans les sociétés supérieures, ces contrastes disparaissent. Bien des faits tendent à prouver que les hommes voués aux différentes fonctions sociales se distinguent moins qu'autrefois les uns des autres par la forme de leur corps, par leurs traits ou leur tournure. On se pique même de n'avoir pas l'air de son métier. Si, suivant le vœu de M. Tarde, la statistique et l'anthropométrie s'appliquaient à déterminer avec plus de précision les caractères constitutifs des divers types professionnels, on constaterait vraisemblablement qu'ils diffèrent moins que par le passé, surtout si l'on tient compte de la différenciation plus grande des fonctions.

Un fait qui confirme cette présomption, c'est que l'usage des costumes professionnels tombe de plus en plus en désuétude. En effet, quoique les costumes aient assurément servi à rendre sensibles des différences fonctionnelles, on ne saurait voir dans ce rôle leur unique raison d'être, puisqu'ils disparaissent à mesure que les fonctions sociales se différencient davantage. Ils doivent donc correspondre à des dissemblances d'une autre nature. Si d'ailleurs, avant l'institution de cette pratique, les hommes des différentes classes n'avaient déjà présenté des différences somatiques apparentes, on ne voit pas comment ils auraient eu l'idée de se distinguer de cette manière. Ces marques extérieures d'origine conventionnelle ont dû n'être inventées qu'à l'imitation de marques extérieures d'origine naturelle. Le costume ne nous semble pas être autre chose que le type professionnel qui, pour se manifester même à travers les vêtements, les marque de son empreinte et les différencie à son image. C'en est comme le prolongement. C'est surtout évident pour ces distinctions qui jouent le même rôle que le costume et viennent certainement des mêmes causes, comme l'habitude de porter la barbe coupée de telle ou telle manière, ou de ne pas la porter du tout, ou d'avoir les cheveux ras ou longs, etc. Ce sont des traits mêmes du type professionnel qui, après s'être produits et constitués spontanément, se reproduisent par voie d'imitation et artificiellement. La diversité des costumes symbolise donc avant tout des différences morphologiques ; par conséquent, s'ils disparaissent, c'est que ces différences s'effacent. Si les membres des diverses professions n'éprouvent plus le besoin de se distinguer les uns des autres par des signes visibles, c'est que cette distinction ne correspond plus à rien dans la réalité. Pourtant, les dissemblances fonctionnelles ne font que devenir plus nombreuses et plus prononcées ; c'est donc que les types morphologiques se nivellent. Cela ne veut certainement pas dire que tous les

¹⁰⁴ SPENCER, Sociol., III, p. 406.

cerveaux sont indifféremment aptes à toutes les fonctions, mais que leur indifférence fonctionnelle, tout en restant limitée, devient plus grande.

Or, cet affranchissement de la fonction, loin d'être une marque d'infériorité, prouve seulement qu'elle devient plus complexe. Car s'il est plus difficile aux éléments constitutifs des tissus de s'arranger de manière à l'incarner et, par conséquent, à la retenir et à l'emprisonner, c'est parce qu'elle est faite d'agencements trop savants et trop délicats. On peut même se demander si, à partir d'un certain degré de complexité, elle ne leur échappe pas définitivement, si elle ne finit pas par déborder tellement l'organe qu'il est impossible à celui-ci de la résorber complètement. Qu'en fait elle soit indépendante de la forme du substrat, c'est une vérité depuis longtemps établie par les naturalistes : seulement, quand elle est générale et simple, elle ne peut pas rester longtemps dans cet état de liberté, parce que l'organe se l'assimile facilement et, du même coup, l'enchaîne. Mais il n'y a pas de raison de supposer que cette puissance d'assimilation soit indéfinie. Tout fait présumer au contraire que, à partir d'un certain moment, la disproportion devient toujours plus grande entre la simplicité des arrangements moléculaires et la complexité des arrangements fonctionnels. Le lien entre les seconds et les premières va donc en se détendant. Sans doute, il ne s'ensuit pas que la fonction puisse exister en dehors de tout organe, ni même qu'il puisse jamais y avoir absence de tout rapport entre ces deux termes ; seulement, le rapport devient moins immédiat.

Le progrès aurait donc pour effet de détacher de plus en plus, sans l'en séparer toutefois, la fonction de l'organe, la vie de la matière, de la spiritualiser par conséquent, de la rendre plus souple, plus libre, en la rendant plus complexe. C'est parce que le spiritualisme a le sentiment que tel est le caractère des formes supérieures de l'existence qu'il s'est toujours refusé à voir dans la vie psychique une simple conséquence de la constitution moléculaire du cerveau. En fait, nous savons que l'indifférence fonctionnelle des différentes régions de l'encéphale, si elle n'est pas absolue, est pourtant grande. Aussi les fonctions cérébrales sont-elles les dernières à se prendre sous une forme immuable. Elles sont plus longtemps plastiques que lors autres et gardent d'autant plus leur plasticité qu'elles sont plus complexes ; c'est ainsi que leur évolution se prolonge beaucoup plus tard chez le savant que chez l'homme inculte. Si donc les fonctions sociales présentent ce même caractère d'une manière encore plus accusée, ce n'est pas par suite d'une exception sans précédent, mais c'est qu'elles correspondent à un stade encore plus élevé du développement de la nature.

II

En déterminant la cause principale des progrès de la division du travail, nous avons déterminé du même coup le facteur essentiel de ce qu'on appelle la civilisation.

Elle est elle-même une conséquence nécessaire des changements qui se produisent dans le volume et dans la densité des sociétés. Si la science, l'art, et l'activité économique se développent, c'est par suite d'une nécessité qui s'impose aux hommes ; c'est qu'il n'y a pas pour eux d'autre manière de vivre dans les conditions nouvelles où ils sont placés. Du moment que le nombre des individus entre lesquels les relations sociales sont établies est plus considérable, ils ne peuvent se maintenir que s'ils se spécialisent davantage, travaillent davantage, surexcitent leurs facultés ; et de cette stimulation générale résulte inévitablement un plus haut degré de culture. De ce point de vue, la civilisation apparaît donc, non comme un but qui meut les peuples par l'attrait qu'il exerce sur eux, non comme un bien entrevu et désiré par avance, dont ils cherchent à s'assurer par tous les moyens la part la plus large possible, mais comme l'effet d'une cause, comme la résultante nécessaire d'un état donné.

Ce n'est pas le pôle vers lequel s'oriente le développement historique et dont les hommes cherchent à se rapprocher pour être plus heureux ou meilleurs ; car ni le bonheur, ni la moralité ne s'accroissent nécessairement avec l'intensité de la vie. Ils marchent parce qu'il faut marcher, et ce qui détermine la vitesse de cette marche, c'est la pression plus ou moins forte qu'ils exercent les uns sur les autres, suivant qu'ils sont plus ou moins nombreux.

Ce n'est pas dire que la civilisation ne serve à rien ; mais ce n'est pas les services qu'elle rend qui la font progresser. Elle se développe parce qu'elle ne peut pas ne pas se développer ; une fois qu'il est effectué, ce développement se trouve être généralement utile ou, tout au moins, il est utilisé ; il répond à des besoins qui se sont formés en même temps, parce qu'ils dépendent des mêmes causes. Mais c'est un ajustement après coup. Encore faut-il ajouter que les bienfaits qu'elle rend à ce titre ne sont pas un enrichissement positif, un accroissement de notre capital de bonheur, mais ne font que réparer les pertes qu'elle-même a causées. C'est parce que cette suractivité de la vie générale fatigue et affine notre système nerveux qu'il se trouve avoir besoin de réparations proportionnées à ses dépenses, c'est-à-dire de satisfactions plus variées et plus complexes. Par là, on voit mieux encore combien il est faux de faire de la civilisation la fonction de la division du travail ; elle n'en est qu'un contrecoup. Elle ne peut en expliquer ni l'existence ni les progrès, puisqu'elle n'a pas par elle-même de valeur intrinsèque et absolue, mais, au contraire, n'a de raison d'être que dans la mesure où la division du travail elle-même se trouve être nécessaire.

On ne s'étonnera pas de l'importance qui est ainsi attribuée au facteur numérique, si l'on remarque qu'il joue un rôle tout aussi capital dans l'histoire des organismes. En effet, ce qui définit l'être vivant, c'est la double propriété qu'il a de se nourrir et de se reproduire, et la reproduction n'est elle-même qu'une conséquence de la nutrition. Par conséquent, l'intensité de la vie organique est proportionnelle, toutes choses égales, à l'activité de la nutrition, c'est-à-dire au nombre des éléments que l'organisme est susceptible de s'incorporer. Aussi, ce qui a non seulement rendu possible, mais nécessité l'apparition d'organismes complexes, c'est que, dans de certaines conditions,

les organismes plus simples restent groupés ensemble de manière à former des agrégats plus volumineux. Comme les parties constitutives de l'animal sont alors plus nombreuses, leurs rapports ne sont plus les mêmes, les conditions de la vie sociale sont changées, et ce sont ces changements à leur tour qui déterminent et la division du travail, et le polymorphisme, et la concentration des forces vitales et leur plus grande énergie. L'accroissement de la substance organique, voilà donc le fait qui domine tout le développement zoologique. Il n'est pas surprenant que le développement social soit soumis à la même loi.

D'ailleurs, sans recourir à ces raisons d'analogie, il est facile de s'expliquer le rôle fondamental de ce facteur. Toute vie sociale est constituée par un système de faits qui dérivent de rapports positifs et durables, établis entre une pluralité d'individus. Elle est donc d'autant plus intense que les réactions échangées entre les unités composantes sont elles-mêmes plus fréquentes et plus énergiques. Or, de quoi dépendent cette fréquence et cette énergie ? De la nature des éléments en présence, de leur plus ou moins grande vitalité ? Mais nous verrons dans ce chapitre même que les individus sont beaucoup plutôt un produit de la vie commune qu'ils ne la déterminent. Si de chacun d'eux on retire tout ce qui est dû à l'action de la société, le résidu que l'on obtient, outre qu'il se réduit à peu de chose, n'est pas susceptible de présenter une grande variété. Sans la diversité des conditions sociales dont ils dépendent, les différences qui les séparent seraient inexplicables ; ce n'est donc pas dans les inégales aptitudes des hommes qu'il faut aller chercher la cause de l'inégal développement des sociétés. Sera-ce dans l'inégale durée de ces rapports ? Mais le temps, par lui-même, ne produit rien ; il est seulement nécessaire pour que les énergies latentes apparaissent au jour. Il ne reste donc d'autre facteur variable que le nombre des individus en rapports et leur proximité matérielle et morale, c'est-à-dire le volume et la densité de la société. Plus ils sont nombreux et plus ils exercent de près leur action les uns sur les autres, plus ils réagissent avec force et rapidité ; plus, par conséquent, la vie sociale devient intense. Or, c'est cette intensification qui constitue la civilisation ¹⁰⁵.

Mais tout en étant un effet de causes nécessaires, la civilisation peut devenir une fin, un objet de désir, en un mot un idéal. En effet, il y a pour une société, à chaque

¹⁰⁵ Nous n'avons pas à rechercher ici si le fait qui détermine les progrès de la division du travail et de la civilisation, c'est-à-dire l'accroissement de la masse et de la densité sociales, s'explique lui-même mécaniquement ; s'il est un produit nécessaire de causes efficientes, ou bien un moyen imaginé en vue d'un but désiré, d'un plus grand bien entrevu. Nous nous contentons de poser cette loi de la gravitation du monde social, sans remonter plus haut. Cependant, il ne semble pas qu'une explication téléologique s'impose ici plus qu'ailleurs. Les cloisons qui séparent les différentes parties de la société s'effacent de plus en plus par la force des choses, par suite d'une sorte d'usure naturelle, dont l'effet peut d'ailleurs être renforcé par l'action de causes violentes. Les mouvements de la population deviennent ainsi plus nombreux et plus rapides, et des lignes de passage se creusent selon lesquelles ces mouvements s'effectuent : ce sont les voies de communication. Ils sont plus particulièrement actifs aux points où plusieurs de ces lignes se croisent : ce sont les villes. Ainsi s'accroît la densité sociale. Quant à l'accroissement de volume, il est dû à des causes de même genre. Les barrières qui séparent les peuples sont analogues à celles qui séparent les divers alvéoles d'une même société et disparaissent de la même façon.

moment de son histoire, une certaine intensité de la vie collective qui est normale, étant donné le nombre et la distribution des unités sociales. Assurément, si tout se passe normalement, cet état se réalisera de soi-même ; mais précisément on ne peut se proposer de faire en sorte que les choses se passent normalement. Si la santé est dans la nature, il en est de même de la maladie. La santé n'est même, dans les sociétés comme dans les organismes individuels, qu'un type idéal qui n'est nulle part réalisé tout entier. Chaque individu sain en a des traits plus ou moins nombreux ; mais nul ne les réunit tous. C'est donc une fin digne d'être poursuivie que de chercher à rapprocher autant que possible la société de ce degré de perfection.

D'autre part, la voie à suivre pour atteindre ce but peut être raccourcie. Si, au lieu de laisser les causes engendrer leurs effets au hasard et suivant les énergies qui les poussent, la réflexion intervient pour en diriger le cours, elle peut épargner aux hommes bien des essais douloureux. Le développement de l'individu ne reproduit celui de l'espèce que d'une manière abrégée il ne repasse pas par toutes les phases qu'elle a traversées mais il en est qu'il omet et d'autres qu'il parcourt plus vite, parce que les expériences faites par la race lui permettent d'accélérer les siennes. Or, la réflexion peut produire des résultats analogues ; car elle est également une utilisation de l'expérience antérieure, en vue de faciliter l'expérience future. Par réflexion d'ailleurs, il ne faut pas entendre exclusivement une connaissance scientifique du but et des moyens. La sociologie, dans son état actuel, n'est guère en état de nous guider efficacement dans la solution de ces problèmes pratiques. Mais, en dehors des représentations claires au milieu desquelles se meut le savant, il en est d'obscurcs auxquelles sont liées des tendances. Pour que le besoin stimule la volonté, il n'est pas nécessaire qu'il soit éclairé par la science. Des tâtonnements obscurs suffisent pour apprendre aux hommes qu'il leur manque quelque chose, pour éveiller des aspirations et faire en même temps sentir dans quel sens ils doivent tourner leurs efforts.

Ainsi, une conception mécaniste de la société n'exclut pas l'idéal, et c'est à tort qu'on lui reproche de réduire l'homme à n'être qu'un témoin inactif de sa propre histoire. Qu'est-ce en effet qu'un idéal, sinon une représentation anticipée d'un résultat désiré et dont la réalisation n'est possible que grâce à cette anticipation même ? De ce que tout se fait d'après des lois, il ne suit pas que nous n'ayons rien à faire. On trouvera peut-être mesquin un tel objectif, parce qu'il ne s'agit en somme que de nous faire vivre en état de santé. Mais c'est oublier que, pour l'homme cultivé, la santé consiste à satisfaire régulièrement les besoins les plus élevés tout aussi bien que les autres, car les premiers ne sont pas moins que les seconds enracinés dans sa nature. Il est vrai qu'un tel idéal est prochain, que les horizons qu'il nous ouvre n'ont rien d'illimité. En aucun cas il ne saurait consister à exalter sans mesure les forces de la société, mais seulement à les développer dans la limite marquée par l'état défini du milieu social. Tout excès est un mal comme toute insuffisance. Mais quel autre idéal peut-on se proposer ? Chercher à réaliser une civilisation supérieure à celle que réclame la nature des conditions ambiantes, c'est vouloir déchaîner la maladie dans la société même dont on fait partie ; car il n'est pas possible de surexciter l'activité collective au-delà du degré déterminé par l'état de l'organisme social, sans en compro-

mettre la santé. En fait, il y a à chaque époque un certain raffinement de civilisation dont le caractère maladif est attesté par l'inquiétude et le malaise qui l'accompagnent toujours. Or, la maladie n'a jamais rien de désirable.

Mais, si l'idéal est toujours défini, il n'est jamais définitif. Puisque le progrès est une conséquence des changements qui se font dans le milieu social, il n'y a aucune raison de supposer qu'il doive jamais finir. Pour qu'il pût avoir un terme, il faudrait que, à un moment donné, le milieu devînt stationnaire. Or, une telle hypothèse est contraire aux inductions les plus légitimes. Tant qu'il y aura des sociétés distinctes, le nombre des unités sociales sera nécessairement variable dans chacune d'elles. A supposer même que le chiffre des naissances parvienne jamais à se maintenir à un niveau constant, il y aura toujours d'un pays à l'autre des mouvements de population, soit par suite de conquêtes violentes, soit par suite d'infiltrations lentes et silencieuses. En effet, il est impossible que les peuples les plus forts ne tendent pas à s'incorporer les plus faibles, comme les plus denses se déversent chez les moins denses ; c'est une loi mécanique de l'équilibre social non moins nécessaire que celle qui régit l'équilibre des liquides. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que toutes les sociétés humaines eussent la même énergie vitale et la même densité, ce qui est irreprésentable, ne serait-ce que par suite de la diversité des habitats.

Il est vrai que cette source de variations serait tarie si l'humanité tout entière formait une seule et même société. Mais outre que nous ignorons si un tel idéal est réalisable, pour que le progrès s'arrêtât, il faudrait encore qu'à l'intérieur de cette société gigantesque les rapports entre les unités sociales fussent eux-mêmes soustraits à tout changement. Il faudrait qu'ils restassent toujours distribués de la même manière ; que non seulement l'agrégat total, mais encore chacun des agrégats élémentaires dont il serait formé conservât les mêmes dimensions. Mais une telle uniformité est impossible, par cela seul que ces groupes partiels n'ont pas tous la même étendue ni la même vitalité. La population ne peut pas être concentrée sur tous les points de la même manière ; or, il est inévitable que les plus grands centres, ceux où la vie est le plus intense, exercent sur les autres une attraction proportionnée à leur importance. Les migrations qui se produisent ainsi ont pour effet de concentrer davantage les unités sociales dans certaines régions, et, par conséquent, d'y déterminer des progrès nouveaux qui s'irradient peu à peu des foyers où ils sont nés sur le reste du pays. D'autre part, ces changements en entraînent d'autres dans les voies de communication, qui en provoquent d'autres à leur tour, sans qu'il soit possible de dire où s'arrêtent ces répercussions. En fait, bien loin que les sociétés, à mesure qu'elles se développent, se rapprochent d'un état stationnaire, elles deviennent au contraire plus mobiles et plus plastiques.

Si, néanmoins, M. Spencer a pu admettre que l'évolution sociale a une limite qui ne saurait être dépassée ¹⁰⁶, c'est que, suivant lui, le progrès n'a d'autre raison d'être que d'adapter l'individu au milieu cosmique qui l'entoure. Pour ce philosophe la

¹⁰⁶ Premiers principes, p. 454 et suiv.

perfection consiste dans l'accroissement de la vie individuelle c'est-à-dire dans une correspondance plus complète de l'organisme avec ses conditions physiques. Quant à la société, c'est un des moyens par lesquels s'établit cette correspondance plutôt que le terme d'une correspondance spéciale. Parce que l'individu n'est pas seul au monde, mais qu'il est environné de rivaux qui lui disputent ses moyens d'existence, il a tout intérêt à établir entre ses semblables et lui des relations telles qu'ils le servent, au lieu de le gêner ; ainsi naît la société, et tout le progrès social consiste à améliorer ces rapports, de manière à leur faire produire plus complètement l'effet en vue duquel ils sont établis. Ainsi, malgré les analogies biologiques sur lesquelles il a si longuement insisté, M. Spencer ne voit pas dans les sociétés une réalité proprement dite, qui existe par soi-même et en vertu de causes spécifiques et nécessaires, qui, par conséquent, s'impose à l'homme avec sa nature propre et à laquelle il est tenu de s'adapter pour vivre, tout aussi bien qu'au milieu physique ; mais c'est un arrangement institué par les individus afin d'étendre la vie individuelle en longueur et en largeur ¹⁰⁷. Elle consiste tout entière dans la coopération soit positive, soit négative, et l'une et l'autre n'ont d'autre objet que d'adapter l'individu à son milieu physique. Sans doute, elle est bien en ce sens une condition secondaire de cette adaptation : elle peut, suivant la manière dont elle est organisée, rapprocher l'homme ou l'éloigner de l'état d'équilibre parfait, mais elle n'est pas elle-même un facteur qui contribue à déterminer la nature de cet équilibre. D'autre part, comme le milieu cosmique est doué d'une constance relative, que les changements y sont infiniment longs et rares, le développement qui a pour objet de nous mettre en harmonie avec lui est nécessairement limité. Il est inévitable qu'un moment arrive où il n'y ait plus de relations externes auxquelles ne correspondent des relations internes. Alors le progrès social ne pourra manquer de s'arrêter, puisqu'il sera arrivé au but où il tendait et qui en était la raison d'être : il sera achevé.

Mais, dans ces conditions, le progrès même de l'individu devient inexplicable.

En effet, pourquoi viserait-il à cette correspondance plus parfaite avec le milieu physique ? Pour être plus heureux ? Nous nous sommes déjà expliqué sur ce point. On ne peut même pas dire d'une correspondance qu'elle est plus complète qu'une autre, par cela seul qu'elle est plus complexe. En effet, on dit d'un organisme qu'il est en équilibre quand il répond d'une manière appropriée, non pas à toutes les forces externes, mais seulement à celles qui font impression sur lui. S'il en est qui ne l'affectent pas, elles sont pour lui comme si elles n'étaient pas et, par suite, il n'a pas à s'y adapter. Quelle que soit leur proximité matérielle, elles sont en dehors de son cercle d'adaptation, parce qu'il est en dehors de leur sphère d'action. Si donc le sujet est d'une constitution simple, homogène, il n'y aura qu'un petit nombre de circonstances externes qui soient de nature à le solliciter, et, par conséquent, il pourra se mettre en mesure de répondre à toutes ces sollicitations, c'est-à-dire réaliser un état d'équilibre irréprochable, à très peu de frais. Si, au contraire, il est très complexe, les conditions de l'adaptation seront plus nombreuses et plus compliquées, mais

¹⁰⁷ *Bases de la morale évolutionniste*, p. 11.

l'adaptation elle-même ne sera pas plus entière pour cela. Parce que beaucoup d'excitants agissent sur nous qui laissent insensible le système nerveux trop grossier des hommes d'autrefois, nous sommes tenus, pour nous y ajuster, à un développement plus considérable. Mais le produit de ce développement, à savoir l'ajustement qui en résulte, n'est pas plus parfait dans un cas que dans l'autre ; il est seulement différent parce que les organismes qui s'ajustent sont eux-mêmes différents. Le sauvage dont l'épiderme ne sent pas fortement les variations de la température, y est aussi bien adapté que le civilisé qui s'en défend à l'aide de ses vêtements.

Si donc l'homme ne dépend pas d'un milieu variable, on ne voit pas quelle raison il aurait eue de varier; aussi la société est-elle, non pas la condition secondaire, mais le facteur déterminant du progrès. Elle est une réalité qui n'est pas plus notre oeuvre que le monde extérieur et à laquelle, par conséquent, nous devons nous plier pour pouvoir vivre ; et c'est parce qu'elle change que nous devons changer. Pour que le progrès s'arrêtât il faudrait donc qu'à un moment le milieu social parvînt à un état stationnaire, et nous venons d'établir qu'une telle hypothèse est contraire à toutes les présomptions de la science.

Ainsi, non seulement une théorie mécaniste du progrès ne nous prive pas d'idéal, mais elle nous permet de croire que nous n'en manquerons jamais. Précisément parce que l'idéal dépend du milieu social qui est essentiellement mobile, il se déplace sans cesse. Il n'y a donc pas lieu de craindre que jamais le terrain ne nous manque, que notre activité arrive au terme de sa carrière et voie l'horizon se fermer devant elle. Mais, quoique nous ne poursuivions jamais que des fins définies et limitées, il y a et il y aura toujours, entre les points extrêmes où nous parvenons et le but où nous tendons, un espace vide ouvert à nos efforts.

III

En même temps que les sociétés, les individus se transforment par suite des changements qui se produisent dans le nombre des unités sociales et leurs rapports.

Tout d'abord, ils s'affranchissent de plus en plus du joug de l'organisme. L'animal est placé presque exclusivement sous la dépendance du milieu physique ; sa constitution biologique prédétermine son existence. L'homme, au contraire, dépend de causes sociales. Sans doute, l'animal forme aussi des sociétés ; mais, comme elles sont très restreintes, la vie collective y est très simple ; elle y est en même temps stationnaire parce que l'équilibre de si petites sociétés est nécessairement stable. Pour ces deux raisons, elle se fixe facilement dans l'organisme, elle n'y a pas seulement ses racines, elle s'y incarne tout entière au point de perdre ses caractères propres. Elle

fonctionne grâce à un système d'instincts, de réflexes qui ne sont pas essentiellement distincts de ceux qui assurent le fonctionnement de la vie organique. Ils présentent, il est vrai, cette particularité qu'ils adaptent l'individu au milieu social et non au milieu physique, qu'ils ont pour causes des événements de la vie commune ; cependant, ils ne sont pas d'une autre nature que ceux qui déterminent dans certains cas, sans éducation préalable, les mouvements nécessaires au vol et à la marche. Il en est tout autrement chez l'homme, parce que les sociétés qu'ils forment sont beaucoup plus vastes ; même les plus petites que l'on connaisse dépassent en étendue la plupart des sociétés animales. Étant plus complexes, elles sont aussi plus changeantes, et ces deux causes réunies font que la vie sociale dans l'humanité ne se fige pas sous une forme biologique. Là même où elle est le plus simple, elle garde sa spécificité. Il y a toujours des croyances et des pratiques qui sont communes aux hommes sans être inscrites dans leurs tissus. Mais ce caractère s'accuse davantage à mesure que la matière et que la densité sociales s'accroissent. Plus il y a d'associés et plus ils réagissent les uns sur les autres, plus aussi le produit de ces réactions déborde de l'organisme. L'homme se trouve ainsi placé sous l'empire de causes *sui generis* dont la part relative dans la constitution de la nature humaine devient toujours plus considérable.

Il y a plus : l'influence de ce facteur n'augmente pas seulement en valeur relative, mais en valeur absolue. La même cause qui accroît l'importance du milieu collectif ébranle le milieu organique, de manière à le rendre plus accessible à l'action des causes sociales et à l'y subordonner. Parce qu'il y a plus d'individus qui vivent ensemble, la vie commune est plus riche et plus variée ; mais, pour que cette variété soit possible, il faut que le type organique soit moins défini, afin de pouvoir se diversifier. Nous avons vu, en effet, que les tendances et les aptitudes transmises par l'hérédité devenaient toujours plus générales et plus indéterminées, plus réfractaires, par conséquent, à se prendre sous forme d'instincts. Il se produit ainsi un phénomène qui est exactement l'inverse de celui que l'on observe aux débuts de l'évolution. Chez les animaux, c'est l'organisme qui s'assimile les faits sociaux et, les dépouillant de leur nature spéciale, les transforme en faits biologiques. La vie sociale se matérialise. Dans l'humanité, au contraire, et surtout dans les sociétés supérieures, ce sont les causes sociales qui se substituent aux causes organiques. C'est l'organisme qui se spiritualise.

Par suite de ce changement de dépendance, l'individu se transforme. Comme cette activité qui surexcite l'action spéciale des causes sociales ne peut pas se fixer dans l'organisme, une vie nouvelle, *sui generis* elle aussi, se surajoute à celle du corps. Plus libre, plus complexe, plus indépendante des organes qui la supportent, les caractères qui la distinguent s'accusent toujours davantage, à mesure qu'elle progresse et se consolide. On reconnaît à cette description les traits essentiels de la vie psychique. Sans doute, il serait exagéré de dire que la vie psychique ne commence qu'avec les sociétés ; mais il est certain qu'elle ne prend de l'extension que quand les sociétés se développent. Voilà pourquoi, comme on l'a souvent remarqué, les progrès de la conscience sont en raison inverse de ceux de l'instinct. Quoi qu'on en ait dit, ce n'est pas la première qui dissout le second ; l'instinct, produit d'expériences accumulées

pendant des générations, a une trop grande force de résistance pour s'évanouir par cela seul qu'il devient conscient. La vérité, c'est que la conscience n'envahit que les terrains que l'instinct a cessé d'occuper ou bien ceux où il ne peut pas s'établir. Ce n'est pas elle qui le fait reculer ; elle ne fait que remplir l'espace qu'il laisse libre. D'autre part, s'il régresse au lieu de s'étendre à mesure que s'étend la vie générale, la cause en est dans l'importance plus grande du facteur social. Ainsi, la grande différence qui sépare l'homme de l'animal, à savoir le plus grand développement de sa vie psychique, se ramène à celle-ci : sa plus grande sociabilité. Pour comprendre pourquoi les fonctions psychiques ont été portées, dès les premiers pas de l'espèce humaine, à un degré de perfectionnement inconnu des espèces animales, il faudrait d'abord savoir comment il se fait que les hommes, au lieu de vivre solitairement ou en petites bandes, se sont mis à former des sociétés plus étendues. Si pour reprendre la définition classique, l'homme est un animal raisonnable, c'est qu'il est un animal sociable, ou du moins infiniment plus sociable que les autres animaux ¹⁰⁸.

Ce n'est pas tout. Tant que les sociétés n'atteignent pas certaines dimensions ni un certain degré de concentration, la seule vie psychique qui soit vraiment développée est celle qui est commune à tous les membres du groupe, qui se retrouve identique chez chacun. Mais, à mesure que les sociétés deviennent plus vastes et surtout plus condensées, une vie psychique d'un genre nouveau apparaît. Les diversités individuelles, d'abord perdues et confondues dans la masse des similitudes sociales, s'en dégagent, prennent du relief et se multiplient. Une multitude de choses qui restaient en dehors des consciences parce qu'elles n'affectaient pas l'être collectif, deviennent objets de représentations. Tandis que les individus n'agissaient qu'entraînés les uns par les autres, sauf les cas où leur conduite était déterminée par des besoins physiques, chacun d'eux devient une source d'activité spontanée. Les personnalités particulières se constituent, prennent conscience d'elles-mêmes, et cependant cet accroissement de la vie psychique de l'individu n'affaiblit pas celle de la société, mais ne fait que la transformer. Elle devient plus libre, plus étendue, et comme, en définitive, elle n'a pas d'autres substrats que les consciences individuelles, celles-ci s'étendent, se compliquent et s'assouplissent par contre-coup.

Ainsi, la cause qui a suscité les différences qui séparent l'homme des animaux est aussi celle qui l'a contraint à s'élever au-dessus de lui-même. La distance toujours plus grande qu'il y a entre le sauvage et le civilisé ne vient pas d'une autre source.

Si de la sensibilité confuse de l'origine la faculté d'idéation s'est peu à peu dégagée, si l'homme a appris à former des concepts et à formuler des lois, son esprit a embrassé des portions de plus en plus étendues de l'espace et du temps, si, non content de retenir le passé, il a de plus en plus empiété sur l'avenir, si ses émotions et ses tendances, d'abord simples et peu nombreuses, se sont multipliées et diversifiées, c'est parce que le milieu social a changé sans interruption. En effet, à moins que ces

¹⁰⁸ La définition de M. de Quatrefages qui fait de l'homme un animal religieux est un cas particulier de la précédente ; car la religiosité de l'homme est une conséquence de son éminente sociabilité.

transformations ne soient nées de rien, elles ne peuvent avoir eu pour causes que des transformations correspondantes des milieux ambiants. Or, l'homme ne dépend que de trois sortes de milieux : l'organisme, le monde extérieur, la société. Si l'on fait abstraction des variations accidentelles dues aux combinaisons de l'hérédité, - et leur rôle dans le progrès humain n'est certainement pas très considérable, - l'organisme ne se modifie pas spontanément; il faut qu'il y soit lui-même contraint par quelque cause externe. Quant au monde physique, depuis les commencements de l'histoire il reste sensiblement le même, si du moins on ne tient pas compte des nouveautés qui sont d'origine sociale ¹⁰⁹. Par conséquent, il n'y a que la société qui ait assez changé pour pouvoir expliquer les changements parallèles de la nature individuelle.

Il n'y a donc pas de témérité à affirmer dès maintenant que, quelques progrès que fasse la psycho-physiologie, elle ne pourra jamais représenter qu'une fraction de la psychologie, puisque la majeure partie des phénomènes psychiques ne dérivent pas de causes organiques. C'est ce qu'ont compris les philosophes spiritualistes, et le grand service qu'ils ont rendu à la science a été de combattre toutes les doctrines qui réduisent la vie psychique à n'être qu'une efflorescence de la vie physique. Ils avaient le très juste sentiment que la première, dans ses manifestations les plus hautes, est beaucoup trop libre et trop complexe pour n'être qu'un prolongement de la seconde. Seulement, de ce qu'elle est en partie indépendante de l'organisme, il ne s'ensuit pas qu'elle ne dépende d'aucune cause naturelle et qu'il faille la mettre en dehors de la nature. Mais tous ces faits dont on ne peut trouver l'explication dans la constitution des tissus dérivent des propriétés du milieu social ; c'est du moins une hypothèse qui tire de ce qui précède une très grande vraisemblance. Or, le règne social n'est pas moins naturel que le règne organique. Par conséquent, de ce qu'il y a une vaste région de la conscience dont la genèse est inintelligible par la seule psycho-physiologie, on ne doit pas conclure qu'elle s'est formée toute seule et qu'elle est, par suite, réfractaire à l'investigation scientifique, mais seulement qu'elle relève d'une autre science positive qu'on pourrait appeler la socio-psychologie. Les phénomènes qui en constitueraient la matière sont, en effet, de nature mixte ; ils ont les mêmes caractères essentiels que les autres faits psychiques, mais ils proviennent de causes sociales.

Il ne faut donc pas, avec M. Spencer, présenter la vie sociale comme une simple résultante des natures individuelles, puisque, au contraire, c'est plutôt celles-ci qui résultent de celle-là. Les faits sociaux ne sont pas le simple développement des faits psychiques, mais les seconds ne sont en grande partie que le prolongement des premiers à l'intérieur des consciences. Cette proposition est fort importante, car le point de vue contraire expose à chaque instant le sociologue à prendre la cause pour l'effet, et réciproquement. Par exemple, si, comme il est arrivé souvent, on voit dans l'organisation de la famille l'expression logiquement nécessaire de sentiments humains inhérents à toute conscience, on renverse l'ordre réel des faits ; tout au contraire, c'est l'organisation sociale des rapports de parenté qui a déterminé les sentiments respectifs des parents et des enfants. Ceux-ci eussent été tout autres si la

¹⁰⁹ Transformations du sol, des cours d'eau, par l'art des agriculteurs, des ingénieurs, etc.

structure sociale avait été différente, et la preuve, c'est qu'en effet l'amour paternel est inconnu dans une multitude de sociétés ¹¹⁰. On pourrait citer bien d'autres exemples de la même erreur ¹¹¹. Sans doute, c'est une vérité évidente qu'il n'y a rien dans la vie sociale qui ne soit dans les consciences individuelles ; seulement, presque tout ce qui se trouve dans ces dernières vient de la société. La majeure partie de nos états de conscience ne se seraient pas produits chez des êtres isolés et se seraient produits tout autrement chez des êtres groupés d'une autre manière. Ils dérivent donc, non de la nature psychologique de l'homme en général, mais de la façon dont les hommes une fois associés s'affectent mutuellement, suivant qu'ils sont plus ou moins nombreux, plus ou moins rapprochés. Produits de la vie en groupe, c'est la nature du groupe qui seule les peut expliquer. Bien entendu, ils ne seraient pas possibles si les constitutions individuelles ne s'y prêtaient ; mais celles-ci en sont seulement les conditions lointaines, non les causes déterminantes. M. Spencer compare quelque part ¹¹² l'œuvre du sociologue au calcul du mathématicien qui, de la forme d'un certain nombre de boulets, déduit la manière dont ils doivent être combinés pour se tenir en équilibre. La comparaison est inexacte et ne s'applique pas aux faits sociaux. Ici, c'est bien plutôt la forme du tout qui détermine celle des parties. La société ne trouve pas toutes faites dans les consciences les bases sur lesquelles elle repose ; elle se les fait à elle-même ¹¹³.

¹¹⁰ C'est le cas des sociétés où règne la famille maternelle.

¹¹¹ Pour n'en citer qu'un exemple, c'est le cas de la religion que l'on a expliquée par des mouvements de la sensibilité individuelle, alors que ces mouvements ne sont que le prolongement chez l'individu des états sociaux qui donne naissance aux religions. Nous avons donné quelques développements sur ce point dans un article de la *Revue philosophique*, Études de science sociale, juin 1886. Cf. *Année sociologique*, t. II, pp. 1-28.

¹¹² *Introduction à la science sociale*, chap. 1er.

¹¹³ En voilà assez, pensons-nous, pour répondre à ceux qui croient prouver que tout est individuel dans la vie sociale, parce que la société n'est faite que d'individus. Sans doute, elle n'a pas d'autre substrat ; mais parce que les individus forment une société, des phénomènes nouveaux se produisent qui ont pour cause l'association, et qui, réagissant sur les consciences individuelles, les forment en grande partie. Voilà pourquoi, quoique la société ne soit rien sans les individus, chacun d'eux est beaucoup plus un produit de la société qu'il n'en est l'auteur.

LIVRE III

LES FORMES ANORMALES

[Retour à la table des matières](#)

Chapitre I

La division du travail anémique

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'ici, nous n'avons étudié la division du travail que comme un phénomène normal; mais, comme tous les faits sociaux et, plus généralement, comme tous les faits biologiques, elle présente des formes pathologiques qu'il est nécessaire d'analyser. Si, normalement, la division du travail produit la solidarité sociale, il arrive cependant qu'elle a des résultats tout différents ou même opposés. Or, il importe de rechercher ce qui la fait ainsi dévier de sa direction naturelle ; car, tant qu'il n'est pas établi que ces cas sont exceptionnels, la division du travail pourrait être soupçonnée de les impliquer logiquement. D'ailleurs, l'étude des formes déviées nous permettra de mieux déterminer les conditions d'existence de l'état normal. Quand nous connaîtrons les circonstances dans lesquelles la division du travail cesse d'engendrer la solidarité, nous saurons mieux ce qui est nécessaire pour qu'elle ait tout son effet. La pathologie, ici comme ailleurs, est un précieux auxiliaire de la physiologie.

On pourrait être tenté de ranger parmi les formes irrégulières de la division du travail la profession du criminel et les autres professions nuisibles. Elles sont la négation même de la solidarité et pourtant elles sont constituées par autant d'activités spéciales. Mais, à parler exactement, il n'y a pas ici division du travail, mais différenciation pure et simple, et les deux termes demandent à n'être pas confondus. C'est ainsi que le cancer, les tubercules accroissent la diversité des tissus organiques sans qu'il soit possible d'y voir une spécialisation nouvelle des fonctions

biologiques ¹¹⁴. Dans tous ces cas, il n'y a pas partage d'une fonction commune, mais au sein de l'organisme, soit individuel, soit social, il s'en forme un autre qui cherche à vivre aux dépens du premier. Il n'y a même pas de fonction du tout ; car une manière d'agir ne mérite ce nom que si elle concourt avec d'autres à l'entretien de la vie générale. Cette question ne rentre donc pas dans le cadre de notre recherche.

Nous ramènerons à trois types les formes exceptionnelles du phénomène que nous étudions. Ce n'est pas qu'il ne puisse y en avoir d'autres ; mais celles dont nous allons parler sont les plus générales et les plus graves.

I

Un premier cas de ce genre nous est fourni par les crises industrielles ou commerciales, par les faillites qui sont autant de ruptures partielles de la solidarité organique ; elles témoignent en effet que, sur certains points de l'organisme, certaines fonctions sociales ne sont pas ajustées les unes aux autres. Or, à mesure que le travail se divise davantage, ces phénomènes semblent devenir plus fréquents, au moins dans certains cas. De 1845 à 1869 ¹¹⁵, les faillites ont augmenté de 70 %. Cependant, on ne saurait attribuer ce fait à l'accroissement de la vie économique, car les entreprises se sont beaucoup plutôt concentrées qu'elle ne se sont multipliées.

L'antagonisme du travail et du capital est un autre exemple, plus frappant, du même phénomène. A mesure que les fonctions industrielles se spécialisent davantage, la lutte devient plus vive, bien loin que la solidarité augmente. Au Moyen Âge, l'ouvrier vit partout à côté de son maître, partageant ses travaux « dans la même boutique, sur le même établi ¹¹⁶ ». Tous, deux faisaient partie de la même corporation et menaient la même existence. « L'un et l'autre étaient presque égaux ; quiconque avait fait son apprentissage pouvait, du moins dans beaucoup de métiers, s'établir s'il avait de quoi ¹¹⁷. » Aussi les conflits étaient-ils tout à fait exceptionnels. A partir du XVe siècle, les choses commencèrent à changer. « Le corps de métier n'est plus un asile commun ; c'est la possession exclusive des maîtres qui y décident seuls de toutes choses... Dès lors, une démarcation profonde s'établit entre les maîtres et les compagnons. Ceux-ci formèrent, pour ainsi dire, un ordre à part ; ils eurent leurs habitudes, leurs règles, leurs associations indépendantes ¹¹⁸. » Une fois que cette

¹¹⁴ C'est une distinction que ne fait pas M. Spencer. Il semble que pour lui les deux termes soient synonymes. Cependant la différenciation qui désintègre (cancer, microbe, criminel) est bien différente de celle qui concentre les forces vitales (division du travail).

¹¹⁵ Voir BLOCK, *Statistique de la France*.

¹¹⁶ LEVASSEUR, *Les classes ouvrières en France jusqu'à la Révolution*, 311, 315.

¹¹⁷ Ibid., I, 496.

¹¹⁸ Ibid.

séparation fut effectuée, les querelles devinrent nombreuses. « Dès que les compagnons croyaient avoir à se plaindre, ils se mettaient en grève ou frappaient d'interdit une ville, un patron, et tous étaient tenus d'obéir au mot d'ordre... La puissance de l'association donnait aux ouvriers le moyen de lutter à armes égales contre leurs patrons ¹¹⁹. » Cependant les choses étaient loin d'en être venues dès lors « au point où nous les voyons à présent. Les compagnons se rebellaient pour obtenir un salaire plus fort ou tel autre changement dans la condition du travail, mais ils ne tenaient pas le patron pour un ennemi perpétuel auquel on obéit par contrainte. On voulait le faire céder sur un point, et on s'y employait avec énergie, mais la lutte n'était pas éternelle ; les ateliers ne contenaient pas deux races ennemies : nos doctrines socialistes étaient inconnues ¹²⁰ ». Enfin, au XVII^e siècle commence la troisième phase de cette histoire des classes ouvrières : l'avènement de la grande industrie. L'ouvrier se sépare plus complètement du patron. « Il est en quelque sorte enrégimenté. Chacun a sa fonction, et le système de la division du travail fait quelques progrès. Dans la manufacture des Van-Robais, qui occupait 1692 ouvriers, il y avait des ateliers particuliers pour la charronnerie, pour la coutellerie, pour le lavage, pour la teinture, pour l'ourdissage, et les ateliers du tissage comprenaient eux-mêmes plusieurs espèces d'ouvriers dont le travail était entièrement distinct ¹²¹. » En même temps que la spécialisation devient plus grande, les révoltes deviennent plus fréquentes. « La moindre cause de mécontentement suffisait pour jeter l'interdit sur une maison, et malheur au compagnon qui n'aurait pas respecté l'arrêt de la communauté ¹²². » On sait assez que, depuis, la guerre est toujours devenue plus violente.

Nous verrons, il est vrai, dans le chapitre suivant que cette tension des rapports sociaux est due en partie à ce que les classes ouvrières ne veulent pas vraiment la condition qui leur est faite, mais ne l'acceptent trop souvent que contraintes et forcées, n'ayant pas les moyens d'en conquérir d'autres. Cependant, cette contrainte ne saurait à elle seule rendre compte du phénomène. En effet, elle ne pèse pas moins lourdement sur tous les déshérités de la fortune d'une manière générale, et pourtant cet état d'hostilité permanente est tout à fait particulier au monde industriel. Ensuite, à l'intérieur de ce monde, elle est la même pour tous les travailleurs indistinctement. Or, la petite industrie, où le travail est moins divisé, donne le spectacle d'une harmonie relative entre le patron et l'ouvrier ¹²³ ; c'est seulement dans la grande industrie que ces déchirements sont à l'état aigu. C'est donc qu'ils dépendent en partie d'une autre cause.

On a souvent signalé dans l'histoire des sciences une autre illustration du même phénomène. Jusqu'à des temps assez récents, la science, n'étant pas très divisée, pouvait être cultivée presque tout entière par un seul et même esprit. Aussi avait-on

¹¹⁹ Ibid., I, 504.

¹²⁰ Hubert VALLEROUX, Les corporations d'arts et de métiers, p. 49.

¹²¹ LEVASSEUR, II, 315.

¹²² Ibid., 319.

¹²³ Voir CAUWÈS, Précis d'économie politique, II, 39.

un sentiment très vif de son unité. Les vérités particulières qui la composaient n'étaient ni si nombreuses, ni si hétérogènes qu'on ne vît facilement le lien qui les unissait en un seul et même système. Les méthodes, étant elles-mêmes très générales, différaient peu les unes des autres, et l'on pouvait apercevoir le tronc commun à partir duquel elles divergeaient insensiblement. Mais, à mesure que la spécialisation s'est introduite dans le travail scientifique, chaque savant s'est de plus en plus renfermé, non seulement dans une science particulière, mais dans un ordre spécial de problèmes. Déjà A. Comte se plaignait que, de son temps, il y eût dans le monde savant « bien peu d'intelligences embrassant dans leurs conceptions l'ensemble même d'une science unique, qui n'est cependant à son tour qu'une partie d'un grand tout. La plupart, disait-il, se bornent déjà entièrement à la considération isolée d'une section plus ou moins étendue d'une science déterminée, sans s'occuper beaucoup de la relation de ces travaux particuliers avec le système général des connaissances positives ¹²⁴ ». Mais alors la science, morcelée en une multitude d'études de détail qui ne se rejoignent pas, ne forme plus un tout solidaire. Ce qui manifeste le mieux peut-être cette absence de concert et d'unité, c'est cette théorie, si répandue, que chaque science particulière a une valeur absolue, et que le savant doit se livrer à ses recherches spéciales sans se préoccuper de savoir si elles servent à quelque chose et tendent quelque part, « Cette division du travail intellectuel, dit M. Schœffle, donne de sérieuses raisons de craindre que ce retour d'un nouvel Alexandrinisme n'amène une nouvelle fois à sa suite la ruine de toute science ¹²⁵. »

II

Ce qui fait la gravité de ces faits, c'est qu'on y a vu quelquefois un effet nécessaire de la division du travail, dès qu'elle a dépassé un certain degré de développement. Dans ce cas, dit-on, l'individu, courbé sur sa tâche, s'isole dans son activité spéciale ; il ne sent plus les collaborateurs qui travaillent à côté de lui à la même œuvre que lui, il n'a même plus du tout l'idée de cette œuvre commune. La division du travail ne saurait donc être poussée trop loin sans devenir une source de désintégration. « Toute décomposition quelconque, dit Auguste Comte, devant nécessairement tendre à déterminer une dispersion correspondante, la répartition fondamentale des travaux humains ne saurait éviter de susciter à un degré proportionnel les divergences individuelles, à la fois intellectuelles et morales, dont l'influence combinée doit exiger dans la même mesure une discipline permanente, propre à prévenir ou à contenir sans cesse leur essor discordant. Si d'une part, en effet, la séparation des fonctions sociales permet à l'esprit de détail un heureux développement, impossible de tout autre

¹²⁴ Cours de philosophie positive, I, 27.

¹²⁵ Bau und Leben des sozialen Körpers, IV, 112.

manière, elle tend spontanément, d'une autre part, à étouffer l'esprit d'ensemble ou, du moins, à l'entraver profondément. Pareillement, sous le point de vue moral, en même temps que chacun est ainsi placé sous une étroite dépendance envers la masse, il en est naturellement détourné par le propre essor de son activité spéciale qui le rappelle constamment à son intérêt privé dont il n'aperçoit que très vaguement la vraie relation avec l'intérêt public... C'est ainsi que le même principe qui a seul permis le développement et l'extension de la société générale menace, sous un autre aspect, de la décomposer en une multitude de corporations incohérentes qui semblent presque ne point appartenir à la même espèce ¹²⁶. » M. Espinas s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Division, dit-il, c'est dispersion ¹²⁷. »

La division du travail exercerait donc, en vertu de sa nature même, une influence dissolvante qui serait surtout sensible là où les fonctions sont très spécialisées. Comte, cependant, ne conclut pas de son principe qu'il faille ramener les sociétés à ce qu'il appelle lui-même l'âge de la généralité, c'est-à-dire à cet état d'indistinction et d'homogénéité qui fut leur point de départ. La diversité des fonctions est utile et nécessaire ; mais, comme l'unité, qui n'est pas moins indispensable, n'en sort pas spontanément, le soin de la réaliser et de la maintenir devra constituer dans l'organisme social une fonction spéciale, représentée par un organe indépendant. Cet organe, c'est l'État ou le gouvernement. « La destination sociale du gouvernement, dit Comte, me paraît surtout consister à contenir suffisamment et à prévenir autant que possible cette fatale disposition à la dispersion fondamentale des idées, des sentiments et des intérêts, résultat inévitable du principe même du développement humain, et qui, si elle pouvait suivre sans obstacle son cours naturel, finirait inévitablement par arrêter la progression sociale sous tous les rapports importants. Cette conception constitue à mes yeux la première base positive et rationnelle de la théorie élémentaire et abstraite du gouvernement proprement dit, envisagé dans sa plus noble et plus entière extension scientifique, c'est-à-dire comme caractérisé en général par l'universelle réaction nécessaire, d'abord spontanée et ensuite régularisée, de l'ensemble sur les parties. Il est clair, en effet, que le seul moyen réel d'empêcher une telle dispersion consiste à ériger cette indispensable réaction en une nouvelle fonction spéciale, susceptible d'intervenir convenablement dans l'accomplissement habituel de toutes les diverses fonctions de l'économie sociale, pour y rappeler sans cesse la pensée de l'ensemble et le sentiment de la solidarité commune ¹²⁸. »

Ce que le gouvernement est à la société dans sa totalité, la philosophie doit l'être aux sciences. Puisque la diversité des sciences tend à briser l'unité de la science, il faut charger une science nouvelle de la reconstituer. Puisque les études de détail nous font perdre de vue l'ensemble des connaissances humaines, il faut instituer un système particulier de recherches pour le retrouver et le mettre en relief. En d'autres termes, « il faut faire de l'étude des généralités scientifiques une grande spécialité de plus.

¹²⁶ Cours, IV, 429.

¹²⁷ Sociétés animales, conclusion, IV.

¹²⁸ Cours de philosophie positive, IV, pp. 430-431.

Qu'une classe nouvelle de savants, préparés par une éducation convenable, sans se livrer à la culture spéciale d'aucune branche particulière de la philosophie naturelle, s'occupe uniquement, en considérant les diverses sciences positives dans leur état actuel, à déterminer exactement l'esprit de chacune d'elles, à découvrir leurs relations et leur enchaînement, à résumer, s'il est possible, tous leurs principes propres en un moindre nombre de principes communs... et la division du travail dans les sciences sera poussée, sans aucun danger, aussi loin que le développement des divers ordres de connaissances l'exigera ¹²⁹ ».

Sans doute, nous avons montré nous-même ¹³⁰ que l'organe gouvernemental se développe avec la division du travail, non pour y faire contrepoids, mais par une nécessité mécanique. Comme les organes sont étroitement solidaires là où les fonctions sont très partagées, ce qui affecte l'un en atteint d'autres, et les événements sociaux prennent plus facilement un intérêt général. En même temps, par suite de l'effacement du type segmentaire, ils se répandent avec plus de facilité dans toute l'étendue d'un même tissu ou d'un même appareil. Pour ces deux séries de raisons, il y en a davantage qui retentissent dans l'organe directeur dont l'activité fonctionnelle, plus souvent exercée, s'accroît ainsi que le volume. Mais sa sphère d'action *ne* s'étend pas plus loin.

Or, sous cette vie générale et superficielle, il en est une intestine, un monde d'organes qui, sans être, tout à fait indépendants du premier, fonctionne cependant sans qu'il intervienne, sans même qu'il en ait conscience, du moins à l'état normal. Ils sont soustraits à son action parce qu'il est trop loin d'eux. Ce n'est pas le gouvernement qui peut, à chaque instant, régler les conditions des différents marchés économiques, fixer les prix des choses et des services, proportionner la production aux besoins de la consommation, etc. Tous ces problèmes pratiques soulèvent des multitudes de détails, tiennent à des milliers de circonstances particulières que ceux-là seuls connaissent qui en sont tout près. A plus forte raison ne peut-il ajuster ces fonctions les unes aux autres et les faire concourir harmoniquement si elles ne concordent pas d'elles-mêmes. Si donc la division du travail a les effets dispersifs qu'on lui attribue, ils doivent se développer sans résistance dans cette région de la société, puisque rien ne s'y trouve qui puisse les contenir. Cependant, ce qui fait l'unité des sociétés organisées, comme de tout organisme, c'est le *consensus* spontané des parties, c'est cette solidarité interne qui non seulement est tout aussi indispensable que l'action régulatrice des centres supérieurs, mais qui en est même la condition nécessaire, car ils ne font que la traduire en un autre langage et, pour ainsi dire, la consacrer. C'est ainsi que le cerveau ne crée pas l'unité de l'organisme, mais l'exprime et la couronne. On parle de la nécessité d'une réaction de l'ensemble sur les parties, mais encore faut-il que cet ensemble existe ; c'est-à-dire que les parties doivent être déjà solidaires les unes des autres, pour que le tout prenne conscience de soi et

¹²⁹ Ce rapprochement entre le gouvernement et la philosophie n'a rien qui doive surprendre ; car, aux yeux de Comte, ces deux institutions sont inséparables l'une de l'autre. Le gouvernement, tel qu'il le conçoit, n'est possible que si la philosophie positive est déjà constituée.

¹³⁰ Voir plus haut, liv. I, chap. VII, § III, pp. 197-205.

réagisse à ce titre. On devrait donc, voir, à mesure que le travail se divise, une sorte de décomposition progressive se produire, non sur tels ou tels points, mais dans toute l'étendue de la société, au lieu de la concentration toujours plus forte qu'on y observe en réalité.

Mais, dit-on, il n'est pas besoin d'entrer dans ces détails. Il suffit de rappeler partout où c'est nécessaire « l'esprit d'ensemble et le sentiment de la solidarité commune », et cette action, le gouvernement seul a qualité pour l'exercer. Il est vrai, mais elle est beaucoup trop générale pour assurer le concours des fonctions sociales, s'il ne se réalise pas de soi-même. En effet, de quoi s'agit-il ? De faire sentir à chaque individu qu'il ne se suffit pas, mais fait partie d'un tout dont il dépend ? Mais une telle représentation, abstraite, vague et, d'ailleurs, intermittente comme toutes les représentations complexes, ne peut rien contre les impressions vives, concrètes, qu'éveille à chaque instant chez chacun de nous son activité professionnelle. Si donc celle-ci a les effets qu'on lui prête, si les occupations qui remplissent notre vie quotidienne tendent à nous détacher du groupe social auquel nous appartenons, une telle conception, qui ne s'éveille que de loin en loin et n'occupe jamais qu'une petite partie du champ de la conscience, ne pourra pas suffire à nous y retenir. Pour que le sentiment de l'état de dépendance où nous sommes fût efficace, il faudrait qu'il fût, lui aussi, continu, et il ne peut l'être que s'il est lié au jeu même de chaque fonction spéciale. Mais alors la spécialisation n'aurait plus les conséquences qu'on l'accuse de produire. Ou bien l'action gouvernementale aura-t-elle pour objet de maintenir entre les professions une certaine uniformité morale, d'empêcher que « les affections sociales, graduellement concentrées entre les individus de même profession, y deviennent de plus en plus étrangères aux autres classes, faute d'une suffisante analogie de mœurs et de pensée ¹³¹ » ? Mais cette uniformité ne peut pas être maintenue de force et en dépit de la nature des choses. La diversité fonctionnelle entraîne une diversité morale que rien ne saurait prévenir, et il est inévitable que l'une s'accroisse en même temps que l'autre. Nous savons, d'ailleurs, pour quelles raisons ces deux phénomènes se développent parallèlement. Les sentiments collectifs deviennent donc de plus en plus impuissants à contenir les tendances centrifuges qu'est censée engendrer la division du travail ; car, d'une part, ces tendances augmentent à mesure que le travail se divise davantage, et, en même temps, les sentiments collectifs eux-mêmes s'affaiblissent.

Pour la même raison, la philosophie devient de plus en plus incapable d'assurer l'unité de la science. Tant qu'un même esprit pouvait cultiver à la fois les différentes sciences, il était possible d'acquérir la compétence nécessaire pour en reconstituer l'unité. Mais, à mesure qu'elles se spécialisent, ces grandes synthèses ne peuvent plus guère être autre chose que des généralisations prématurées, car il devient de plus en plus impossible à une intelligence humaine d'avoir une connaissance suffisamment exacte de cette multitude innombrable de phénomènes, de lois, d'hypothèses qu'elles doivent résumer. « Il serait intéressant de se demander, dit justement M. Ribot, ce que

¹³¹ *Cours de philosophie, positive, IV, 42.*

la philosophie, comme conception générale du monde, pourra être un jour, quand les sciences particulières, par suite de leur complexité croissante, deviendront inabornables dans le détail et que les philosophes en seront réduits à la connaissance des résultats les plus généraux, nécessairement superficielle ¹³². »

Sans doute, on a quelque raison de juger excessive cette fierté du savant, qui, enfermé dans ses recherches spéciales, refuse de reconnaître tout contrôle étranger. Pourtant, il est certain que, pour avoir d'une science une idée un peu exacte, il faut l'avoir pratiquée, et, pour ainsi dire, l'avoir vécue. C'est qu'en effet elle ne tient pas tout entière dans les quelques propositions qu'elle a définitivement démontrées. À côté de cette science actuelle et réalisée, il en est une autre, concrète et vivante, qui s'ignore en partie et se cherche encore : à côté des résultats acquis, il y a les espérances, les habitudes, les instincts, les besoins, les pressentiments si obscurs qu'on ne peut les exprimer avec des mots, si puissants cependant qu'ils dominent parfois toute la vie du savant. Tout cela, c'est encore de la science : c'en est même la meilleure et la majeure partie, car les vérités découvertes sont en bien petit nombre à côté de celles qui restent à découvrir, et d'autre part, pour posséder tout le sens des premières et comprendre tout ce qui s'y trouve condensé, il faut avoir vu de près la vie scientifique tandis qu'elle est encore à l'état libre, c'est-à-dire avant qu'elle se soit fixée sous forme de propositions définies. Autrement, on en aura la lettre,

on l'esprit. Chaque science a, pour ainsi dire, une âme qui vit dans la conscience des savants. Une partie seulement de cette âme prend un corps et des formes sensibles. Les formules qui l'expriment, étant générales, sont aisément transmissibles. Mais il n'en est pas de même dans cette autre partie de la science qu'aucun symbole ne traduit au-dehors. Ici, tout est personnel et doit être acquis par une expérience personnelle. Pour y avoir part, il faut se mettre à l'œuvre et se placer devant les faits. Suivant Comte, pour que l'unité de la science fût assurée, il suffirait que les méthodes fussent ramenées à l'unité ¹³³ ; mais c'est justement les méthodes qu'il est le plus difficile d'unifier. Car, comme elles sont immanentes aux sciences elles-mêmes, comme il est impossible de les dégager complètement du corps des vérités établies pour les codifier à part, on ne peut les connaître que si on les a soi-même pratiquées. Or, il est dès maintenant impossible à un même homme de pratiquer un grand nombre de sciences. Ces grandes généralisations ne peuvent clone reposer que sur une vue assez sommaire des choses. Si, de plus, on songe avec quelle lenteur et quelles patientes précautions les savants procèdent d'ordinaire à la découverte de leurs vérités même les plus particulières, on s'explique que ces disciplines improvisées n'aient plus sur eux qu'une bien faible autorité.

Mais quelle que soit la valeur de ces généralités philosophiques, la science n'y saurait trouver l'unité dont elle a besoin.

¹³² *Psychologie allemande*, Introduction, p. XXVII.

¹³³ Op. cit., 1, 45.

Elles expriment bien ce qu'il y a de commun entre les sciences, les lois, les méthodes particulières, mais, à côté des ressemblances, il y a les différences qui restent à intégrer. On dit souvent que le général contient en puissance les faits particuliers qu'il résume ; mais l'expression est inexacte. Il contient seulement ce qu'ils ont de commun. Or, il n'y a pas dans le monde deux phénomènes qui se ressemblent, si simples soient-ils. C'est pourquoi toute proposition générale laisse échapper une partie de la matière qu'elle essaie de maîtriser. Il est impossible de fondre les caractères concrets et les propriétés distinctives des choses au sein d'une même formule impersonnelle et homogène. Seulement, tant que les ressemblances dépassent les différences, elles suffisent à intégrer les représentations ainsi rapprochées ; les dissonances de détail disparaissent au sein de l'harmonie totale. Au contraire, à mesure que les différences deviennent plus nombreuses, la cohésion devient plus instable et a besoin d'être consolidée par d'autres moyens. Qu'on se représente la multiplicité croissante des sciences spéciales avec leurs théorèmes, leurs lois, leurs axiomes, leurs conjectures, leurs procédés et leurs méthodes, et on comprendra qu'une formule courte et simple, comme la loi d'évolution par exemple, ne peut suffire à intégrer une aussi prodigieuse complexité de phénomènes. Quand même ces vues d'ensemble s'appliqueraient exactement à la réalité, la partie qu'elles en expliquent est trop peu de chose à côté de ce qu'elles laissent inexpliqué. Ce n'est donc pas par ce moyen qu'on pourra jamais arracher les sciences positives à leur isolement. Il y a un trop grand écart entre les recherches de détail qui les alimentent et de telles synthèses. Le lien qui rattache l'un à l'autre ces deux ordres de connaissances est trop mince et trop lâche, et par conséquent, si les sciences particulières ne peuvent prendre conscience de leur mutuelle dépendance qu'au sein d'une philosophie qui les embrasse, le sentiment qu'elles en auront sera toujours trop vague pour être efficace.

La philosophie est comme la conscience collective de la science, et, ici comme ailleurs, le rôle de la conscience collective diminue à mesure que le travail se divise.

III

Quoique A. Comte ait reconnu que la division du travail est une source de solidarité, il semble n'avoir pas aperçu que cette solidarité est *sui generis* et se substitue peu à peu à celle qu'engendrent les similitudes sociales. C'est pourquoi, remarquant que celles-ci sont très effacées là où les fonctions sont très spécialisées, il a vu dans cet effacement un phénomène morbide, une menace pour la cohésion sociale, due à l'excès de la spécialisation, et il a expliqué par là les faits d'incoordination qui accompagnent parfois le développement de la division du travail. Mais puisque nous avons établi que l'affaiblissement de la conscience collective est un phénomène normal, nous ne saurions en faire la cause des phénomènes anormaux que

nous sommes en train d'étudier. Si, dans certains cas, la solidarité organique n'est pas tout ce qu'elle doit être, ce n'est certainement pas parce que la solidarité mécanique a perdu du terrain, mais c'est que toutes les conditions d'existence de la première ne sont pas réalisées.

Nous savons en effet que, partout où on l'observe, on rencontre en même temps une réglementation suffisamment développée qui détermine les rapports mutuels des fonctions ¹³⁴. Pour que la solidarité organique existe, il ne suffit pas qu'il y ait un système d'organes nécessaires les uns aux autres et qui sentent d'une façon générale leur solidarité, mais il faut encore que la manière dont ils doivent concourir, sinon dans toute espèce de rencontres, du moins dans les circonstances les plus fréquentes, soit prédéterminée. Autrement, il faudrait à chaque instant de nouvelles luttes pour qu'ils pussent s'équilibrer, car les conditions de cet équilibre ne peuvent être trouvées qu'à l'aide de tâtonnements au cours desquels chaque partie traite l'autre en adversaire au moins autant qu'en auxiliaire. Ces conflits se renouvelleraient donc sans cesse, et, par conséquent, la solidarité ne serait guère que virtuelle, les obligations mutuelles devaient être tout entières débattues à nouveau dans chaque cas particulier. On dira qu'il y a les contrats. Mais, d'abord, toutes les relations sociales ne sont pas susceptibles de prendre cette forme juridique. Nous savons, d'ailleurs, que le contrat ne se suffit pas à lui-même, mais suppose une réglementation qui s'étend et se complique comme la vie contractuelle elle-même. De plus, les liens qui ont cette origine sont toujours de courte durée. Le contrat n'est qu'une trêve et assez précaire ; il ne suspend que pour un temps les hostilités. Sans doute, si précise que soit une réglementation, elle laissera toujours une place libre pour bien des tiraillements. Mais il n'est ni nécessaire, ni même possible que la vie sociale soit sans luttes. Le rôle de la solidarité n'est pas de supprimer la concurrence, mais de la modérer.

D'ailleurs à l'état normal, ces règles se dégagent d'elles-mêmes de la division du travail ; elles en sont comme le prolongement. Assurément, si elle ne rapprochait que des individus qui s'unissent pour quelques instants en vue d'échanger des services personnels, elle ne pourrait donner naissance à aucune action régulatrice. Mais ce qu'elle met en présence, ce sont des fonctions, c'est-à-dire des manières d'agir définies, qui se répètent, identiques à elles-mêmes, dans des circonstances données, puisqu'elles tiennent aux conditions générales et constantes de la vie sociale. Les rapports qui se nouent entre ces fonctions ne peuvent donc manquer de parvenir au même degré de fixité et de régularité. Il y a certaines manières de réagir les unes sur les autres qui, se trouvant plus conformes à la nature des choses, se répètent plus souvent et deviennent des habitudes ; puis les habitudes, à mesure qu'elles prennent de la force, se transforment en règles de conduite. Le passé prédétermine l'avenir. Autrement dit, il y a un certain départ des droits et des devoirs que l'usage établit et qui finit par devenir obligatoire. La règle ne crée donc pas l'état de dépendance mutuelle où sont les organes solidaires, mais ne fait que l'exprimer d'une manière sensible et définie, en fonction d'une situation donnée. De même, le système nerveux,

¹³⁴ Voir liv. I, chap. VII.

bien loin de dominer l'évolution de l'organisme, comme on l'a cru autrefois, en résulte ¹³⁵. Les filets nerveux ne sont vraisemblablement que les lignes de passage qu'ont suivies les ondes de mouvements et d'excitations échangées entre les divers organes ; ce sont des canaux que la vie s'est creusés à elle-même en coulant toujours dans le même sens, et les ganglions ne seraient que le lieu d'intersection de plusieurs de ces lignes ¹³⁶. C'est pour avoir méconnu cet aspect du phénomène que certains moralistes ont accusé la division du travail de ne pas produire de solidarité véritable. Ils n'y ont vu que des échanges particuliers, combinaisons éphémères, sans passé comme sans lendemain, où l'individu est abandonné à lui-même ; ils n'ont pas aperçu ce lent travail de consolidation, ce réseau de liens qui peu à peu se tisse de soi-même et qui fait de la solidarité organique quelque chose de permanent.

Or, dans tous les cas que nous avons décrits plus haut, cette réglementation ou n'existe pas, ou n'est pas en rapport avec le degré de développement de la division du travail. Il n'y a plus aujourd'hui de règles qui fixent le nombre des entreprises économiques, et, dans chaque branche d'industrie, la production n'est pas réglementée de manière à ce qu'elle reste exactement au niveau de la consommation. Nous ne voulons d'ailleurs tirer de ce fait aucune conclusion pratique ; nous ne soutenons pas qu'une législation restrictive soit nécessaire ; nous n'avons pas à en peser ici les avantages et les inconvénients. Ce qui est certain, c'est que ce défaut de réglementation ne permet pas l'harmonie régulière des fonctions. Les économistes démontrent, il est vrai, que cette harmonie se rétablit d'elle-même, quand il le faut, grâce à l'élévation ou à l'abaissement des prix, qui, suivant les besoins, stimule ou ralentit la production. Mais, en tout cas, elle ne se rétablit ainsi qu'après des ruptures d'équilibre et des troubles plus ou moins prolongés. D'autre part, ces troubles sont naturellement d'autant plus fréquents que les fonctions sont plus spécialisées ; car plus une organisation est complexe, et plus la nécessité d'une réglementation> étendue se fait sentir.

Les rapports du capital et du travail sont, jusqu'à présent, restés dans le même état d'indétermination juridique. Le contrat de louage de services occupe dans nos Codes une bien petite place, surtout quand on songe à la diversité et à la complexité des relations qu'il est appelé à régler. Au reste, il n'est pas nécessaire d'insister sur une lacune que tous les peuples sentent actuellement et s'efforcent de combler ¹³⁷.

Les règles de la méthode sont à la science ce que les règles du droit et des mœurs sont à la conduite ; elles dirigent la pensée du savant comme les secondes gouvernent les actions des hommes. Or, si chaque science a sa méthode, l'ordre qu'elle réalise est tout interne. Elle coordonne les démarches des savants qui cultivent une même science, non leurs relations avec le dehors. Il n'y a guère de disciplines qui concertent les efforts de sciences différentes en vue d'une fin commune. C'est surtout vrai des

¹³⁵ Voir PERRIER, Colonies animales, p. 746.

¹³⁶ Voir SPENCER, Principes de biologie, II, 438 et suiv.

¹³⁷ Ceci était écrit en 1893. Depuis, la législation industrielle a pris dans notre droit une place plus importante. C'est ce qui prouve combien la lacune était grave, et il s'en faut qu'elle soit comblée.

sciences morales et sociales ; car les sciences mathématiques, physico-chimiques et même biologiques ne semblent pas être à ce point étrangères les unes aux autres. Mais le juriste, le psychologue, l'anthropologiste, l'économiste, le statisticien, le linguiste, l'historien procèdent à leurs investigations comme si les divers ordres de faits qu'ils étudient formaient autant de mondes indépendants. Cependant, en réalité, ils se pénètrent de toutes parts ; par conséquent, il en devrait être de même des sciences correspondantes. Voilà d'où vient l'anarchie que l'on a signalée, non sans exagération d'ailleurs, dans la science en général, mais qui est surtout vraie de ces sciences déterminées. Elles offrent, en effet, le spectacle d'un agrégat de parties disjointes qui ne concourent pas entre elles. Si donc elles forment un ensemble sans unité, ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas un sentiment suffisant de leurs ressemblances ; c'est qu'elles ne sont pas organisées.

Ces divers exemples sont donc des variétés d'une même espèce ; dans tous ces cas, si la division du travail ne produit pas la solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état *d'anomie*.

Mais d'où vient cet état ?

Puisqu'un corps de règles est la forme définie que prennent avec le temps les rapports qui s'établissent spontanément entre les fonctions sociales, on peut dire a priori que l'état *d'anomie* est impossible partout où les organes solidaires sont en contact suffisant et suffisamment prolongé. En effet, étant contigus, ils sont aisément avertis en chaque circonstance du besoin qu'ils ont les uns des autres et ont par conséquent un sentiment vif et continu de leur mutuelle dépendance. Comme pour la même raison, les échanges se font entre eux facilement ; ils se font aussi fréquemment étant réguliers ; ils se régularisent d'eux-mêmes et le temps achève peu à peu l'œuvre de consolidation. Enfin, parce que les moindres réactions peuvent être ressenties de part et d'autre, les règles qui se forment ainsi en portent l'empreinte, c'est-à-dire qu'elles prévoient et fixent jusque dans le détail les conditions de l'équilibre. Mais si, au contraire, quelque milieu opaque est interposé, il n'y a plus que les excitations d'une certaine intensité qui puissent se communiquer d'un organe à l'autre. Les relations, étant rares, ne se répètent pas assez pour se déterminer ; c'est à chaque fois nouvelle de nouveaux tâtonnements. Les lignes de passage suivies par les ondes de mouvement ne peuvent pas se creuser parce que ces ondes elles-mêmes sont trop intermittentes. Du moins, si quelques règles parviennent cependant à se constituer, elles sont générales et vagues ; car, dans ces conditions, il n'y a que les contours les plus généraux des phénomènes qui puissent se fixer. Il en sera de même si la contiguïté, tout en étant suffisante, est trop récente ou a trop peu duré ¹³⁸.

¹³⁸ Il y a cependant un cas où *l'anomie* peut se produire, quoique la contiguïté soit suffisante. C'est quand la *réglementation nécessaire* ne peut s'établir qu'au prix de transformations dont la structure

Très généralement, cette condition se trouve réalisée par la force des choses. Car une fonction ne peut se partager entre deux ou plusieurs parties d'un organisme que si celles-ci sont plus ou moins contiguës. De plus, une fois que le travail est divisé, comme elles ont besoin les unes des autres, elles tendent naturellement à diminuer la distance qui les sépare. C'est pourquoi, à mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, on voit les organes se rapprocher et, comme dit M. Spencer, s'introduire dans les interstices les uns des autres. Mais un concours de circonstances exceptionnelles peut faire qu'il en soit autrement.

C'est ce qui se produit dans les cas qui nous occupent. Tant que le type segmentaire est fortement marqué, il y a à peu près autant de marchés économiques que de segments différents ; par conséquent, chacun d'eux est très limité. Les producteurs, étant très près des consommateurs, peuvent se rendre facilement compte de l'étendue des besoins à satisfaire. L'équilibre s'établit donc sans peine et la production se règle d'elle-même. Au contraire, à mesure que le type organisé se développe, la fusion des divers segments les uns dans les autres entraîne celle des marchés en un marché unique, qui embrasse à peu près toute la société. Il s'étend même au-delà et tend à devenir universel ; car les frontières qui séparent les peuples s'abaissent en même temps que celles qui séparaient les segments de chacun d'eux. Il en résulte que chaque industrie produit pour des consommateurs qui sont dispersés sur toute la surface du pays ou même du monde entier. Le contact n'est donc plus suffisant. Le producteur ne peut plus embrasser le marché du regard, ni même par la pensée ; il ne peut plus s'en représenter les limites, puisqu'il est pour ainsi dire illimité. Par suite, la production manque de frein et de règle ; elle ne peut que tâtonner au hasard, et, au cours de ces tâtonnements, il est inévitable que la mesure soit dépassée, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre. De là ces crises qui troublent périodiquement les fonctions économiques. L'accroissement de ces crises locales et restreintes que sont les faillites est vraisemblablement un effet de cette même cause.

A mesure que le marché s'étend, la grande industrie apparaît. Or, elle a pour effet de transformer les relations des patrons et des ouvriers. Une plus grande fatigue du système nerveux jointe à l'influence contagieuse des grandes agglomérations accroît les besoins de ces derniers. Le travail à la machine remplace celui de l'homme ; le travail à la manufacture celui du petit atelier. L'ouvrier est enrégimenté, enlevé pour toute la journée à sa famille ; il vit toujours plus séparé de celui qui l'emploie, etc. Ces conditions nouvelles de la vie industrielle réclament naturellement une organisation nouvelle ; mais comme ces transformations se sont accomplies avec une extrême rapidité, les intérêts en conflit n'ont pas encore eu le temps de s'équilibrer ¹³⁹.

sociale n'est plus capable ; car la plasticité des sociétés n'est pas indéfinie. Quand elle est à son terme, les changements même nécessaires sont impossibles.

¹³⁹ Rappelons toutefois que, comme on le verra au chapitre suivant, cet antagonisme n'est pas dû tout entier à la rapidité de ces transformations, mais, en bonne partie, à l'inégalité encore trop grande des conditions extérieures de la lutte. Sur ce facteur le temps n'a pas d'action.

Enfin, ce qui explique que les sciences morales et sociales sont dans l'état que nous avons dit, c'est qu'elles ont été les dernières à entrer dans le cercle des sciences positives. Ce n'est guère en effet que depuis un siècle que ce nouveau champ de phénomènes s'est ouvert à l'investigation scientifique. Les savants s'y sont installés, les uns ici, les autres là, suivant leurs goûts naturels. Dispersés sur cette vaste surface, ils sont restés jusqu'à présent trop éloignés les uns des autres pour sentir tous les liens qui les unissent. Mais, par cela seul qu'ils pousseront leurs recherches toujours plus loin de leurs points de départ, ils finiront nécessairement par s'atteindre et, par conséquent, par prendre conscience de leur solidarité. L'unité de la science se formera ainsi d'elle-même ; non par l'unité abstraite d'une formule, d'ailleurs trop exigüe pour la multitude des choses qu'elle devrait embrasser, mais l'unité vivante d'un tout organique. Pour que la science soit une, il n'est pas nécessaire qu'elle tienne tout entière dans le champ de regard d'une seule et même conscience, - ce qui d'ailleurs est impossible, - mais il suffit que tous ceux qui la cultivent sentent qu'ils collaborent à une même oeuvre.

Ce qui précède ôte tout fondement à un des plus graves reproches qu'on ait faits à la division du travail.

On l'a souvent accusée de diminuer l'individu en le réduisant au rôle de machine. Et en effet, s'il ne sait pas où tendent ces opérations qu'on réclame de lui, s'il ne les rattache à aucun but, il ne peut plus s'en acquitter que par routine. Tous les jours, il répète les mêmes mouvements avec une régularité monotone, mais sans s'y intéresser ni les comprendre. Ce n'est plus la cellule vivante d'un organisme vivant, qui vibre sans cesse au contact des cellules voisines, qui agit sur elles et répond à son tour à leur action, s'étend, se contracte, se plie et se transforme suivant les besoins et les circonstances ; ce n'est plus qu'un rouage inerte, qu'une force extérieure met en branle et qui se meut toujours dans le même sens et de la même façon. Évidemment, de quelque manière qu'on se représente l'idéal moral, on ne peut rester indifférent à un pareil avilissement de la nature humaine. Si la morale a pour but le perfectionnement individuel, elle ne peut permettre qu'on ruine à ce point l'individu, et si elle a pour fin la société, elle ne peut laisser se tarir la source même de la vie sociale ; car le mal ne menace pas seulement les fonctions économiques, mais toutes les fonctions sociales, si élevées soient-elles. « Si, dit A. Comte, l'on a souvent justement déploré dans l'ordre matériel l'ouvrier exclusivement occupé pendant sa vie entière à la fabrication de manches de couteaux ou de têtes d'épingles, la saine philosophie ne doit pas, au fond, faire moins regretter dans l'ordre intellectuel l'emploi exclusif et continu du cerveau humain à la résolution de quelques équations ou au classement de quelques insectes : l'effet moral, en l'un et l'autre cas, est malheureusement fort analogue ¹⁴⁰. »

¹⁴⁰ Cours, IV, 430.

On a parfois proposé comme remède de donner aux travailleurs, à côté de leurs connaissances techniques et spéciales, une instruction générale. Mais, à supposer qu'on puisse ainsi racheter quelques-uns des mauvais effets attribués à la division du travail, ce n'est pas un moyen de les prévenir. La division du travail ne change pas de nature parce qu'on la fait précéder d'une culture générale. Sans doute, il est bon que le travailleur soit en état de s'intéresser aux choses de l'art, de la littérature, etc. ; mais il n'en reste pas moins mauvais qu'il ait été tout le jour traité comme une machine. Qui ne voit, d'ailleurs, que ces deux existences sont trop opposées pour être conciliables et pouvoir être menées de front par le même homme ! Si l'on prend l'habitude des vastes horizons, des vues d'ensemble, des belles généralités, on ne se laisse plus confiner sans impatience dans les limites étroites d'une tâche spéciale. Un tel remède ne rendrait donc la spécialisation inoffensive qu'en la rendant intolérable et, par conséquent, plus ou moins impossible.

Ce qui lève la contradiction, c'est que, contrairement à ce qu'on a dit, la division du travail ne produit pas ces conséquences en vertu d'une nécessité de sa nature, mais seulement dans des circonstances exceptionnelles et anormales. Pour qu'elle puisse se développer sans avoir sur la conscience humaine une aussi désastreuse influence, il n'est pas nécessaire de la tempérer par son contraire ; il faut et il suffit qu'elle soit elle-même, que rien ne vienne du dehors la dénaturer. Car, normalement, le jeu de chaque fonction spéciale exige que l'individu ne s'y enferme pas étroitement, mais se tienne en rapports constants avec les fonctions voisines, prenne conscience de leurs besoins, des changements qui y surviennent, etc. La division du travail suppose que le travailleur, bien loin de rester courbé sur sa tâche, ne perd pas de vue ses collaborateurs, agit sur eux et reçoit leur action. Ce n'est donc pas une machine qui répète des mouvements dont il n'aperçoit pas la direction, mais il sait qu'ils tendent quelque part, vers un but qu'il conçoit plus ou moins distinctement. Il sent qu'il sert à quelque chose. Pour cela, il n'est pas nécessaire qu'il embrasse de bien vastes portions de l'horizon social, il suffit qu'il en aperçoive assez pour comprendre que ses actions ont une fin en dehors d'elles-mêmes. Dès lors, si spéciale, si uniforme que puisse être son activité, c'est celle d'un être intelligent, car elle a un sens, et il le sait. Les économistes n'auraient pas laissé dans l'ombre ce caractère essentiel de la division du travail et, par suite, ne l'auraient pas exposée à ce reproche immérité, s'ils ne l'avaient réduite à n'être qu'un moyen d'accroître le rendement des forces sociales, s'ils avaient vu qu'elle est avant tout une source de solidarité.

Chapitre II

La division du travail contrainte

I

[Retour à la table des matières](#)

Cependant, ce n'est pas assez qu'il y ait des règles ; car parfois, ce sont ces règles mêmes qui sont la cause du mal. C'est ce qui arrive dans les guerres de classes. L'institution des classes ou des castes constitue une organisation de la division du travail, et c'est une organisation étroitement réglementée ; cependant elle est souvent une source de dissensions. Les classes inférieures n'étant pas ou n'étant plus satisfaites du rôle qui leur est dévolu par la coutume ou par la loi, aspirent aux fonctions qui leur sont interdites et cherchent à en déposséder ceux qui les exercent. De là des guerres intestines qui sont dues à la manière dont le travail est distribué.

On n'observe rien de semblable dans l'organisme. Sans doute, dans les moments de crise, les différents tissus se font la guerre et se nourrissent les uns aux dépens des autres. Mais jamais une cellule ou un organe ne cherche à usurper un autre rôle que celui qui lui revient. La raison en est que chaque élément anatomique va mécaniquement à son but. Sa constitution, sa place dans l'organisme déterminent sa vocation ; sa tâche est une conséquence de sa nature. Il peut s'en acquitter mal, mais il ne peut pas prendre celle d'un autre, à moins que celui-ci n'en fasse l'abandon comme il arrive dans les rares cas de substitution dont nous avons parlé. Il n'en est pas de même dans les sociétés. Ici, la contingence est plus grande ; il y a une plus large distance entre les

dispositions héréditaires de l'individu et la fonction sociale qu'il remplira ; les premières n'entraînent pas les secondes avec une nécessité aussi immédiate.

Cet espace, ouvert aux tâtonnements et à la délibération, l'est aussi au jeu d'une multitude de causes qui peuvent faire dévier la nature individuelle de sa direction normale et créer un état pathologique. Parce que cette organisation est plus souple, elle est aussi plus délicate et plus accessible au changement. Sans doute, nous ne sommes pas, dès notre naissance, prédestinés à tel emploi spécial ; nous avons cependant des goûts et des aptitudes qui limitent notre choix. S'il n'en est pas tenu compte, s'ils sont sans cesse froissés par nos occupations quotidiennes, nous souffrons et nous cherchons un moyen de mettre un terme à nos souffrances. Or, il n'en est pas d'autre que de changer l'ordre établi et d'en refaire un nouveau. Pour que la division du travail produise la solidarité, il ne suffit donc pas que chacun ait sa tâche, il faut encore que cette tâche lui convienne.

Or, c'est cette condition qui n'est pas réalisée dans l'exemple que nous examinons. En effet, si l'institution des classes ou des castes donne parfois naissance à des tiraillements douloureux, au lieu de produire la solidarité, c'est que la distribution des fonctions sociales sur laquelle elle repose ne répond pas, ou plutôt ne répond plus à la distribution des talents naturels. Car, quoi qu'on en ait dit ¹⁴¹, ce n'est pas uniquement par esprit d'imitation que les classes inférieures finissent par ambitionner la vie des classes plus élevées. Même, à vrai dire, l'imitation ne peut rien expliquer à elle seule, car elle suppose autre chose qu'elle-même. Elle n'est possible qu'entre des êtres qui se ressemblent déjà et dans la mesure où ils se ressemblent ; elle ne se produit pas entre espèces ou variétés différentes. Il en est de la contagion morale comme de la contagion physique : elle ne se manifeste bien que sur des terrains prédisposés. Pour que des besoins se répandent d'une classe dans une autre, il faut que les différences, qui primitivement séparaient ces classes, aient disparu ou diminué. Il faut que, par un effet des changements qui se sont produits dans la société, les uns soient devenus aptes à des fonctions qui les dépassaient au premier abord, tandis que les autres perdaient de leur supériorité originelle. Quand les plébéiens se mirent à disputer aux patriciens l'honneur des fonctions religieuses et administratives, ce n'était pas seulement pour imiter ces derniers, mais c'est qu'ils étaient devenus plus intelligents, plus riches, plus nombreux et que leurs goûts et leurs ambitions s'étaient modifiés en conséquence. Par suite de ces transformations, l'accord se trouve rompu dans toute une région de la société entre les aptitudes des individus et le genre d'activité qui leur est assigné ; la contrainte seule, plus ou moins violente et plus ou moins directe, les lie à leurs fonctions ; par conséquent, il n'y a de possible qu'une solidarité imparfaite et troublée.

Ce résultat n'est donc pas une conséquence nécessaire de la division du travail. Il ne se produit que dans des circonstances toutes particulières, à savoir quand elle est l'effet d'une contrainte extérieure. Il en va tout autrement quand elle s'établit en vertu

¹⁴¹ TARDE, *Lois de l'imitation*.

de spontanéités purement internes, sans que rien vienne gêner les initiatives des individus. A cette condition, en effet, l'harmonie entre les natures individuelles et les fonctions sociales ne peut manquer de se produire, du moins dans la moyenne des cas. Car, si rien n'entrave ou ne favorise indûment les concurrents qui se disputent les tâches, il est inévitable que ceux-là seuls qui sont les plus aptes à chaque genre d'activité y parviennent. La seule cause qui détermine alors la manière dont le travail se divise est la diversité des capacités. Par la force des choses, le partage se fait donc dans le sens des aptitudes, puisqu'il n'y a pas de raison pour qu'il se fasse autrement. Ainsi se réalise de soi-même l'harmonie entre la constitution de chaque individu et sa condition. On dira que ce n'est pas toujours assez pour contenter les hommes ; qu'il en est dont les désirs dépassent toujours les facultés. Il est vrai ; mais ce sont des cas exceptionnels et, peut-on dire, morbides. Normalement, l'homme trouve le bonheur à accomplir sa nature ; ses besoins sont en rapport avec ses moyens. C'est ainsi que dans l'organisme chaque organe lie réclame qu'une quantité d'aliments proportionnée à sa dignité.

La division du travail contrainte est donc le second type morbide que nous reconnaissons, Mais il ne faut pas se tromper sur le sens du mot. Ce qui fait la contrainte, ce n'est pas toute espèce de réglementation, puisque, au contraire, la division du travail, nous venons de le voir, ne peut pas se passer de réglementation. Alors même que les fonctions se divisent d'après des règles préétablies, le partage n'est pas nécessairement l'effet d'une contrainte. C'est ce qui a lieu même sous le régime des castes, tant qu'il est fondé dans la nature de la société. Cette institution, en effet, n'est pas toujours et partout arbitraire. Mais quand elle fonctionne dans une société d'une façon régulière et sans résistance, c'est qu'elle exprime, au moins en gros, la manière immuable dont se distribuent les aptitudes professionnelles. C'est pourquoi, quoique les tâches soient dans une certaine mesure réparties par la loi, chaque organe s'acquitte de la sienne spontanément. La contrainte ne commence que quand la réglementation, ne correspondant plus à la nature vraie des choses et, par suite, n'ayant plus de base dans les mœurs, ne se soutient que par la force.

Inversement, on peut donc dire que la division du travail ne produit la solidarité que si elle est spontanée et dans la mesure où elle est spontanée. Mais par spontanéité, il faut entendre l'absence, non pas simplement de toute violence expresse et formelle, mais de tout ce qui peut entraver, même indirectement, le libre déploiement de la force sociale que chacun porte en soi. Elle suppose, non seulement que les individus ne sont pas relégués par la force dans des fonctions déterminées, mais encore qu'aucun obstacle, de nature quelconque, ne les empêche d'occuper dans les cadres sociaux la place qui est en rapport avec leurs facultés. En un mot, le travail ne se divise spontanément que si la société est constituée de manière à ce que les inégalités sociales expriment exactement les inégalités naturelles. Or, pour cela, il faut et il suffit que ces dernières ne soient ni rehaussées ni dépréciées par quelque cause extérieure. La spontanéité parfaite n'est donc qu'une conséquence et une autre forme de cet autre fait : l'absolue égalité dans les conditions extérieures de la lutte. Elle consiste, non dans un état d'anarchie qui permettrait aux hommes de satisfaire

librement toutes leurs tendances bonnes ou mauvaises, mais dans une organisation savante où chaque valeur sociale, n'étant exagérée ni dans un sens ni dans l'autre par rien qui lui fût étranger, serait estimée à son juste prix. On objectera que, même dans ces conditions, il y a encore lutte, par suite des vainqueurs et des vaincus, et que ces derniers n'accepteront jamais leur défaite que contraints. Mais cette contrainte ne ressemble pas à l'autre et n'a de commun avec elle que le nom : ce qui constitue la contrainte proprement dite, c'est que la lutte même est impossible, c'est que l'on n'est même pas admis à combattre.

Il est vrai que cette spontanéité parfaite ne se rencontre nulle part comme un fait réalisé. Il n'y a pas de société où elle soit sans mélange. Si l'institution des castes correspond à la répartition naturelle des capacités, ce n'est cependant que d'une manière approximative et, en somme, grossière. L'hérédité, en effet, n'agit jamais avec une telle précision que, même là où elle rencontre les conditions les plus favorables à son influence, les enfants répètent identiquement les parents. Il y a toujours des exceptions à la règle et, par conséquent, des cas où l'individu n'est pas en harmonie avec les fonctions qui lui sont attribuées. Ces discordances deviennent plus nombreuses à mesure que la société se développe, jusqu'au jour où les cadres, devenus trop étroits, se brisent. Quand le régime des castes a disparu juridiquement, il se survit à lui-même dans les mœurs, grâce à la persistance de certains préjugés, une certaine faveur s'attache aux uns, une certaine défaveur aux autres, qui est indépendante de leurs mérites. Enfin, alors même qu'il ne reste, pour ainsi dire, plus de trace de tous ces vestiges du passé, la transmission héréditaire de la richesse suffit à rendre très inégales les conditions extérieures dans lesquelles la lutte s'engage; car elle constitue au profit de quelques-uns des avantages qui ne correspondent pas nécessairement à leur valeur personnelle. Même aujourd'hui et chez les peuples les plus cultivés, il y a des carrières qui sont ou totalement fermées, ou plus difficiles aux déshérités de la fortune. Il pourrait donc sembler que l'on n'a pas le droit de considérer comme normal un caractère que la division du travail ne présente jamais à l'état de pureté, si l'on ne remarquait d'autre part que plus on s'élève dans l'échelle sociale, plus le type segmentaire disparaît sous le type organisé, plus aussi ces inégalités tendent à se niveler complètement.

En effet, le déclin progressif des castes, à partir du moment où la division du travail s'est établie, est une loi de l'histoire ; car, comme elles sont liées à l'organisation politico-familiale, elles régressent nécessairement avec cette organisation. Les préjugés auxquels elles ont donné naissance et qu'elles laissent derrière elles ne leur survivent pas indéfiniment, mais s'éteignent peu à peu. Les emplois publics sont de plus en plus librement ouverts à tout le monde, sans condition de fortune. Enfin, même cette dernière inégalité, qui vient de ce qu'il y a des riches et des pauvres de naissance, sans disparaître complètement, est du moins quelque peu atténuée. La société s'efforce de la réduire autant que possible, en assistant par divers moyens ceux qui se trouvent placés dans une situation trop désavantageuse, et en les aidant à en sortir. Elle témoigne ainsi qu'elle se sent obligée de faire la place libre à tous les mérites et qu'elle reconnaît comme injuste une infériorité qui n'est pas personnelle-

ment méritée. Mais ce qui manifeste mieux encore cette tendance c'est la croyance, aujourd'hui si répandue, que l'égalité devient toujours plus grande entre les citoyens et qu'il est juste qu'elle devienne plus grande. Un sentiment aussi général ne saurait être une pure illusion, mais doit exprimer, d'une manière confuse, quelque aspect de la réalité. D'autre part, comme les progrès de la division du travail impliquent au contraire une inégalité toujours croissante, l'égalité dont la conscience publique affirme ainsi la nécessité ne peut être que celle dont nous parlons, à savoir l'égalité dans les conditions extérieures de la lutte.

Il est d'ailleurs aisé de comprendre ce qui rend nécessaire ce nivellement. Nous venons de voir, en effet, que toute inégalité extérieure compromet la solidarité organique. Ce résultat n'a rien de bien fâcheux pour les sociétés inférieures, où la solidarité est surtout assurée par la communauté des croyances et des sentiments. En effet, quelque tendus qu'y puissent être les liens qui dérivent de la division du travail, comme ce n'est pas eux qui attachent le plus fortement l'individu à la société, la cohésion sociale n'est pas menacée pour cela. Le malaise qui résulte des aspirations contrariées ne suffit pas à tourner ceux-là même qui en souffrent contre l'ordre social qui en est la cause, car ils y tiennent, non parce qu'ils y trouvent le champ nécessaire au développement de leur activité professionnelle, mais parce qu'il résume à leurs yeux une multitude de croyances et de pratiques dont ils vivent. Ils y tiennent, parce que toute leur vie intérieure y est liée, parce que toutes leurs convictions le supposent, parce que, servant de base à l'ordre moral et religieux, il leur apparaît comme sacré. Des froissements privés et de nature temporelle sont évidemment trop légers pour ébranler des états de conscience qui gardent d'une telle origine une force exceptionnelle. D'ailleurs, comme la vie professionnelle est peu développée, ces froissements ne sont qu'intermittents. Pour toutes ces raisons, ils sont faiblement ressentis. On s'y fait donc sans peine ; on trouve même ces inégalités, non seulement tolérables, mais naturelles.

C'est tout le contraire qui se produit quand la solidarité organique devient prédominante ; car, alors, tout ce qui la relâche atteint le lien social dans sa partie vitale. D'abord, comme, dans ces conditions, les activités spéciales s'exercent d'une manière à peu près continue, elles ne peuvent être contrariées sans qu'il en résulte des souffrances de tous les instants. Ensuite, comme la conscience collective s'affaiblit, les tiraillements qui se produisent ainsi ne peuvent plus être aussi complètement neutralisés. Les sentiments communs n'ont plus la même force pour retenir quand même l'individu attaché au groupe ; les tendances subversives, n'ayant plus le même contrepoids, se font jour plus facilement. Perdant de plus en plus le caractère transcendant qui la plaçait comme dans une sphère supérieure aux intérêts humains, l'organisation sociale n'a plus la même force de résistance, en même temps qu'elle est davantage battue en brèche ; oeuvre tout humaine, elle ne peut plus s'opposer aussi bien aux revendications humaines. Au moment même où le flot devient plus violent, la digue qui le contenait est ébranlée : il se trouve donc être beaucoup plus dangereux. Voilà pourquoi, dans les sociétés organisées, il est indispensable que la division du travail se rapproche de plus en plus de cet idéal de spontanéité que nous venons de

définir. Si elles s'efforcent et doivent s'efforcer d'effacer autant que possible les inégalités extérieures, ce n'est pas seulement parce que l'entreprise est belle, mais c'est que leur existence même est engagée dans le problème. Car elles ne peuvent se maintenir que si toutes les parties qui les forment sont solidaires, et la solidarité n'en est possible qu'à cette condition. Aussi peut-on prévoir que cette œuvre de justice deviendra toujours plus complète, à mesure que le type organisé se développera. Quelque importants que soient les progrès réalisés dans ce sens, ils ne donnent vraisemblablement qu'une faible idée de ceux qui s'accompliront.

II

L'égalité dans les conditions extérieures de la lutte n'est pas seulement nécessaire pour attacher chaque individu à sa fonction, mais encore pour relier les fonctions les unes aux autres.

En effet, les relations contractuelles se développent nécessairement avec la division du travail, puisque celle-ci n'est pas possible sans l'échange dont le contrat est la forme juridique. Autrement dit, une des variétés importantes de la solidarité organique est ce qu'on pourrait appeler la solidarité contractuelle. Sans doute, il est faux de croire que toutes les relations sociales puissent se ramener au contrat, d'autant plus que le contrat suppose autre chose que lui-même ; il y a cependant des liens spéciaux qui ont leur origine dans la volonté des individus. Il y a un *consensus* d'un certain genre qui s'exprime dans les contrats et qui, dans les espèces supérieures, représente un facteur important du consensus général. Il est donc nécessaire que, dans ces mêmes sociétés, la solidarité contractuelle soit, autant que possible, mise à l'abri de tout ce qui peut la troubler, Car si, dans les sociétés moins avancées, elle peut être instable sans grand inconvénient pour les raisons que nous avons dites, là où elle est une des formes éminentes de la solidarité sociale, elle ne peut être menacée sans que l'unité du corps social soit menacée du même coup. Les conflits qui naissent des contrats prennent donc plus de gravité à mesure que le contrat lui-même prend plus d'importance clans la vie générale. Aussi, tandis qu'il est des sociétés primitives qui n'interviennent même pas pour les résoudre ¹⁴², le droit contractuel des peuples civilisés devient toujours plus volumineux ; or, il n'a pas d'autre objet que d'assurer le concours régulier des fonctions qui entrent en rapports de cette manière.

Mais, pour que ce résultat soit atteint, il ne suffit pas que l'autorité publique veille à ce que les engagements contractés soient tenus ; il faut encore que, du moins dans la grande moyenne des cas, ils soient spontanément tenus. Si les contrats n'étaient

¹⁴² Voir STRABON, p. 702. De même dans le Pentateuque on ne trouve pas de réglementation du contrat.

observés que par force ou par peur de la force, la solidarité contractuelle serait singulièrement précaire. Un ordre tout extérieur dissimulerait mai des tiraillements trop généraux pour pouvoir être indéfiniment contenus. Mais, dit-on, pour que ce danger ne soit pas à craindre, il suffit que les contrats soient librement consentis. Il est vrai ; mais la difficulté n'est pas pour cela résolue, car, qu'est-ce qui constitue le libre consentement ?

L'acquiescement verbal ou écrit n'en est pas une preuve suffisante ; on peut n'acquiescer que forcé. Il faut donc que toute contrainte soit absente ; mais où commence la contrainte ? Elle ne consiste pas seulement dans l'emploi direct de la violence ; car la violence indirecte supprime tout aussi bien la liberté. Si l'engagement que j'ai arraché en menaçant quelqu'un de la mort, est moralement et légalement nul, comment serait-il valable si, pour l'obtenir, j'ai profité d'une situation dont je n'étais pas la cause, il est vrai, mais qui mettait autrui dans la nécessité de me céder ou de mourir ?

Dans une société donnée, chaque objet d'échange a, à chaque moment, une valeur déterminée que l'on pourrait appeler sa valeur sociale. Elle représente la quantité de travail utile qu'il contient ; il faut entendre par là, non le travail intégral qu'il a pu coûter, mais la part de cette énergie susceptible de produire des effets sociaux utiles, c'est-à-dire qui répondent à des besoins normaux. Quoique une telle grandeur ne puisse être calculée mathématiquement, elle n'en est pas moins réelle. On aperçoit même facilement les principales conditions en fonction desquelles elle varie ; c'est, avant tout, la somme d'efforts nécessaires à la production de l'objet, l'intensité des besoins qu'il satisfait, et enfin l'étendue de la satisfaction qu'il y apporte. En fait, d'ailleurs, c'est autour de ce point qu'oscille la valeur moyenne ; elle ne s'en écarte que sous l'influence de facteurs anormaux et, dans ce cas, la conscience publique a généralement un sentiment plus ou moins vif de cet écart. Elle trouve injuste tout échange où le prix de l'objet est sans rapport avec la peine qu'il coûte et les services qu'il rend.

Cette définition posée, nous dirons que le contrat n'est pleinement consenti que si les services échangés ont une valeur sociale équivalente. Dans ces conditions, en effet, chacun reçoit la chose qu'il désire et livre celle qu'il donne en retour pour ce que l'une et l'autre valent. Cet équilibre des volontés que constate et consacre le contrat se produit donc et se maintient de soi-même puisqu'il n'est qu'une conséquence et une autre forme de l'équilibre même des choses. Il est vraiment spontané. Il est vrai que nous désirons parfois recevoir, pour le produit que nous cédon, plus qu'il ne vaut ; nos ambitions sont sans limites et, par conséquent, ne se modèrent que parce qu'elles se contiennent les unes les autres. Mais cette contrainte, qui nous empêche de satisfaire sans mesure nos désirs même déréglés, ne saurait être confondue avec celle qui nous ôte les moyens d'obtenir la juste rémunération de notre travail. La première n'existe pas pour l'homme sain. La seconde seule mérite d'être appelée de ce nom ; seule, elle altère le consentement. Or, elle n'existe pas dans le cas que nous venons de dire. Si, au contraire, les valeurs échangées ne se font pas contrepoids, elles n'ont pu

s'équilibrer que si quelque force extérieure a été jetée dans la balance. Il y a eu lésion d'un côté ou de l'autre ; les volontés n'ont donc pu se mettre d'accord que si l'une d'elles a subi une pression directe ou indirecte, et cette pression constitue une violence. En un mot, pour que la force obligatoire du contrat soit entière, il ne suffit pas qu'il ait été l'objet d'un assentiment exprimé ; il faut encore qu'il soit juste, et il n'est pas juste par cela seul qu'il a été verbalement consenti. Un simple état du sujet ne saurait engendrer à lui seul ce pouvoir de lier qui est inhérent aux conventions ; du moins, pour que le consentement ait cette vertu, il faut qu'il repose lui-même sur un fondement objectif.

La condition nécessaire et suffisante pour que cette équivalence soit la règle des contrats, c'est que les contractants soient placés dans des conditions extérieures égales. En effet, comme l'appréciation des choses ne peut pas être déterminée a priori, mais se dégage des échanges eux-mêmes, il faut que les individus qui échangent n'aient, pour faire apprécier ce que vaut leur travail, d'autre force que celle qu'ils tirent de leur mérite social. De cette manière, en effet, les valeurs des choses correspondent exactement aux services qu'elles rendent et à la peine qu'elles coûtent ; car tout autre facteur, capable de les faire varier, est, par hypothèse, éliminé. Sans doute, leur mérite inégal fera toujours aux hommes des situations inégales dans la société ; mais ces inégalités ne sont extérieures qu'en apparence, car elles *ne* font que traduire au-dehors des inégalités internes ; elles n'ont donc d'autre influence sur la détermination des valeurs *que* d'établir entre ces dernières une graduation parallèle à la hiérarchie des fonctions sociales. Il n'en est plus de même si quelques-uns reçoivent de quelque autre source un supplément d'énergie ; car celle-ci a nécessairement pour effet de déplacer le point d'équilibre, et il est clair que ce déplacement est indépendant de la valeur sociale des choses. Toute supériorité a son contrecoup sur la manière dont les contrats se forment ; si donc elle ne tient pas à la personne des individus, à leurs services sociaux, elle fausse les conditions morales de l'échange. Si une classe de la société est obligée, pour vivre, de faire accepter à tout prix ses services, tandis que l'autre peut s'en passer, grâce aux ressources dont elle dispose et qui pourtant ne sont pas nécessairement dues à quelque supériorité sociale, la seconde fait injustement la loi à la première. Autrement dit, il ne peut pas y avoir des riches et des pauvres de naissance sans qu'il y ait des contrats injustes. A plus forte raison, en était-il ainsi quand la condition sociale elle-même était héréditaire et que le droit consacrait toute sorte d'inégalités.

Seulement, ces injustices ne sont pas fortement senties tant que les relations contractuelles sont peu développées et que la conscience collective est forte. Par suite de la rareté des contrats, elles ont moins d'occasions de se produire, et surtout les croyances communes en neutralisent les effets. La société n'en souffre pas parce qu'elle n'est pas en danger pour cela. Mais, à mesure que le travail se divise davantage et que la foi sociale s'affaiblit, elles deviennent plus insupportables, parce que les circonstances qui leur donnent naissance reviennent plus souvent, et aussi parce que les sentiments qu'elles éveillent ne peuvent plus être aussi complètement tempérés par des sentiments contraires. C'est ce dont témoigne l'histoire du droit contractuel, qui

tend de plus en plus à retirer toute valeur aux conventions où les contractants se sont trouvés dans des situations trop inégales.

A l'origine, tout contrat, conclu dans les formes, a force obligatoire, de quelque manière qu'il ait été obtenu. Le consentement n'en est même pas le facteur primordial. L'accord des volontés ne suffit pas à les lier, et les liens formés ne résultent pas directement de cet accord. Pour que le contrat existe, il faut et il suffit que certaines cérémonies soient accomplies, que certaines paroles soient prononcées, et la nature des engagements est déterminée, non par l'intention des parties, mais par les formules employées ¹⁴³. Le contrat consensuel n'apparaît qu'à une époque relativement récente ¹⁴⁴. C'est un premier progrès dans la voie de la justice. Mais, pendant longtemps, le consentement, qui suffisait à valider les pactes, put être très imparfait, c'est-à-dire extorqué par la force ou par la fraude. Ce fut assez tard que le prêteur romain accorda aux victimes de la ruse et de la violence l'action *de dolo* et l'action *quod metus causa* ¹⁴⁵ ; encore la violence n'existait-elle légalement que s'il y avait eu menace de mort ou de supplices corporels ¹⁴⁶. Notre droit est devenu plus exigeant sur ce point. En même temps, la lésion, dûment établie, fut admise parmi les causes qui peuvent, dans certains cas, vicier les contrats ¹⁴⁷. N'est-ce pas, d'ailleurs, pour cette raison que les peuples civilisés refusent tous de reconnaître le contrat d'usure ? C'est qu'en effet il suppose qu'un des contractants est trop complètement à la merci de l'autre. Enfin, la morale commune condamne plus sévèrement encore toute espèce de contrat léonin, où l'une des parties est exploitée par l'autre, parce qu'elle est la plus faible et ne reçoit *pas* le juste prix de sa peine. La conscience publique réclame d'une manière toujours plus instante une exacte réciprocité dans les services échangés, et, ne reconnaissant qu'une forme obligatoire très réduite aux conventions qui ne remplissent pas cette condition fondamentale de toute justice, elle se montre beaucoup plus indulgente que la loi pour ceux qui les violent.

C'est aux économistes que revient le mérite d'avoir les premiers signalé le caractère spontané de la vie sociale, d'avoir montré que la contrainte ne peut que la faire dévier de sa direction naturelle et que, normalement, elle résulte, non d'arrangements extérieurs et imposés, mais d'une libre élaboration interne. A ce titre, ils ont

¹⁴³ Voir le contrat *verbis, litteris et re* dans le droit romain. Cf. Esmein, *Études sur les contrats* dans le très ancien droit français, Paris, 1883.

¹⁴⁴ Ulpien regarde les contrats consensuels comme étant *juris gentium* (L. V, 7 pr., et § 1, De Pact., II, 14). Or tout le *jus gentium* est certainement d'origine postérieure au droit civil. Voir VOIGT, *Jus gentium*.

¹⁴⁵ L'action *quod metus causa* qui est un peu antérieure à l'action *de dolo* est postérieure à la dictature de Sylla. On en place la date en 674.

¹⁴⁶ Voir L. 3, § 1, et L. 7, § 1.

¹⁴⁷ Dioclétien décida que le contrat pourrait être rescindé si le prix était inférieur à la moitié de la valeur réelle. Notre droit n'admet la rescision pour cause de lésion que dans les ventes d'immeubles.

rendu un important service à la science de la morale ; seulement, ils se sont mépris sur la nature de cette liberté. Comme ils y voient un attribut constitutif de l'homme, comme ils la déduisent logiquement du concept de l'individu en soi, elle leur semble être entière dès l'état de nature, abstraction faite de toute société. L'action sociale, d'après eux, n'a donc rien à y ajouter ; tout ce qu'elle peut et doit faire, c'est d'en régler le fonctionnement extérieur de manière à ce que les libertés concurrentes ne se nuisent pas les unes aux autres. Mais si elle ne se renferme pas strictement dans ces limites, elle empiète sur leur domaine légitime et le diminue.

Mais, outre qu'il est faux que toute réglementation soit le produit de la contrainte, il se trouve que la liberté elle-même est le produit d'une réglementation. Loin d'être une sorte d'antagoniste de l'action sociale, elle en résulte. Elle est si peu une propriété inhérente de l'état de nature qu'elle est au contraire une conquête de la société sur la nature. Naturellement, les hommes sont inégaux en force physique ; ils sont placés dans des conditions extérieures inégalement avantageuses, la vie domestique elle-même, avec l'hérédité des biens qu'elle implique et les inégalités qui en dérivent, est, de toutes les formes de la vie sociale, celle qui dépend le plus étroitement de causes naturelles, et nous venons de voir que toutes ces inégalités sont la négation même de la liberté. En définitive, ce qui constitue la liberté, c'est la subordination des forces extérieures aux forces sociales ; car c'est seulement à cette condition que ces dernières peuvent se développer librement. Or, cette subordination est bien plutôt le renversement de l'ordre naturel ¹⁴⁸. Elle ne peut donc se réaliser que progressivement, à mesure que l'homme s'élève au-dessus des choses pour leur faire la loi, pour les dépouiller de leur caractère fortuit, absurde, amoral, c'est-à-dire dans la mesure où il devient un être social. Car il ne peut échapper à la nature qu'en se créant un autre monde d'où il la domine ; ce monde, c'est la société ¹⁴⁹.

La tâche des sociétés les plus avancées est donc, peut-on dire, une oeuvre de justice. Qu'en fait elles sentent la nécessité de s'orienter dans ce sens, c'est ce que nous avons montré déjà et ce que nous prouve l'expérience de chaque jour. De même que l'idéal des sociétés inférieures était de créer ou de maintenir une vie commune aussi intense que possible, où l'individu vînt s'absorber, le nôtre est de mettre toujours plus d'équité dans nos rapports sociaux, afin d'assurer le libre déploiement de toutes les forces socialement utiles. Cependant, quand on songe que, pendant des siècles, les hommes se sont contentés d'une justice beaucoup moins parfaite, on se prend à se demander si ces aspirations ne seraient pas dues peut-être à des impatiences sans raisons, si elles ne représentent pas une déviation de l'état normal plutôt qu'une anticipation de l'état normal à venir, si, en un mot, le moyen de guérir le mal dont elles révèlent l'existence est de les satisfaire ou de les combattre. Les propositions

¹⁴⁸ Bien entendu, nous ne voulons pas dire que la société soit en dehors de la nature, si l'on entend par là l'ensemble des phénomènes soumis à la loi de causalité. Par ordre naturel, nous entendons seulement celui qui se produirait dans ce qu'on a appelé l'état de nature, c'est-à-dire sous l'influence exclusive de causes physiques et organico-psychiques.

¹⁴⁹ Voir liv. II, chap. V. - On voit une fois de plus que le contrat libre ne se suffit pas à soi-même, puisqu'il est possible que grâce à une organisation sociale très complexe.

établies dans les livres précédents nous ont permis de répondre avec précision à cette question qui nous préoccupe. Il n'est pas de besoins mieux fondés que ces tendances, car elles sont une conséquence nécessaire des changements qui se sont faits dans la structure des sociétés. Parce que le type segmentaire s'efface et que le type organisé se développe, parce que la solidarité organique se substitue peu à peu à celle qui résulte des ressemblances, il est indispensable que les conditions extérieures se nivellent. L'harmonie des fonctions et, par suite l'existence, sont à ce prix. De même que les peuples anciens avaient, avant tout, besoin de foi commune pour vivre, nous, nous avons besoin de justice, et on peut être certain que ce besoin deviendra toujours plus exigeant si, comme tout le fait prévoir, les conditions qui dominent l'évolution sociale restent les mêmes.

Chapitre III

Autre forme anormale

[Retour à la table des matières](#)

Il nous reste à décrire une dernière forme anormale.

Il arrive souvent dans une entreprise commerciale, industrielle ou autre, que les fonctions sont distribuées de telle sorte qu'elles n'offrent pas une matière suffisante à l'activité des individus. Qu'il y ait à cela une déplorable perte de forces, et c'est ce qui est évident, mais nous n'avons pas à nous occuper du côté économique du phénomène. Ce qui doit nous intéresser, c'est un autre fait qui accompagne toujours ce gaspillage, à savoir une incoordination plus ou moins grande de ces fonctions. On sait en effet que, dans une administration où chaque employé n'a pas de quoi s'occuper suffisamment les mouvements s'ajustent mal entre eux, les opérations se font sans ensemble, en un mot la solidarité se relâche, l'incohérence et le désordre apparaissent. A la cour du Bas-Empire, les fonctions étaient spécialisées à l'infini, et pourtant il en résultait une véritable anarchie. Ainsi, voilà des cas où la division du travail, poussée très loin, produit une intégration très imparfaite. D'où cela vient-il ? On serait tenté de répondre que ce qui manque, c'est un organe régulateur, une direction. L'explication est peu satisfaisante, car, très souvent, cet état maladif est l'œuvre du pouvoir directeur lui-même. Pour que le mal disparaisse, il ne suffit donc pas qu'il y ait une action régulatrice, mais qu'elle s'exerce d'une certaine manière. Aussi bien savons-nous de quelle manière elle s'exercera. Le premier soin d'un chef

intelligent et expérimenté sera de supprimer les emplois inutiles, de distribuer le travail de manière à ce que chacun soit suffisamment occupé, d'augmenter par conséquent l'activité fonctionnelle de chaque travailleur, et l'ordre renaîtra spontanément en même temps que le travail sera plus économiquement aménagé. Comment cela se fait-il? C'est ce qu'on voit mal au premier abord. Car enfin, si chaque fonctionnaire a une tâche bien déterminée, s'il s'en acquitte exactement, il aura nécessairement besoin des fonctionnaires voisins, et il ne pourra pas ne pas s'en sentir solidaire. Qu'importe que cette tâche soit petite ou grande, pourvu qu'elle soit spéciale? Qu'importe qu'elle absorbe ou non son temps et ses forces?

Il importe beaucoup au contraire. C'est qu'en effet, d'une manière générale, la solidarité dépend très étroitement de l'activité fonctionnelle des parties spécialisées. Ces deux termes varient l'un comme l'autre. Là où les fonctions sont languissantes, elles ont beau être spéciales, elles se coordonnent mal entre elles et sentent incomplètement leur mutuelle dépendance. Quelques exemples vont rendre ce fait très sensible. Chez un homme, « la suffocation oppose une résistance au passage du sang à travers les capillaires, et cet obstacle est suivi d'une congestion et d'arrêt du cœur ; en quelques secondes, il se produit un grand trouble dans tout l'organisme, et au bout d'une minute ou deux les fonctions cessent ¹⁵⁰ ». La vie tout entière dépend donc très étroitement de la respiration. Mais, chez une grenouille, la respiration peut être suspendue longtemps sans entraîner aucun désordre, soit que l'aération du sang qui s'effectue à travers la peau lui suffise, soit même qu'elle soit totalement privée d'air respirable et se contente de l'oxygène emmagasiné dans ses tissus. Il y a donc une assez grande indépendance et, par conséquent, une solidarité imparfaite entre la fonction de respiration de la grenouille et les autres fonctions de l'organisme, puisque celles-ci peuvent subsister sans le secours de celles-là. Ce résultat est dû à ce fait que les tissus de la grenouille, ayant une activité fonctionnelle moins grande que ceux de l'homme, ont aussi moins besoin de renouveler leur oxygène et de se débarrasser de l'acide carbonique produit par leur combustion. De même, un mammifère a besoin de prendre de la nourriture très régulièrement ; le rythme de sa respiration, à l'état normal, reste sensiblement le même ; ses périodes de repos ne sont jamais très longues ; en d'autres termes, ses fonctions respiratoires, ses fonctions de nutrition, ses fonctions de relation, sont sans cesse nécessaires les unes aux autres et à l'organisme tout entier, à tel point qu'aucune d'elles ne peut rester longtemps suspendue sans danger pour les autres et pour la vie générale. Le serpent, au contraire, ne prend de nourriture qu'à de longs intervalles, ses périodes d'activité et d'assoupissement sont très distantes l'une de l'autre ; sa respiration, très apparente à de certains moments, est parfois presque nulle, c'est-à-dire que ses fonctions ne sont pas étroitement liées, mais peuvent sans inconvénient s'isoler les unes des autres. La raison en est que son activité fonctionnelle est moindre que celle des mammifères. La dépense des tissus étant plus faible, ils ont moins besoin d'oxygène ; l'usure étant moins grande, les réparations sont moins souvent nécessaires, ainsi que les mouvements destinés à poursuivre une proie et à s'en emparer. M. Spencer a d'ailleurs fait remarquer qu'on

¹⁵⁰ SPENCER, *Principes de biologie*, II, 131.

trouve dans la nature inorganisée des exemples du même phénomène. « Voyez, dit-il, une machine très compliquée dont les parties ne sont pas bien ajustées ou sont devenues trop lâches par l'effet de l'usure ; examinez-la quand elle va s'arrêter. Vous observez certaines irrégularités de mouvement près du moment où elle arrive au repos : quelques parties s'arrêtent les premières, se remettent en mouvement par l'effet de la continuation du mouvement des autres, et alors elles deviennent à leur tour des causes de renouvellement du mouvement dans les autres parties qui avaient cessé de se mouvoir. En d'autres termes, quand les changements rythmiques de la machine sont rapides, les actions et les réactions qu'ils exercent les uns sur les autres sont régulières et tous les mouvements sont bien intégrés : mais, à mesure que la vitesse diminue, des irrégularités se produisent, les mouvements se désintègrent ¹⁵¹. »

Ce qui fait que tout accroissement de l'activité fonctionnelle détermine un accroissement de solidarité, c'est que les fonctions d'un organisme ne peuvent devenir plus actives qu'à condition de devenir aussi plus continues. Considérez-en une en particulier. Comme elle ne peut rien sans le concours des autres, elle ne peut produire davantage que si les autres aussi produisent plus ; mais le rendement de celles-ci ne peut s'élever, à son tour, que si celui de la précédente s'élève encore une fois par un nouveau contrecoup. Tout surcroît d'activité dans une fonction, impliquant un surcroît correspondant dans les fonctions solidaires, en implique un nouveau dans la première : ce qui n'est possible que si celle-ci devient plus continue. Bien entendu, d'ailleurs, ces contrecoups ne se produisent pas indéfiniment, mais un moment arrive où l'équilibre s'établit de nouveau. Si les muscles et les nerfs travaillent davantage, il leur faudra une alimentation plus riche, que l'estomac leur fournira, à condition de fonctionner plus activement ; mais, pour cela, il faudra qu'il reçoive plus de matériaux nutritifs à élaborer, et ces matériaux ne pourront être obtenus que par une nouvelle dépense d'énergie nerveuse ou musculaire. Une production industrielle plus grande nécessite l'immobilisation d'une plus grande quantité de capital sous forme de machines ; mais ce capital, à son tour, pour pouvoir s'entretenir, réparer ses pertes, c'est-à-dire payer le prix de son loyer, réclame une production industrielle plus grande. Quand le mouvement qui anime toutes les parties d'une machine est très rapide, il est ininterrompu parce qu'il passe sans relâche des unes aux autres. Elles s'entraînent mutuellement, pour ainsi dire. Si, de plus, ce n'est pas seulement une fonction isolée mais toutes à la fois qui deviennent plus actives, la continuité de chacune d'elles sera encore augmentée.

Par suite, elles seront plus solidaires. En effet, étant plus continues, elles sont en rapports d'une manière plus suivie et ont plus continuellement besoin les unes des autres. Elles sentent donc mieux leur dépendance. Sous le règne de la grande industrie, l'entrepreneur est plus dépendant des ouvriers, pourvu qu'ils sachent agir de concert ; car les grèves, en arrêtant la production, empêchent le capital de s'entretenir. Mais l'ouvrier, lui aussi, peut moins facilement chômer, parce que ses besoins se sont accrus avec son travail. Quand, au contraire, l'activité est moindre, les besoins sont

¹⁵¹ SPENCER, *Principes de biologie*, II, 131.

plus intermittents, et il en est ainsi des relations qui unissent les fonctions. Elles ne sentent que de temps en temps leur solidarité, qui est plus lâche par cela même.

Si donc le travail fourni non seulement n'est pas considérable, mais encore n'est pas suffisant, il est naturel que la solidarité elle-même, non seulement soit moins parfaite, mais encore fasse plus ou moins complètement défaut. C'est ce qui arrive dans ces entreprises où les tâches sont partagées de telle sorte que l'activité de chaque travailleur est abaissée au-dessous de ce qu'elle devrait être normalement. Les différentes fonctions sont alors trop discontinues pour qu'elles puissent s'ajuster exactement les unes aux autres et marcher toujours de concert ; voilà d'où vient l'incohérence qu'on y constate.

Mais il faut des circonstances exceptionnelles pour que la division du travail se fasse de cette manière. Normalement, elle ne se développe pas sans que l'activité fonctionnelle ne s'accroisse en même temps et dans la même mesure. En effet, les mêmes causes qui nous obligent à nous spécialiser davantage nous obligent aussi à travailler davantage. Quand le nombre des concurrents augmente dans l'ensemble de la société, il augmente aussi dans chaque profession particulière ; la lutte y devient plus vive et, par conséquent, il faut plus d'efforts pour la pouvoir soutenir. De plus, la division du travail tend par elle-même à rendre les fonctions plus actives et plus continues. Les économistes ont, depuis longtemps, dit les raisons de ce phénomène ; voici quelles sont les principales : 1° Quand les travaux ne sont pas divisés il faut sans cesse se déranger, passer d'une occupation à une autre. La division du travail fait l'économie de tout ce temps perdu ; suivant l'expression de Karl Marx, elle resserre les pores de la journée. 2° L'activité fonctionnelle augmente avec l'habileté, le talent du travailleur que la division du travail développe ; il y a moins de temps employé aux hésitations et aux tâtonnements.

Le sociologue américain Carey a fort bien mis en relief ce caractère de la division du travail : « Il ne peut, dit-il, exister de continuité dans les mouvements du colon isolé. Dépendant pour ses subsistances de sa puissance d'appropriation et forcé de parcourir des surfaces immenses de terrain, il se trouve souvent en danger de mourir, faute de nourriture. Lors même qu'il réussit à s'en procurer, il est forcé de suspendre ses recherches et de songer à effectuer les changements de résidence indispensables pour transporter à la fois ses subsistances, sa misérable habitation et lui-même. Arrivé là, il est forcé de devenir tour à tour cuisinier, tailleur... Privé du secours de la lumière artificielle, ses nuits sont complètement sans emploi, en même temps que le pouvoir de faire de ses journées un emploi fructueux dépend complètement des chances de la température. Découvrant enfin cependant qu'il a un voisin ¹⁵², il se fait des échanges entre eux ; mais, comme tous deux occupent des parties différentes de l'île, ils se trouvent forcés de se rapprocher exactement comme les pierres à l'aide desquelles ils broient leur blé... En outre, lorsqu'ils se rencontrent, il se présente des difficultés pour

¹⁵² Bien entendu ce n'est là qu'une manière d'exposer les choses. Ce n'est pas ainsi qu'elles se sont historiquement passées. L'homme n'a pas découvert un beau jour qu'il avait un voisin.

fixer les conditions du commerce, à raison de l'irrégularité dans l'approvisionnement des diverses denrées dont ils veulent se dessaisir. Le pêcheur a eu une chance favorable et a pêché une grande quantité de poissons, mais le hasard a permis au chasseur de se procurer du poisson et, en ce moment, il n'a besoin que de fruits, et le pêcheur n'en possède pas. La différence étant, ainsi que nous le savons, indispensable pour l'association, l'absence de cette condition offrirait ici un obstacle à l'association, difficile à surmonter.

« Cependant, avec le temps, la richesse et la population se développent et, avec ce développement, il se manifeste un accroissement dans le mouvement de la société ; dès lors, le mari échange des services contre ceux de sa femme, les parents contre ceux de leurs enfants, et les enfants échangent des services réciproques ; l'un fournit le poisson, l'autre la viande, un troisième du blé, tandis qu'un quatrième transforme le laine en drap. A chaque pas, nous constatons un accroissement dans la rapidité du mouvement, en même temps qu'un accroissement de force de la part de l'homme ¹⁵³. »

D'ailleurs, en fait, on peut observer que le travail devient plus continu à mesure qu'il se divise davantage. Les animaux, les sauvages travaillent de la manière la plus capricieuse, quand ils sont poussés par la nécessité de satisfaire quelque besoin immédiat. Dans les sociétés exclusivement agricoles et pastorales, le travail est presque tout entier suspendu pendant la mauvaise saison. A Rome, il était interrompu par une multitude de fêtes ou de jours néfastes ¹⁵⁴. Au Moyen Âge, les chômages sont encore multipliés ¹⁵⁵. Cependant, à mesure que l'on avance, le travail devient une occupation permanente, une habitude et même, si cette habitude est suffisamment consolidée, un besoin. Mais elle n'aurait pu se constituer, et le besoin correspondant n'aurait pu naître, si le travail était resté irrégulier et intermittent comme autrefois.

Nous sommes ainsi conduits à reconnaître une nouvelle raison qui fait de la division du travail une source de cohésion sociale. Elle ne rend pas seulement les individus solidaires, comme nous l'avons dit jusqu'ici, parce qu'elle limite l'activité de chacun, mais encore parce qu'elle l'augmente. Elle accroît l'unité de l'organisme, par cela seul qu'elle en accroît la vie; du moins, à l'état normal, elle ne produit pas un de ces effets sans l'autre.

¹⁵³ *Science sociale*, trad. franç., I, pp. 229-231.

¹⁵⁴ Voir MARQUARDT, *Röm. Staatsverwaltung*, III, 545 et suiv.

¹⁵⁵ Voir LEVASSEUR, *Les classes ouvrières en France jusqu'à la Révolution*, 1, 474 et 475.

CONCLUSION

I

[Retour à la table des matières](#)

Nous pouvons maintenant résoudre le problème pratique que nous nous sommes posé au début de ce travail.

S'il est une règle de conduite dont le caractère moral n'est pas contesté, c'est celle qui nous ordonne de réaliser en nous les traits essentiels du type collectif. C'est chez les peuples inférieurs qu'elle atteint son maximum de rigueur. Là, le premier devoir est de ressembler à tout le monde, de n'avoir rien de personnel ni en fait de croyances, ni en fait de pratiques. Dans les sociétés plus avancées, les similitudes exigées sont moins nombreuses ; il en est pourtant encore, nous l'avons vu, dont l'absence nous constitue en état de faute morale. Sans doute, le crime compte moins de catégories différentes ; mais, aujourd'hui comme autrefois, si le criminel est l'objet de la réprobation, c'est parce qu'il n'est pas notre semblable. De même, à un degré inférieur, les actes simplement immoraux et prohibés comme tels sont ceux qui témoignent de dissemblances moins profondes, quoique encore graves. N'est-ce pas, d'ailleurs, cette règle que la morale commune exprime, quoique dans un langage un peu différent, quand elle ordonne à l'homme d'être un homme dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire d'avoir toutes les idées et tous les sentiments qui constituent une conscience humaine ? Sans doute, si l'on prend la formule à la lettre, l'homme qu'elle nous prescrit d'être serait l'homme en général et non celui de telle ou telle espèce sociale. Mais, en réalité, cette conscience humaine que nous devons réaliser intégralement en

nous n'est autre chose que la conscience collective du groupe dont nous faisons partie. Car de quoi peut-elle être composée, sinon des idées et des sentiments auxquels nous sommes le plus attachés ? Où irions-nous chercher les traits de notre modèle si ce n'est en nous et autour de nous ? Si nous croyons que cet idéal collectif est celui de l'humanité tout entière, c'est qu'il est devenu assez abstrait et général pour paraître convenir à tous les hommes indistinctement. Mais, en fait, chaque peuple se fait de ce type soi-disant humain une conception particulière qui tient à son tempérament personnel. Chacun se le représente à son image. Même le moraliste qui croit pouvoir, par la force de la pensée, se soustraire à l'influence des idées ambiantes, ne saurait y parvenir ; car il en est tout imprégné et, quoi qu'il fasse, c'est elles qu'il retrouve dans la suite de ses déductions. C'est pourquoi chaque nation a son école de philosophie morale en rapport avec son caractère.

D'autre part, nous avons montré que cette règle avait pour fonction de prévenir tout ébranlement de la conscience commune et, par conséquent, de la solidarité sociale, et qu'elle ne peut s'acquitter de ce rôle qu'à condition d'avoir un caractère moral. Il est impossible que les offenses aux sentiments collectifs les plus fondamentaux soient tolérées sans que la société se désintègre ; mais il faut qu'elles soient combattues à l'aide de cette réaction particulièrement énergique qui est attachée aux règles morales.

Or, la règle contraire, qui nous ordonne de nous spécialiser, a exactement la même fonction. Elle aussi est nécessaire à la cohésion des sociétés, du moins à partir d'un certain moment de leur évolution. Sans doute, la solidarité qu'elle assure diffère de la précédente ; mais si elle est autre, elle n'est pas moins indispensable. Les sociétés supérieures ne peuvent se maintenir en équilibre que si le travail y est divisé ; l'attraction du semblable pour le semblable suffit de moins en moins à produire cet effet. Si donc le caractère moral de la première de ces règles est nécessaire pour qu'elle puisse jouer son rôle, cette nécessité n'est pas moindre pour la seconde. Elles correspondent toutes deux au même besoin social et le satisfont seulement de manières différentes, parce que les conditions d'existence des sociétés diffèrent elles-mêmes. Par conséquent, sans, qu'il soit nécessaire de spéculer sur le fondement premier de l'éthique, nous pouvons induire la valeur morale de l'une de la valeur morale de l'autre. Si, à certains points de vue, il y a entre elles un véritable antagonisme, ce n'est pas qu'elles servent à des fins différentes ; au contraire, c'est qu'elles mènent au même but, mais par des voies opposées. Par suite, il n'est pas nécessaire de choisir entre elles une fois pour toutes, ni de condamner l'une au nom de l'autre ; ce qu'il faut, c'est faire à chacune, à chaque moment de l'histoire, la place qui lui convient.

Peut-être même pouvons-nous généraliser davantage.

Les nécessités de notre sujet nous ont, en effet, obligé à classer les règles morales et à en passer en revue les principales espèces. Nous sommes ainsi mieux en état

qu'au début pour apercevoir, ou tout au moins pour conjecturer, non plus seulement le signe extérieur, mais le caractère interne qui leur est commun à toutes et qui peut servir à les définir. Nous les avons réparties en deux genres : les règles à sanction répressive, soit diffuse, soit organisée, et les règles à sanction restitutive. Nous avons vu que les premières expriment les conditions de cette solidarité *sui generis* qui dérive des ressemblances et à laquelle nous avons donné le nom de mécanique ; les secondes, celles de la solidarité négative ¹⁵⁶ et de la solidarité organique. Nous pouvons donc dire d'une manière générale que la caractéristique des règles morales est qu'elles énoncent les conditions fondamentales de la solidarité sociale. Le droit et la morale, c'est l'ensemble des liens qui nous attachent les uns aux autres et à la société, qui font de la masse des individus un agrégat et un cohérent. Est moral, peut-on dire, tout ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à compter avec autrui, à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme, et la moralité est d'autant plus solide que ces liens sont plus nombreux et plus forts. On voit combien il est inexact de la définir, comme on a fait souvent, par la liberté ; elle consiste bien plutôt dans un état de dépendance. Loin qu'elle serve à émanciper l'individu, à le dégager du milieu qui l'enveloppe, elle a, au contraire, pour fonction essentielle d'en faire la partie intégrante d'un tout et, par conséquent, de lui enlever quelque chose de la liberté de ses mouvements. On rencontre parfois, il est vrai, des âmes qui ne sont pas sans noblesse et qui, pourtant, trouvent intolérable l'idée de cette dépendance. Mais c'est qu'elles n'aperçoivent pas les sources d'où découle leur propre moralité, parce que ces sources sont trop profondes. La conscience est un mauvais juge de ce qui se passe au fond de l'être, parce qu'elle n'y pénètre pas.

La société n'est donc pas, comme on l'a cru souvent, un événement étranger à la morale ou qui n'a sur elle que des répercussions secondaires ; c'en est, au contraire, la condition nécessaire. Elle n'est pas une simple juxtaposition d'individus qui apportent, en y entrant, une moralité intrinsèque ; mais l'homme n'est un être moral que parce qu'il vit en société, puisque la moralité consiste à être solidaire d'un groupe et varie comme cette solidarité. Faites évanouir toute vie sociale, et la vie morale s'évanouit du même coup, n'ayant plus d'objet où se prendre. L'état de nature des philosophes du XVIII^e siècle, s'il n'est pas immoral, est du moins amoral ; c'est ce que Rousseau reconnaissait lui-même. D'ailleurs, nous ne revenons pas pour cela à la formule qui exprime la morale en fonction de l'intérêt social. Sans doute, la société ne peut exister si les parties n'en sont solidaires ; mais la solidarité n'est qu'une de ses conditions d'existence. Il en est bien d'autres qui ne sont pas moins nécessaires et qui ne sont pas morales. De plus, il peut se faire que, dans ce réseau de liens qui constituent la morale, il y en ait qui ne soient pas utiles par eux-mêmes ou qui aient une force sans rapport avec leur degré d'utilité. L'idée d'utile n'entre donc pas comme élément essentiel dans notre définition.

Quant à ce qu'on appelle la morale individuelle, si l'on entend par là un ensemble de devoirs dont l'individu serait à la fois le sujet et l'objet, qui ne le relieraient qu'à

¹⁵⁶ Voir liv. I, chap. III, § II.

lui-même et qui, par conséquent, subsisteraient alors même qu'il serait seul, c'est une conception abstraite qui ne correspond à rien dans la réalité. La morale, à tous ses degrés, ne s'est jamais rencontrée que dans l'état de société, n'a jamais varié qu'en fonction de conditions sociales. C'est donc sortir des faits et entrer dans le domaine des hypothèses gratuites et des imaginations invérifiables que de se demander ce qu'elle pourrait devenir si les sociétés n'existaient pas. Les devoirs de l'individu envers lui-même sont, en réalité, des devoirs envers la société ; ils correspondent à certains sentiments collectifs qu'il n'est pas plus permis d'offenser, quand l'offensé et l'offenseur sont une seule et même personne, que quand ils sont deux êtres distincts. Aujourd'hui, par exemple, il y a dans toutes les consciences saines un très vif sentiment de respect pour la dignité humaine, auquel nous sommes tenus de conformer notre conduite tant dans nos relations avec nous-mêmes que dans nos rapports avec autrui, et c'est même là tout l'essentiel de la morale qu'on appelle individuelle. Tout acte qui y contrevient est blâmé, alors même que l'agent et le patient du délit ne font qu'un. Voilà pourquoi, suivant la formule kantienne, nous devons respecter la personnalité humaine partout où elle se rencontre, c'est-à-dire chez nous comme chez nos semblables. C'est que le sentiment dont elle est l'objet n'est pas moins froissé dans un cas que dans l'autre.

Or, non seulement la division du travail présente le caractère par lequel nous définissons la moralité, mais elle tend de plus en plus à devenir la condition essentielle de la solidarité sociale. A mesure qu'on avance dans l'évolution, les liens qui attachent l'individu à sa famille, au sol natal, aux traditions que lui a léguées le passé, aux usages collectifs du groupe se détendent. Plus mobile, il change plus aisément de milieu, quitte les siens pour aller ailleurs vivre d'une vie plus autonome, se fait davantage lui-même ses idées et ses sentiments. Sans doute, toute conscience commune ne disparaît pas pour cela ; il restera toujours, tout au moins, ce culte de la personne, de la dignité individuelle dont nous venons de parler, et qui, dès aujourd'hui, est l'unique centre de ralliement de tant d'esprits. Mais combien c'est peu de chose surtout quand on songe à l'étendue toujours croissante de la vie sociale, et, par répercussion, des consciences individuelles ! Car, comme elles deviennent plus volumineuses, comme l'intelligence devient plus riche, l'activité plus variée, pour que la moralité reste constante, c'est-à-dire pour que l'individu reste fixé au groupe avec une force simplement égale à celle d'autrefois, il faut que les liens qui l'y attachent deviennent plus forts et plus nombreux. Si donc il ne s'en formait pas d'autres que ceux qui dérivent des ressemblances, l'effacement du type segmentaire serait accompagné d'un abaissement régulier de la moralité. L'homme ne serait plus suffisamment retenu ; il ne sentirait plus assez autour de lui et au-dessus de lui cette pression salutaire de la société, qui modère son égoïsme et qui fait de lui un être moral. Voilà ce qui fait la valeur morale de la division du travail. C'est que, par elle, l'individu reprend conscience de son état de dépendance vis-à-vis de la société ; c'est d'elle que viennent les forces qui le retiennent et le contiennent. En un mot, puisque la division du travail devient la source éminente de la solidarité sociale, elle devient du même coup la base de l'ordre moral.

On peut donc dire à la lettre que, dans les sociétés supérieures, le devoir n'est pas d'étendre notre activité en surface, mais de la concentrer et de la spécialiser. Nous devons borner notre horizon, choisir une tâche définie et nous y engager tout entiers, au lieu de faire de notre être une sorte d'œuvre d'art achevée, complète, qui tire toute sa valeur d'elle-même et non des services qu'elle rend. Enfin, cette spécialisation doit être poussée d'autant plus loin que la société est d'une espèce plus élevée sans qu'il soit possible d'y assigner d'autre limite ¹⁵⁷. Sans doute, nous devons aussi travailler à réaliser en nous le type collectif dans la mesure où il existe. Il y a des sentiments communs, des idées communes, sans lesquels, comme on dit, on n'est pas un homme. La règle qui nous prescrit de nous spécialiser reste limitée par la règle contraire. Notre conclusion n'est pas qu'il est bon de pousser la spécialisation aussi loin que possible, mais aussi loin qu'il est nécessaire. Quant à la part à faire entre ces deux nécessités antagonistes, elle se détermine à l'expérience et ne saurait être calculée a priori. Il nous suffit d'avoir montré que la seconde n'est pas d'une autre nature que la première, mais qu'elle est elle-même morale, et que, de plus, ce devoir devient toujours plus important et plus pressant, parce que les qualités générales dont il vient d'être question suffisent de moins en moins à socialiser l'individu.

Ce n'est donc pas sans raison que le sentiment public éprouve un éloignement toujours plus prononcé pour le dilettante et même pour ces hommes qui, trop épris d'une culture exclusivement générale, refusent de se laisser prendre tout entiers dans les mailles de l'organisation professionnelle. C'est qu'en effet ils ne tiennent pas assez à la société ou, si l'on veut, la société ne les tient pas assez, ils lui échappent, et, précisément parce qu'ils ne la sentent ni avec la vivacité, ni avec la continuité qu'il faudrait, ils n'ont pas conscience de toutes les obligations que leur impose leur condition d'êtres sociaux. L'idéal général auquel ils sont attachés étant, pour les raisons que nous avons dites, formel et flottant, ne peut pas les tirer beaucoup hors d'eux-mêmes. On ne tient pas à grand-chose quand on n'a pas d'objectif plus déterminé et, par conséquent, on ne peut guère s'élever au-dessus d'un égoïsme plus ou moins raffiné. Celui, au contraire, qui s'est donné à une tâche définie est, à chaque instant, rappelé au sentiment de la solidarité commune par les mille devoirs de la morale professionnelle ¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Cependant, il y a peut-être une autre limite mais dont nous n'avons pas à parler, car elle concerne plutôt l'hygiène individuelle. On pourrait soutenir que, par suite de notre constitution organico-psychique, la division du travail ne peut dépasser une certaine limite sans qu'il en résulte des désordres. Sans entrer dans la question, remarquons toutefois que l'extrême spécialisation à laquelle sont parvenues les fonctions biologiques ne semble pas favorable à cette hypothèse. De plus, dans l'ordre même des fonctions psychiques et sociales est-ce que, à la suite du développement historique, la division du travail n'a pas été portée au dernier degré entre l'homme et la femme ? Est-ce que des facultés tout entières n'ont pas été perdues par cette dernière et réciproquement ? Pourquoi le même phénomène ne se produirait-il pas entre individus du même sexe ? Sans doute, il faut toujours du temps pour que l'organisme s'adapte à ces changements ; mais on ne voit pas pourquoi un jour viendrait où cette adaptation deviendrait impossible.

¹⁵⁸ Parmi les conséquences pratiques que l'on pourrait déduire de la proposition que nous venons d'établir, il en est une qui intéresse la pédagogie. On raisonne toujours en matière d'éducation comme si la base morale de l'homme était faite de généralités. Nous venons de voir qu'il n'en est

II

Mais est-ce que la division du travail, en faisant de chacun de nous un être incomplet, n'entraîne pas une diminution de la personnalité individuelle ? C'est un reproche qu'on lui a souvent adressé.

Remarquons tout d'abord qu'il est difficile de voir pourquoi il serait plus dans la logique de la nature humaine de se développer en surface qu'en profondeur. Pourquoi une activité plus étendue, mais plus dispersée, serait-elle supérieure à une activité plus concentrée, mais circonscrite ? Pourquoi y aurait-il plus de dignité à être complet et médiocre, qu'à vivre d'une vie plus spéciale, mais plus intense, surtout s'il nous est possible de retrouver ce que nous perdons ainsi, Par notre association avec d'autres êtres qui possèdent ce qui nous manque et qui nous complètent ? On part de ce principe que l'homme doit réaliser sa nature d'homme, accomplir son *oikeion ergon*, comme disait Aristote. Mais cette nature ne reste pas constante aux différents moments de l'histoire ; elle se modifie avec les sociétés. Chez les peuples inférieurs, l'acte propre de l'homme est de ressembler à ses compagnons, de réaliser en lui tous les traits du type collectif que l'on confond alors, plus encore qu'aujourd'hui, avec le type humain. Mais, dans les sociétés plus avancées, sa nature est, en grande partie, d'être un organe de la société, et son acte propre, par conséquent, est de jouer son rôle d'organe.

Il y a plus : loin d'être entamée par les progrès de la spécialisation, la personnalité individuelle se développe avec la division du travail.

En effet, être une personne, c'est être une source autonome d'action. L'homme n'acquiert donc cette qualité que dans la mesure où il y a en lui quelque chose qui est à lui, à lui seul et qui l'individualise, où il est plus qu'une simple incarnation du type générique de sa race et de son groupe. On dira que, en tout état de cause, il est doué de libre arbitre et que cela suffit à fonder sa personnalité. Mais, quoi qu'il en soit de cette liberté, objet de tant de discussions, ce n'est pas cet attribut métaphysique, impersonnel, invariable, qui peut servir de base unique à la personnalité concrète, empirique et variable des individus. Celle-ci ne saurait être constituée par le pouvoir tout abstrait

rien. L'homme est destiné à remplir une fonction spéciale dans l'organisme social et, par conséquent, il faut qu'il apprenne par avance à jouer son rôle d'organe ; car une éducation est nécessaire pour cela, tout aussi bien que pour lui apprendre son rôle d'homme, comme on dit. Nous ne voulons pas dire, d'ailleurs, qu'il faille élever l'enfant pour tel ou tel métier prématurément, mais il faut lui faire aimer les tâches circonscrites et les horizons définis. Or, ce goût est bien différent de celui des choses générales et ne peut pas être éveillé par les mêmes moyens.

de choisir entre deux contraires ; mais encore faut-il que cette faculté s'exerce sur des fins et des mobiles qui soient propres à l'agent. En d'autres -termes, il faut que les matériaux mêmes de sa conscience aient un caractère personnel. Or, nous avons vu dans le second livre de cet ouvrage que ce résultat se produit progressivement à mesure que la division du travail progresse elle-même. L'effacement du type segmentaire, en même temps qu'il nécessite une plus grande spécialisation, dégage partiellement la conscience individuelle du milieu organique qui la supporte comme du milieu social qui l'enveloppe et, par suite de cette double émancipation, l'individu devient davantage un facteur indépendant de sa propre conduite. La division du travail contribue elle-même à cet affranchissement ; car les natures individuelles, en se spécialisant, deviennent plus complexes et, par cela même, sont soustraites en partie à l'action collective et aux influences héréditaires qui ne peuvent guère s'exercer que sur les choses simples et générales.

C'est donc par suite d'une véritable illusion que l'on a pu croire parfois que la personnalité était plus entière tant que la division du travail n'y avait pas pénétré. Sans doute, à voir du dehors la diversité d'occupations qu'embrasse alors l'individu, il peut sembler qu'il se développe d'une manière plus libre et plus complète. Mais, en réalité, cette activité qu'il manifeste n'est pas sienne. C'est la société, c'est la race qui agissent en lui et par lui ; il n'est que l'intermédiaire par lequel elles se réalisent. Sa liberté n'est qu'apparente et sa personnalité d'emprunt. Parce que la vie de ces sociétés est, à certains égards, moins régulière, on s'imagine que les talents originaux peuvent plus aisément s'y faire jour, qu'il est plus facile à chacun d'y suivre ses goûts propres, qu'une plus large place y est laissée à la libre fantaisie. Mais c'est oublier que les sentiments personnels sont alors très rares. Si les mobiles qui gouvernent la conduite ne reviennent pas avec la même périodicité qu'aujourd'hui, ils ne laissent pas d'être collectifs, par conséquent impersonnels, et il en est de même des actions qu'ils inspirent. D'autre part, nous avons montré plus haut comment l'activité devient plus riche et plus intense à mesure qu'elle devient plus spéciale ¹⁵⁹.

Ainsi, les progrès de la personnalité individuelle et ceux de la division du travail dépendent d'une seule et même cause. Il est donc impossible de vouloir les uns sans vouloir les autres.

Or, nul ne conteste aujourd'hui le caractère obligatoire de la règle qui nous ordonne d'être et d'être, de plus en plus, une personne.

Une dernière considération va faire voir à quel point la division du travail est liée à toute notre vie morale.

¹⁵⁹ Voir plus haut, p. 255 et suiv. et p. 298.

C'est un rêve depuis longtemps caressé par les hommes que d'arriver enfin à réaliser dans les faits l'idéal de la fraternité humaine. Les peuples appellent de leurs vœux un état où la guerre ne serait plus la loi des rapports internationaux, où les relations des sociétés entre elles seraient réglées pacifiquement comme le sont déjà celles des individus entre eux, où tous les hommes collaboreraient à la même oeuvre et vivraient de la même vie. Quoique ces aspirations soient en partie neutralisées par celles qui ont pour objet la société particulière dont nous faisons partie, elles ne laissent pas d'être très vives et prennent de plus en plus de force. Or, elles ne peuvent être satisfaites que si tous les hommes forment une même société, soumise aux mêmes lois. Car, de même que les conflits privés ne peuvent être contenus que par l'action régulatrice de la société qui enveloppe les individus, les conflits intersociaux ne peuvent être contenus que par l'action régulatrice d'une société qui comprenne en son sein toutes les autres. La seule puissance qui puisse servir de modérateur à l'égoïsme individuel est celle du groupe ; la seule qui puisse servir de modérateur à l'égoïsme des groupes est celle d'un autre groupe qui les embrasse.

A vrai dire, quand on a posé le problème en ces termes, il faut bien reconnaître que cet idéal n'est pas à la veille de se réaliser intégralement ; car il y a trop de diversités intellectuelles et morales entre les différents types sociaux qui coexistent sur la terre pour qu'ils puissent fraterniser au sein d'une même société. Mais ce qui est possible, c'est que les sociétés de même espèce s'agrègent ensemble, et c'est bien dans ce sens que paraît se diriger notre évolution. Déjà nous avons vu qu'au dessus des peuples européens tend à se former, par un mouvement spontané, une société européenne qui a, dès à présent, quelque sentiment d'elle-même et un commencement d'organisation ¹⁶⁰. Si la formation d'une société humaine unique est à jamais impossible, ce qui toutefois n'est pas démontré ¹⁶¹, du moins la formation de sociétés toujours plus vastes nous rapproche indéfiniment du but. Ces faits ne contredisent d'ailleurs en rien la définition que nous avons donnée de la moralité, car si nous tenons à l'humanité et si nous devons y tenir, c'est qu'elle est une société qui est en train de se réaliser de cette manière et dont nous sommes solidaires ¹⁶².

Or, nous savons que des sociétés plus vastes ne peuvent se former sans que la division du travail se développe : car non seulement elles ne pourraient se maintenir en équilibre sans une spécialisation plus grande des fonctions, mais encore l'élévation du nombre des concurrents suffirait à produire mécaniquement ce résultat ; et cela, d'autant plus que l'accroissement de volume ne va généralement pas sans un accroissement de densité. On peut donc formuler la proposition suivante : l'idéal de la

¹⁶⁰ Voir pp. 265-266.

¹⁶¹ Rien ne dit que la diversité intellectuelle et morale des sociétés doive se maintenir. L'expansion toujours plus grande des sociétés supérieures d'où résulte l'absorption ou l'élimination des sociétés moins avancées tend, en tout cas, à la diminuer.

¹⁶² Aussi les devoirs que nous avons envers elle ne priment-ils pas ceux qui nous lient à notre patrie. Car celle-ci est la seule société, actuellement réalisée, dont nous faisons partie ; l'autre n'est guère que *desideratum* dont la réalisation n'est même pas assurée.

fraternité humaine ne peut se réaliser que dans la mesure où la division du travail progresse, Il faut choisir : ou renoncer à notre rêve, si nous nous refusons à circonscrire davantage notre activité, ou bien en poursuivre l'accomplissement, mais à la condition que nous venons de marquer.

III

Mais si la division du travail produit la solidarité, ce n'est pas seulement parce qu'elle fait de chaque individu un échangiste comme disent les économistes ¹⁶³ ; c'est qu'elle crée entre les hommes tout un système de droits et de devoirs qui les lient les uns aux autres d'une manière durable. De même que les similitudes sociales donnent naissance à un droit et à une morale qui les protègent, la division du travail donne naissance à des règles qui assurent le concours pacifique et régulier des fonctions divisées. Si les économistes ont cru qu'elle engendrait une solidarité suffisante, de quelque manière qu'elle se fit, et si, par suite, ils ont soutenu que les sociétés humaines pouvaient et devaient se résoudre en des associations purement économiques, c'est qu'ils ont cru qu'elle n'affectait que des intérêts individuels et temporaires. Par conséquent, pour estimer les intérêts en conflit et la manière dont ils doivent s'équilibrer, c'est-à-dire pour déterminer les conditions dans lesquelles l'échange doit se faire, les individus seuls sont compétents ; et comme ces intérêts sont dans un perpétuel devenir, il n'y a place pour aucune réglementation permanente. Mais une telle conception est, de tous points, inadéquate aux faits. La division du travail ne met pas en présence des individus, mais des fonctions sociales. Or, la société est intéressée au jeu de ces dernières : suivant qu'elles concourent régulièrement ou non, elle sera saine ou malade. Son existence en dépend donc, et d'autant plus étroitement qu'elles sont plus divisées. C'est pourquoi elle ne peut les laisser dans un état d'indétermination, et d'ailleurs elles se déterminent d'elles-mêmes. Ainsi se forment ces règles dont le nombre s'accroît à mesure que le travail se divise et dont l'absence rend la solidarité organique ou impossible ou imparfaite.

Mais il ne suffit pas qu'il y ait des règles, il faut encore qu'elles soient justes et, pour cela, il est nécessaire que les conditions extérieures de la concurrence soient égales. Si, d'autre part, on se rappelle que la conscience collective se réduit de plus en plus au culte de l'individu, on verra que ce qui caractérise la morale des sociétés organisées, comparée à celle des sociétés segmentaires, c'est qu'elle a quelque chose de plus humain, partant, de plus rationnel. Elle ne suspend pas notre activité à des fins qui ne nous touchent pas directement ; elle ne fait pas de nous les serviteurs de puissances idéales et d'une tout autre nature que la nôtre, qui suivent leurs voies propres sans se préoccuper des intérêts des hommes. Elle nous demande seulement

¹⁶³ Le mot est de M. de MOLINARI, *La morale économique*, p. 248.

d'être tendres pour nos semblables et d'être justes, de bien remplir notre tâche, de travailler à ce que chacun soit appelé à la fonction qu'il peut le mieux remplir, et reçoive le juste prix de ses efforts. Les règles qui la constituent n'ont pas une force contraignante qui étouffe le libre examen ; mais parce qu'elles sont davantage faites pour nous et, dans un certain sens, par nous, nous sommes plus libres vis-à-vis d'elles. Nous voulons les comprendre, et nous craignons moins de les changer. Il faut se garder, d'ailleurs, de trouver insuffisant un tel idéal sous prétexte qu'il est trop terrestre et trop à notre portée. Un idéal n'est pas plus élevé parce qu'il est plus transcendant, mais parce qu'il nous ménage de plus vastes perspectives. Ce qui importe, ce n'est pas qu'il plane bien haut au-dessus de nous, au point de nous devenir étranger, mais c'est qu'il ouvre à notre activité une assez longue carrière, et il s'en faut que celui-ci soit à la veille d'être réalisé. Nous ne sentons que trop combien c'est une oeuvre laborieuse que d'édifier cette société où chaque individu aura la place qu'il mérite, sera récompensé comme il le mérite, où tout le monde, par suite, concourra spontanément au bien de tous et de chacun. De même, une morale n'est pas au-dessus d'une autre parce qu'elle commande d'une manière plus sèche et plus autoritaire, parce qu'elle est plus soustraite à la réflexion. Sans doute, il faut qu'elle nous attache à autre chose que nous-mêmes ; mais il n'est pas nécessaire qu'elle nous enchaîne jusqu'à nous immobiliser.

On a dit ¹⁶⁴ avec raison que la morale, - et par là il faut entendre non seulement les doctrines, mais les mœurs, - traversait une crise redoutable. Ce qui précède peut nous aider à comprendre la nature et les causes de cet état maladif. Des changements profonds se sont produits, et en très peu de temps, dans la structure de nos sociétés ; elles se sont affranchies du type segmentaire avec une rapidité et dans des proportions dont on ne trouve pas un autre exemple dans l'histoire. Par suite, la morale qui correspond à ce type social a régressé, mais sans que l'autre se développât assez vite pour remplir le terrain que la première laissait vide dans nos consciences. Notre foi s'est troublée ; la tradition a perdu de son empire ; le jugement individuel s'est émancipé du jugement collectif. Mais, d'un autre côté, les fonctions qui se sont dissociées au cours de la tourmente n'ont pas eu le temps de s'ajuster les unes aux autres, la vie nouvelle qui s'est dégagée comme tout d'un coup n'a pas pu s'organiser complètement, et surtout ne s'est pas organisée de façon à satisfaire le besoin de justice qui s'est éveillé plus ardent dans nos cœurs. S'il en est ainsi, le remède au mal n'est pas de chercher à ressusciter quand même des traditions et des pratiques qui, ne répondant plus aux conditions présentes de l'état social, ne pourraient vivre que d'une vie artificielle et apparente. Ce qu'il faut, c'est faire cesser cette anomie, c'est trouver les moyens de faire concourir harmoniquement ces organes qui se heurtent encore en des mouvements discordants, c'est introduire dans leurs rapports plus de justice en atténuant de plus en plus ces inégalités extérieures qui sont la source du mal. Notre malaise n'est donc pas, comme on semble parfois le croire, d'ordre intellectuel ; il tient à des causes plus profondes. Nous ne souffrons pas parce que nous ne savons plus sur quelle notion théorique appuyer la morale que nous pratiquons jusqu'ici ;

¹⁶⁴ Voir BEAUSSIRE, *Les principes de la morale*, Introduction.

mais parce que, dans certaines de ses parties, cette morale est irrémédiablement ébranlée, et que celle qui nous est nécessaire est seulement en train de se former. Notre anxiété ne vient pas de ce que la critique des savants a ruiné l'explication traditionnelle qu'on nous donnait de nos devoirs et, par conséquent, ce n'est pas un nouveau système philosophique qui pourra jamais la dissiper; mais c'est que, certains de ces devoirs n'étant plus fondés dans la réalité des choses, il en est résulté un relâchement qui ne pourra prendre fin qu'à mesure qu'une discipline nouvelle s'établira et se consolidera. En un mot, notre premier devoir actuellement est de nous faire une morale. Une telle oeuvre ne saurait s'improviser dans le silence du cabinet ; elle ne peut s'élever que d'elle-même, peu à peu, sous la pression des causes internes qui la rendent nécessaire. Mais ce à quoi la réflexion peut et doit servir, c'est à marquer le but qu'il faut atteindre. C'est ce que nous avons essayé de faire.